Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 9470709
Centre d'intérêt: 705

Larouche, René.

La sociologie des professions : perception critique de certains concepts ou courants d'idées / René Larouche. -- [Québec] : Office des professions du Québec, 1987.
170 p. ; 28 cm. -- (Etudes / Office des professions du Québec ; 7)

Comprend du texte en anglais. "Etude réalisée au Département de sociologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval". Bibliogr.: p. [159]-170.

ISBN 2-550-17132-2

Vedette(s)-secondaire(s): Office des professions du Québec * Université Laval. Département de sociologie

Descripteur(s): Profession * Sociologie * Revue de la documentation

Identificateur(s) de sujet: Professionnalisation * Professionnalisme * Déprofessionnalisation

Revue de la documentation sur les différentes écoles de pensée qui existent dans le secteur de la sociologie des professions. Sont examinés les concepts de profession, de professionnalisme, de professionnalisation et de déprofessionnalisation ainsi que le dilemme professionnalisation-bureaucratisation. Puis sont exposées les principales critiques à l'égard d'une société professionnalisée. L'étude met finalement en évidence l'obligation de tenir compte du contexte social lorsqu'on s'interroge sur le seuil de professionnalisation d'une occupation ou d'une société.

Type de document:

**Études**

Étude réalisée au Département de sociologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval

René Larouche

# La Sociologie des professions

Perception critique de certains concepts ou courants d'idees

Québec

94-70709

# Études

Étude réalisée au Département de sociologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval

René Larouche

# La Sociologie des professions

Perception critique de certains concepts ou courants d'idées

Québec, mars 1987

TABLE DES MATIÈRES


AVANT-PROPOS ..... V

INTRODUCTION ..... 1

CHAPITRE 1: LE CONCEPT DE PROFESSION ..... 11

1. Les définitions ..... 11

2. Remarques et réserves relatives à l'approche centrée sur le concept de profession ..... 20

CHAPITRE 2: LE CONCEPT DE PROFESSIONNALISME ..... 31

1. Les définitions ..... 31

2. Remarques et réserves relatives à l'approche centrée sur le concept de professionnalisme ..... 59

CHAPITRE 3: LE CONCEPT DE PROFESSIONNALISATION ..... 65

1. Les définitions ..... 65

2. Le sous-concept de "semi-profession" ..... 75

3. Remarques et réserves relatives à l'approche centrée sur le processus de professionnalisation ..... 78

CHAPITRE 4: LE DILEMME PROFESSIONNALISATION-BUREAUCRATISATION ..... 83

1. Les différentes approches ..... 83

2. Remarques et réserves relatives au dilemme professionnalisation-bureaucratisation ..... 91

CHAPITRE 5: CRITIQUES ADRESSÉES À L'ÉGARD D'UNE SOCIÉTÉ PROFESSIONNALISÉE ..... 95

1. Les arguments à caractère politique ..... 95

2. Les arguments à caractère économique ..... 105

3. Les arguments à caractère culturel ..... 108

**CHAPITRE 6: LE CONCEPT DE DÉPROFESSIONNALISATION** ..... 111

1. Les raisons de type politique susceptibles de justifier la déprofessionnalisation ..... 111
2. Les raisons de type économique susceptibles de justifier la déprofessionnalisation ..... 116
3. Les raisons de type culturel ou idéologique susceptibles de justifier la déprofessionnalisation ..... 119
4. Remarques et réserves relatives à l'approche centrée sur la déprofessionnalisation ..... 125

**CHAPITRE 7: PROFESSIONNALISATION, DÉPROFESSIONNALISATION ET CONTEXTE SOCIAL** ..... 133

1. L'influence du contexte social global ..... 133
2. L'évolution du contexte socio-culturel spécifique ..... 140
3. L'évolution de la situation professionnelle au Québec ..... 146

**CONCLUSION** ..... 157

**LISTE DES OUVRAGES CITÉS** ..... 159

## AVANT-PROPOS

Monsieur René Larouche est un sociologue québécois qui s'est intéressé au phénomène de la professionnalisation. Dans des travaux en marge de sa thèse de doctorat intitulée "L'éducation physique au Québec: professionnalisation, et positions des diplômes sur le marché du travail", il a exploré la littérature sociologique portant sur les différents concepts de profession, de professionnalisme, de professionnalisation et de déprofessionnalisation.

Cette revue de la littérature offre un instrument de premier plan aux analystes du phénomène social du corporatisme professionnel et à tous ceux et celles qui s'intéressent, à quelque titre que ce soit, à ce phénomène. L'Office des professions du Québec a donc cru utile de rendre disponible cette recherche bibliographique en la publiant dans sa série "Études".

Le président,

ANDRÉ DESGAGNÉ

## INTRODUCTION

Que l'on aborde l'étude du monde du travail suivant une approche empirique, socio-historique ou macro-sociologique, le débat que soulèvent les professions, en tant qu'institutions sociales et modèles d'organisation du travail, constitue un sujet d'intérêt majeur autant pour les chercheurs qui tentent d'examiner la nature de cette réalité de façon objective, que pour les moins initiés qui ont plutôt tendance à percevoir de façon subjective les manifestations extérieures de ce phénomène social. Tous se doivent cependant de composer avec une situation relativement paradoxale, puisque, d'une part, les professionnels font l'objet de remises en questions de plus en plus soutenues et que, d'autre part, il existe un nombre considérable d'occupations qui aspirent au titre légal et au statut social de profession.

Le nombre impressionnant d'auteurs qui se sont intéressés à la sociologie des professions et en ont proposé divers modèles d'analyse ou formulé différents commentaires (tableau 1.1, voir pages suivantes) rend difficile la tâche de situer de façon rapide et précise, dans le temps chronologique et dans l'espace idéologique, les multiples mouvements de pensée qui se sont manifestés de manière successive ou parallèle dans la littérature.

> "The concept 'profession' and its derivative terms--' professional', 'professionalism', 'professionalization", and 'semi-profession' --although widely used by the public to refer to various characteristics of work and workers, and although a topic of extensive debate in the sociological literature, remains a problematic one. (...) Their usage in reality is quite mixed (...) an analysis and interpretation of sociological literature on the professions serves as a prelude in a research" (Hagan; 1975, 1-2).

Une autre difficulté à laquelle il importe d'accorder une certaine attention concerne les chercheurs qui ont trop souvent tendance à limiter leur perception à une approche micro-sociologique et ne se préoccupent pas toujours de situer leur analyse ou leurs commentaires à l'intérieur d'une vision plus globalisante (macrocosme).

**TABLEAU 1.1**

Distribution des auteurs qui se sont intéressés à l'étude des professions et ceux qui ont formulé des remarques à l'égard de certains concepts selon l'année et les multiples courants de pensée

| ANNÉE | PROFESSION | | PROFESSIONNALISME | | PROFESSIONNALISATION | | DÉPROFESSIONNALISATION | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Auteurs | Remarques Réserves | Auteurs | Remarques Réserves | Auteurs | Remarques Réserves | Auteurs | Remarques Réserves |
| 1915 | Flexner | | | | | | | |
| 1929 1933 | Carr-Saunders & Wilson | | | | | | | Carr-Saunders & Wilson |
| 1937 | | | Parsons | | | | | |
| 1939 | | | Parsons | | | Marshall | | Marshall |
| 1948 | | | Parsons | | | | | |
| 1950 | | | | | | | | |
| 1951 | | | Parsons | Barber | | | | |
| 1953 | Cogan | Cogan | | | Caplow | | | |
| 1955 | | Cogan | | | | | | |
| 1956 | Lieberman | | | | | | | |
| 1957 | Greenwood | | Merton | | | | | |
| 1958 | | Gerth & Mills | Gross - Parsons | | | Hughes | | |
| 1959 | | | Parsons | | | | | |
| 1960 | | Goode | Goode | | | | | |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1961 | Bucher & Strauss<br>Goode | Goode<br>Bucher & Strauss | Bucher & Strauss | | | |
| 1962 | Becker | Blau & Scott | Blau & Scott | | | |
| | | | | | Denzin & Mettlin | Pirenne-Becker Freidman |
| 1963 | Hughes | Strauss G. Barber | Barber | Barber Hughes | Barber | Hughes |
| 1964 | Erwin-Wilensky | | Ben-David | Wilensky | Stinch-combe | Ben-David |
| 1965 | | Barber | Hughes | Hughes-Scott R. Kleingartner | Corwin | Scott R. |
| 1966 | Vollmer & Mills | Parsons | Ladinsky & Grossman<br>Vollmer & Mills | Vollmer & Mills | Scott<br>Vollmer & Mills | Vollmer & Mills |
| 1967 | | | | | | Faunce & McClellod |
| 1968 | Hughes - Stamm | Parsons | Stamm | Denzin & Mentlin<br>Hall | Scott-Stamm | Haug & Saussman<br>Parsons-Stam<br>Etzioni |
| 1970 | Leggatt-Lieberman<br>Harries & Jenkins<br>Turner & Hodge | Parsons - Moore<br>Harriew-Jenkins | Jackson-Freidson | Leggatt-Moore<br>Wright | Wright-Moore<br>Corwin-Trottier<br>Harries-Jenkins<br>Jamous & Peloille | Wright-Bohring<br>Jackson-Freidson<br>Turner & Hodge |
| 1971 | | Pavalko | Pavalko-Hall | Wiggs-Knowles<br>Pavalko | Pavalko-Scott | Galbraith<br>Perrucci |

**TABLEAU 1.1** (suite)

Distribution des auteurs qui se sont intéressés à l'étude des professions et ceux qui ont formulé des remarques à l'égard de certains concepts selon l'année et les multiples courants de pensée

| ANNÉE | PROFESSION | | PROFESSIONNALISME | | PROFESSIONNALISATION | | DÉPROFESSIONNALISATION | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Auteurs | Remarques Réserves | Auteurs | Remarques Réserves | Auteurs | Remarques Réserves | Auteurs | Remarques Réserves |
| 1972 | | Elliott-Johnson | Hash - Ritzer Elliott | | Pavalko | | | Johnson-Ritzer |
| 1973 | | Dussault-Mok Roch - Halmos Bennett & Hokenstad | Ritzer | McKinlay-Perrucci | | Freidson | | Daniels - Bell Haugh - Halmos Perrucci-Freidson Montague & Miller Bennett & Hokensted Seigler & Osmond McKinlay |
| 1974 | | Dussault-Roth | | Dussault | | Dussault | | |
| 1975 | | Hagan-Klegon | | Hagan-Klegon | Hagan | Hagan-Ritzer Klegon | | Hagan-Klegon Freidson |
| 1976 | | | | | | | | |
| 1977 | | Brubaker | | Brubaker | | | | Brubaker-Larson |
| 1978 | | Goerl | | Goerl-Ruesche-meyer | | Goerl | | Goerl-Johnson |

Westley -
Laliberté
Morin -
Perron
Proulx -
Desgagné
Wright -
Dufresne
Cossette
& Fréchette
Divay

1979

> "Although much of the literature on the professions proceeds at a descriptive level of judgmental evaluation of professional criteria and is usually lacking in empirical, comparative dates, the literature often also appears to be lacking in explicit theoretical generalization" (Hagan; 1975, 10).

Compte tenu de l'existence des difficultés précitées, et de l'absence d'une typologie regroupant les principaux représentants des diverses écoles de pensée, il est apparu nécessaire d'examiner la façon dont certains concepts ont été perçus au fil des décennies. Tout en permettant de dégager un certain nombre d'approches qui se sont manifestées sur le plan socio-historique, une telle façon de procéder permet de situer rapidement les nombreux auteurs qui se sont intéressés à l'étude de certains aspects de ce phénomène social (tableau 1.2, voir page suivante).

Après avoir fait mention de la manière dont chacune de ces approches fut abordée au XX$^{e}$ siècle par plusieurs chercheurs, nous présenterons les principales critiques dont elles firent l'objet. En troisième lieu, il sera fait état des raisons invoquées par ceux qui critiquent les stratégies qu'utilisent les professions pour conserver leurs pouvoirs, et qui centrent leur argumentation en utilisant des motifs ayant une connotation soit socio-économique, socio-politique, ou socio-culturelle. Un bref aperçu de l'influence qu'exerce le contexte social global, ainsi qu'une rétrospective sommaire de l'évolution de ce phénomène social au Québec, viendront compléter l'examen de cette revue de la littérature dans le domaine de la sociologie des professions.

## TABLEAU 1.2*

### ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS PAR CERTAINS AUTEURS ET INCLUS DANS LEUR MODÈLE D'ANALYSE DES PROFESSIONS

| CARACTÉRISTIQUES | CHERCHEURS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Barber (1963) | Caplow (1964) | Carr-Saunders & Wilson (1933) | Cogan (1955) | Denzin & Mettlin (1968) | Etzioni (1969) | Feldstein (1971) | Flexner (1915) | Foote (1953) | Freidson (1970) | Freidson (1973) | Goode (1957) | Goode (1960) | Goode (1969) | Greenwood (1957) | Hall (1967, 1968, 1969) | Harries-Jenkins (1970) | Haug & Sussman (1971) & Haug (1973) | Hughes (1963) | Jackson (1970) | Johnson (1972) | |
| Connaissance ésotérique, théorie systématique | x | | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | | x | x | x | x | x | x |
| Autonomie, puissance, auto-contrôle | x | | | | x | x | x | | | x | x | | x | x | x | x | x | x | x | x | x | |
| Orienté vers l'idéal de service | x | x | x | x | | | | x | | | | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | |
| Programme de formation, admission restreinte | | x | x | | x | x | x | | x | | x | x | x | x | x | | x | x | | x | | |
| Code de déontologie | | x | | | x | | x | | | x | x | | x | | x | | | x | x | x | x | x |
| Protection légale, monopole | | x | x | | x | | x | | x | | | | | | | x | x | x | | x | | |
| Association professionnelle | | | | | | | | x | | | | x | | x | x | x | x | | | x | x | x |
| Culture professionnelle | | | | | x | | | | x | | | x | x | | | x | | x | | x | | |
| Engagement, 'terminalité', sens de la vocation | | | | | | | | | x | | | x | | x | | | x | x | x | | | |
| Prestige élevé | | | | x | | | | | x | | | | | | x | x | | | | | x | x |
| Approbation communautaire | | | | | | | | | | | | | x | x | | | | | | | | |
| Rémunération élevée | x | | x | | | | | | x | | | x | x | | | x | | x | | | | x |
| Auto-réglementation | | | x | x | | | | | x | x | | | | | | | | | | | | |
| Habiletés, compétence technique | | | | x | | | | | x | | | | | | x | | | x | | | | |
| Responsabilité, travail important | | | | | | | | | | | x | | | | | | x | | | | | x |
| Autorité professionnelle | x | x | x | | x | x | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Autre (1) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

x Signifie que cette caractéristique fut mentionnée par l'auteur.

(1) Parmi les autres éléments qui furent le plus souvent mentionnés figurent: le non commercialisme, le travail à plein temps, l'ampleur de la pratique, le système de rémunération non-monétaire, la structure selon le sexe, la classe sociale, une offre et une demande favorables, la rémunération au moyen d'honoraires plutôt que par un salaire, et certains autres critères mentionnés par seulement un auteur.

* Traduit de la thèse de doctorat de Frank E. Hagan: 1975, 76-79

**TABLEAU 1.2 (suite)***

ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS PAR CERTAINS AUTEURS ET INCLUS DANS LEUR MODÈLE D'ANALYSE DES PROFESSIONS

| CARACTÉRISTIQUES | CHERCHEURS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Kartz (1969) | Krause (1971) | Legault (1970) | Lieberman (1970) | Lortie (1969) | Marshall (1939) | Moore (1970) | Pavalko (1971) | Pavalko (1972) | Perrucci et Gerstl (1969) | Ritzer (1972) | Rueschemeyer (1964) | Les Simpsons (1969) | Sussman (1966) | Taylor (1968) | Toren (1969) | Turner & Hodge (1970) | Vollmer & Mills (1966) | Wardwell (1952) | Wilensky (1964) |
| Connaissance ésotérique, théorie systématique | x | | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | | x | x | x | | |
| Autonomie, puissance, auto-contrôle | | x | | x | x | x | x | x | x | x | x | x | | x | x | x | | | | |
| Orienté vers l'idéal de service | x | | x | | | x | x | x | x | x | x | x | | x | x | x | | | | |
| Programme de formation, admission restreinte | | | x | x | | | x | x | x | x | x | | | | | x | | | | x |
| Code de déontologie | | x | x | x | | x | x | x | x | x | | x | | | | x | | | | x |
| Protection légale, monopole | | | | x | x | | x | x | | x | | x | x | | | x | x | | x | x |
| Association professionnelle | | | x | x | | x | x | | | x | | | | x | | | x | x | | x |
| Culture professionnelle | | x | | | | | | x | x | x | x | | x | | | | x | x | | |
| Engagement, 'terminalité', sens de la vocation | | | | | | | x | x | x | x | | | x | | x | | | x | | |
| Prestige élevé | | x | | | x | | x | | | | | | x | | x | | | x | x | |
| Approbation communautaire | x | x | | | x | | | | | | x | | | | | x | x | x | | |
| Rémunération élevée | x | | | x | x | | | | | | x | | | | | | | | x | |
| Auto-réglementation | | | x | | | | | | | x | | | x | | | x | | x | | |
| Habiletés, compétence technique | x | x | | | | | | | | | | | | | | x | | x | x | |
| Responsabilité, travail important | | x | | | x | | | x | x | | | | | | | x | | | | |
| Autorité professionnelle | | x | | | | | | | | | x | | | | | x | | | | |
| Autre (1) | | | x | | | | x | x | | x | x | x | | x | | | | | x | x |

x Signifie que cette caractéristique fut mentionnée par l'auteur.

(1) Parmi les autres éléments qui furent le plus souvent mentionnés figurent: le non commercialisme, le travail à plein temps, l'ampleur de la pratique, le système de rémunération non-monétaire, la structure selon le sexe, la classe sociale, une offre et une demande favorables, la rémunération au moyen d'honoraires plutôt que par un salaire, et certains autres critères mentionnés par seulement un auteur.

* Traduit de la thèse de doctorat de Frank E. Hagan: 1975, 76-79

## CHAPITRE I

## Le concept de profession

### 1. Les définitions

> "To define 'profession' is to invite 'controversy'" (Cogan; 1955, 105).
> "The question 'what is a profession?' is an old one. Many definitions have been proposed (...) members of the accepted professions, interested laymen, and social scientists each use the word in their own way" (Becker; 1962, 27).

Dans le monde du travail on retrouve certaines occupations qui possèdent le statut juridique et social de professions et beaucoup d'autres qui y aspirent. Bien que cet état de fait a servi à alimenter un vaste débat dans la littérature scientifique nord-américaine, surtout depuis la fin de la seconde guerre mondiale [1], le concept profession a été et est encore utilisé dans un grand nombre de sens (Stamn; 1968, 42).

> "On l'utilise pour désigner tantôt n'importe quelle occupation, dans le sens général de métier, tantôt certaines occupations spécifiques plus prestigieuses que les autres, comme par exemple les professions libérales. Il y a là une ambiguïté fondamentale difficile à dissiper qui nous amène à nous demander, en envisageant la sociologie des professions, quelle réalité celle-ci s'est donnée pour objet d'étude" (Dussault; 1973, 3).

> "There are a wide range of competing, contradictory and often overlapping of the term 'profession' in Western Society. Subject to various arbitrary and applied definitions, the term 'profession' may be viewed on the one hand as a synonym for occupation, and on the other used in contradiction to a trade or craft. It may be used to refer to any full-time, paid work as opposed to an amateur, non-remunerated undertaking. Competing census, dictionary and legal definitions search for customary usage, lexicographical uniformity and catego-

---

1 "Studies of profession constitued a majority of all studies conducted in four major sociological journals from 1946 to 1959" (Erwin; 1963, 472-477, cité par Hagan; 1975, 5).
"Mok points out that the sheer enormity of the literature on professions is in part indicated by Moore's recent book which lists over 805 references to the literature which, for the most part, does not even begin to tap the European sources" (Mok; 1973, 105-116, cité par Hagan; 1975, 5).

> rical simplicity, while quite indiscriminate references to professions as an occupation differentiated from other abound" (Cogan; 1955, 105).

Everett C. Hughes avance que cette ambiguïté du terme "profession" se présente dès le 17e siècle considérant que la définition du Oxford Shorter Dictionary (1675) prête déjà à différentes interprétations (1963, 656). À l'époque où naissent les pionniers de la sociologie européenne (Émile Durkheim: 1858; Max Weber: 1864), certains groupes désirant obtenir ou maintenir un statut professionnel semblent avoir développé des stratégies efficaces, du moins en Grande-Bretagne, où les Anglais affirment avoir réussi à identifier les étapes à franchir pour qu'une occupation détienne éventuellement le titre et le statut de profession.

> "By 1860, or therabouts, the elements of professional standing were tolerably clear. You needed a professional association to focus public opinion, work up a body of knowledge and insist upon a decent standard of conduct. If possible and as soon as possible, it should have a Royal Charter as a mark of recognition. The final stage, if you could manage it--it was very difficult--was to persuade Parliament to pass an Act conferring something like monopoly powers on duly qualified practitioners which meant practitioners who followed a recognized course of training and passed recognized exams" (Lieberman; 1970, 46).

Enfin, d'après Frank E. Hagan, l'usage et la signification que les sociologues américains et anglais ont progressivement donnés à ce concept au XXe siècle ont davantage porté sur les notions de professionnalisme et de professionnalisation:

> "Reflexions of these legacies in the literature may refer to either developments of certain orientations on the part of occupational-incumbents -- professionalism and/or developments on the part of occupations-professionalization" (1975, 10).

Pour résoudre en partie certaines difficultés soulevées par ces questions, Hagan propose d'examiner ce phénomène social au moyen d'une approche qui favorise une observation globale de l'évolution du concept "profession". À cet

effet, il suggère de tenir compte de quatre approches complémentaires (spirituelle, technique, autonomiste, classique), puisque l'orientation spécifique de chacune permet de percevoir de façon différente la manière dont les membres d'une occupation dite professionnelle se comportent dans l'exercice de leurs fonctions.

L'approche dite "spirituelle": Le professionnel perçu surtout comme "missionnaire"

Dans La division du travail social et L'éthique professionnelle, Émile Durkheim avance que les professions et les occupations sont des entités susceptibles de jouer un rôle social important, à titre de médiateurs entre le pouvoir de l'État et les besoins de la population, tout en étant des organismes pouvant servir à transmettre des valeurs morales. Quant aux associations professionnelles (ou occupationnelles), celles-ci peuvent exercer une grande influence en ce qui touche le développement, ainsi que le maintien de la loyauté, de l'éthique et de l'identité sociale. Comme le code d'éthique véhicule davantage "l'esprit" que la "forme" d'une profession, il n'est pas étonnant de constater que l'on porte autant d'attention, dans ce courant de pensée, à l'idéal de service.

> "The service ideal espoused by the established and aspiring profession is the basis upon which trust is erected and normatively supported authority is given to professionals. The development of this element of trust in complex societies is one of the integrative functions of the professions" (Perruci et Gerstle; 1969, 15).

L'approche dite "technique": Le professionnel perçu surtout comme expert

Avec Max Weber, l'acquisition de connaissances de base puis, de savoirs spécialisés à travers la bureaucratisation, confère au "professionnel-bureaucrate" une compétence théorique et technique qui lui permet de procéder de façon rationnelle, efficace et universelle. La profession est perçue comme étant "l'idéal-type" dans le monde du travail et le professionnel est considéré comme un expert disposant d'une connaissance ésotérique spécialisée que l'on estime utile, importante ou bénéfique pour la société en général.

...
...
...

L'approche dite "autonomiste": Le professionnel perçu comme un individu possédant un pouvoir persuasif, et cherchant à défendre les intérêts de sa classe sociale

Cette façon de percevoir les professions a reçu et reçoit encore une grande attention dans la littérature compte tenu du fait que les professionnels tentent de limiter l'accès à leur groupe en y établissant leur autorité, tout en cherchant à maintenir un certain contrôle sur la sélection des membres et le processus d'accréditation. Ces derniers entretiennent aussi divers types de relations avec l'État dans le but d'obtenir ou, de conserver un monopole sur un secteur particulier de la division sociale ou technique du travail.

L'approche dite "classique"

Contrairement aux trois approches précédentes où les auteurs ont manifesté un intérêt particulier envers un ou quelques traits spécifiques, la quatrième tendance se caractérise davantage par le désir de préciser ce que peut être la nature d'une profession ou d'un professionnel, par rapport aux autres types d'occupations et de travailleurs. Les multiples définitions proposées par les auteurs identifiés à l'approche dite classique, peuvent être classifiées en trois grandes catégories que Bennett et Hokenstad qualifièrent "the tripartite ideal type criteria" (1973, 28). Selon eux, une façon de poser le problème porte sur les caractéristiques spécifiques imputées aux quelques professions auxquelles on a accolé l'étiquette de type idéal (médecine, droit); d'autres chercheurs ont tenté de circonscrire cette réalité sociale en mettant l'emphase sur les attitudes et les comportements idéalisés dont les professionnels doivent faire preuve dans la pratique de leur métier et/ou dans leur vie extra-occupationnelle: d'autres enfin ont cherché à identifier plutôt les étapes par lesquelles les occupations doivent "naturellement" passer avant d'obtenir le statut de profession. Qu'en est-il de la spécificité, ainsi que des réserves adressées à chacune de ces trois approches: profession, professionnalisme, professionnalisation?

L'évolution socio-historique du concept de profession

Pour Bennett et Hokenstad (1973, 24), ainsi que pour Becker (1962, 27) et Brubaker (1977, 26), la première tentative d'établir une liste de traits ou d'attributs distinguant les professions des autres occupations semble être celle d'Abraham Flexner, en 1915.

> "In his view, professional activity was basically intellectual, carrying with a great personal responsibility; it was learned, being based on great knowledge and not merely routing; it was practical, rather than academic or theoretic; its technique could be taught, this being the basis of professional education; it was strongly organized, internally; and it was motivated by altruism, the professionals viewing themselves as working for some aspect of the good of society" (Flexner, cité par Becker; 1962, 28).

Tout en considérant les professions comme l'une des formes d'organisation du travail, l'approche de Flexner, auquelle plusieurs auteurs se sont fréquemment référés par la suite, véhicule aussi une certaine facette moralisatrice.

> "All activities may be prosecuted in the genuine professional spirit (...) In so far as trades are honestly carried on, they tend to rise toward the professional level" (Flexner; 1915, 590).

C'est à Alexander Carr-Saunders que revient, selon Vollmer et Mills (1966, 2), le mérite d'avoir été le premier chercheur à utiliser l'approche historique en vue d'identifier de façon systématique la manière dont diverses occupations se sont comportées, surtout au XIXe siècle en vue d'acquérir le statut légal et social de profession. Au sujet de cet auteur, il importe de noter que:

> "His concern was <u>in noting</u> the stages through which all occupations pass on the road to professionalism, and <u>not merely in tracing</u> the evolution of a specific occupation" (Stam; 1968, 27).

> "A profession may perhaps be defined as an occupation based upon specialized intellectual study and training, the purpose of which is to supply skilled service or advice to others for a definite fee or salary" (Carr-

> Saunders; 1929, cité par Vollmer et Mills; 1966, 4). "... He concludes by remarking that members of professional groups tend to become very attached to their professionalization (specialized skill and training, minimum fees or salaries, formation of professional associations, and codes of ethics governing professional practice) in turn, may be expected to have important consequences for many aspects of modern business and industry" (Stamm; 1968, 3).

Au début de la décennie suivante (1933), Carr-Saunders publie, avec P.A. Wilson, The Professions où, après avoir analysé le développement historique des professions, ils en arrivent à la conclusion que les principaux critères du statut professionnel sont "la possession d'une technique intellectuelle acquise à la suite d'un entraînement spécifique ainsi qu'un service centré sur les besoins de la société et que ne peuvent dispenser les profanes puisqu'une certification doit être accordée soit par la profession concernée, soit par l'État, à la suite de l'acquisition de la technique intellectuelle appropriée, créant ainsi une situation de monopole" (cité par Brubaker; 1977, 26). Selon Cogan (1955, 105), Carr-Saunders et Wilson admettent toutefois "qu'après un examen minutieux des caractéristiques du concept de profession, on doit conclure que certaines occupations possèdent ces attributs à un degré plus ou moins élevé". Brubaker (1977, 42) mentionne de plus que ceux-ci insistent sur le fait "qu'il existe un faible accord au sujet des limites du professionnalisme, et que bien que la profession typique possède certaines caractéristiques ces dernières sont également partagées par d'autres occupations".

Après avoir procédé à un relevé minutieux et exhaustif de la littérature, Morris L. Cogan publie, au tout début de la seconde moitié du XXe siècle, un article dans lequel il émet l'avis qu'aucune définition du concept de profession ne peut être utilisée comme ayant une signification absolue (1953, cité par Becker; 1962, 29). Dans le but de remédier à cet état de fait, il propose qu'on établisse une nette distinction entre trois sortes de définitions, tout en considérant que "chaque tentative de définition doit faire état des multiples difficultés rencontrées lorsqu'arrive le moment d'établir une distinction claire parmi les occupations qui réclament le statut de professionnel" (cité par Brubaker; 1977, 20).

> Saunders; 1929, cité par Vollmer et Mills; 1966, 4). "... He concludes by remarking that members of professional groups tend to become very attached to their professionalization (specialized skill and training, minimum fees or salaries, formation of professional associations, and codes of ethics governing professional practice) in turn, may be expected to have important consequences for many aspects of modern business and industry" (Stamm; 1968, 3).

Au début de la décennie suivante (1933), Carr-Saunders publie, avec P.A. Wilson, The Professions où, après avoir analysé le développement historique des professions, ils en arrivent à la conclusion que les principaux critères du statut professionnel sont "la possession d'une technique intellectuelle acquise à la suite d'un entraînement spécifique ainsi qu'un service centré sur les besoins de la société et que ne peuvent dispenser les profanes puisqu'une certification doit être accordée soit par la profession concernée, soit par l'État, à la suite de l'acquisition de la technique intellectuelle appropriée, créant ainsi une situation de monopole" (cité par Brubaker; 1977, 26). Selon Cogan (1955, 105), Carr-Saunders et Wilson admettent toutefois "qu'après un examen minutieux des caractéristiques du concept de profession, on doit conclure que certaines occupations possèdent ces attributs à un degré plus ou moins élevé". Brubaker (1977, 42) mentionne de plus que ceux-ci insistent sur le fait "qu'il existe un faible accord au sujet des limites du professionnalisme, et que bien que la profession typique possède certaines caractéristiques ces dernières sont également partagées par d'autres occupations".

Après avoir procédé à un relevé minutieux et exhaustif de la littérature, Morris L. Cogan publie, au tout début de la seconde moitié du XXe siècle, un article dans lequel il émet l'avis qu'aucune définition du concept de profession ne peut être utilisée comme ayant une signification absolue (1953, cité par Becker; 1962, 29). Dans le but de remédier à cet état de fait, il propose qu'on établisse une nette distinction entre trois sortes de définitions, tout en considérant que "chaque tentative de définition doit faire état des multiples difficultés rencontrées lorsqu'arrive le moment d'établir une distinction claire parmi les occupations qui réclament le statut de professionnel" (cité par Brubaker; 1977, 20).

> "Historical and lexicological definition: If a specific profession is to be defined is not to be purely arbitrary (...) then the definition must be related to the general concept of profession (...) The standard etymological works constitute valuable sources of definitions at the first level" (Cogan; 1955, 106).
>
> "Persuasive definitions: ... are used consciously in an effort to secure (...) between emotive and descriptive meaning, a redirection of people's attitudes (...); profession demands arduous training and the practitioner's personal commitment to an exacting ethical code" (Cogan; 1955, 107-108).
>
> "Operational definitions: is designed to furnish the basis upon which individuals and associations may make specific decisions as to the behavioral concomitants of profession (...). It is a demand for the observable and the measurable (...) and are the guidelines for the practitioner as he faces the day-to-day decisions of his work (ex. the rules for professional conduct (...) the specific criteria of general and special education for the professional, the requirements for admission to practice, etc.) (...). The major advantage of the operational definitions is that they restrict the area of idiosyncratic professional behavior and tend to stabilize the boundaries between genuine professionalism, unprofessionalism, and nonprofessionalism" (Cogan; 1955, 108-109).

Pour définir le concept de profession, Cogan revient toufefois à une approche idéalisée et moralisatrice: vocation, sagesse, altruisme.

> "A profession is a vocation whose practice is founded upon an understanding of the theoretical structure of some department of learning or science, and upon the abilities accompanying such understanding. This understanding and these abilities are applied to the vital practical affairs of man. The practices of the profession are modified by knowledge of a generalized routine and by the accumulated wisdom of experience of mankind, which serve to correct the errors of specialism. The profession serving the vital needs of man, considers its first ethical imperative to be altruistic service to the client" (1955, 107).

Jethro K. Lieberman (1956, 26) suggère qu'on tienne compte de huit caractéristiques pour définir une profession. Celle-ci doit accomplir un service social

unique, défini et essentiel; elle doit mettre l'emphase sur des techniques à caractère intellectuel lorsqu'arrive le moment de dispenser ces services; ce type d'occupation suppose une longue période d'entraînement spécialisé; la possession d'une grande autonomie de la part des individus et du groupe professionnel concerné; l'acceptation d'un haut niveau de responsabilité de la part des praticiens appelés à poser des jugements ou des actes dans l'exercice de leurs fonctions; enfin, outre la présence d'un code d'éthique et l'existence de certaines normes relatives à la certification ainsi qu'à l'exclusion qui ont pour but de promouvoir le maintien de hauts standards de pratique, il importe que le profesionnel s'intéresse aux services à rendre plutôt qu'au gain économique pouvant en découler.

Ernest Greenwood (1957) propose de définir le concept de profession de manière à pouvoir faire ressortir davantage l'aspect quantitatif que qualitatif des éléments qui servent à caractériser les professions, tout en cherchant à mettre en évidence les diverses formes de pratiques que privilégient les professions.

Dans la définition qu'il donne du terme "profession", Greenwood s'appuie sur le postulat qu'il existe une réalité saisissable derrière ce vocable et que plusieurs auteurs ne contestent pas le fait que les éléments suivants semblent être continuellement présents:

> 1. "A systematic body of theory that serves as the base from which the practitioner derives and revises his operations in concrete situations;
>
> 2. Professional authority that permits the practitioner to decide what is good or bad for the client and from which the client derives a sense of security;
>
> 3. Community sanction of the powers and privileges granted to the practitioner--with community approval beign either formal or informal;
>
> 4. A regulative code of ethics--part formal and part informal--that causes the self-disciplining of practitioner behavior;

> 5. A professional culture that forms the base upon which existence rests, that guides behavior in social situations, and that generates career concepts--effectuated and perpetuated through a network of formal and informal groups and knit together by unquestioned basic and fundamental beliefs" (cité par Goerl; 1978, 95-96).

Selon Brubaker, Greenwood tient cependant à préciser "que ces éléments ne peuvent être perçus comme constituant le monopole exclusif des professions, mais plutôt comme des attributs servant à caractériser toutes les occupations" (1977, 29)... "et que le phénomène du professionnalisme ne peut être structuré en termes de classes qui sont très bien délimitées, et que toutes les occupations devraient être perçues et situées à l'intérieur d'un certain continuum" (1977, 55).

> "While many occupations possess one or more of these characteristics, only an ideal profession possesses each. Further, it should be realized that even the least skilled and least prestigious occupations often possess certain of these elements. At the professional end of the continuum, the most professionalized occupations, those more readily identified by the public as being professions, exist (e.g., medicine and law). At the other end of the scale are the least organized occupations, including dishwashing, farm laboring, and ticket taking. According to almost all of the authors studied, the vast majority of occupations exist somewhere in the middle of this continuum. Only occupations possessing each attribute to a very high degree are found at the professional end; only those completely lacking each element are found at the other end of the continuum" (Greenwood, cité par Brubaker; 1977, 37).

Bien que beaucoup de chercheurs intéressés aux occupations aient utilisé la définition de Greenwood, plusieurs demeurèrent sceptiques compte tenu du fait que celle-ci exclut d'une part la profession d'avocat qui ne satisfait pas aux exigences du premier critère et que, d'autre part, elle ne tient pas compte que certaines professions, notamment celle dont Greenwood fait partie (travailleur social, d'après Bennett et Hokenstad; 1973, 25), n'avaient pas réussi à obtenir, à cette époque, le statut social et juridique de profession.

## 2. Remarques et réserves relatives à l'approche centrée sur le concept de profession

> "Basically the question of what is a profession has become a sterile one" (Klogon; 1975, 12).
>
> "The problem has been transformed into a largely sterile attempt to define what the special 'attributes' of a profession are" (Johnson; 1972, 10).

Les premières tentatives des auteurs qui se sont intéressés à la sociologie des professions sont principalement centrées sur l'identification d'un certain nombre de caractéristiques qui permettent d'établir une distinction entre les occupations qui ne possèdent pas le statut de professions, et celles qui le détiennent déjà, en se basant sur le fait que ces dernières ont acquis, en très grande partie, les traits du modèle dominant et idéalisé [2] (la médecine). Bien qu'une telle approche soit relativement populaire durant la première moitié du XX$^{e}$ siècle, cette façon d'aborder l'examen d'un tel phénomène social ne fut guère utilisée après la publication de l'article d'Ernest Greenwood (1957).

Outre l'ambiguïté de certaines définitions, d'autres motifs doivent être considérés lorsqu'arrive le moment d'expliquer l'abandon progressif de ce courant de pensée: ce sont notamment l'incapacité d'obtenir un consensus au sujet du nombre et de la variété des caractéristiques qui doivent être retenues, la difficulté de définir un concept idéalisé qui ne correspond pas exactement à ce qui existe dans la réalité, l'utilisation de la représentation collective et du sens commun pour tenter de circonscrire cette réalité sociale, ainsi que le caractère moralisateur de certaines définitions.

Quoique de nombreux auteurs continuent d'utiliser fréquemment le terme "profession", la signification sociologique de ce concept n'a jamais été précisée de façon univoque. L'ambiguïté de cette notion fut principalement mise en

2 Cette façon de définir les professions, par les caractéristiques qui leur appartiennent en propre, s'appuie sur le postulat suivant: il existe, derrière ce qu'on définit socialement comme "les professions", une réalité saisissable; il n'y a qu'à en retrouver les caractères distincts (Dussault; 1974, 10).

évidence au tout début de la seconde moitié du XX$^{e}$ siècle. Après avoir précisé "que la signification du mot 'profession' est devenue progressivement ambiguë au fil des années" (1953, 33), Morris L. Cogan affirme que les divers sens [3] attribués à ce concept varient de façon importante dans la littérature sociologique et qu'il est nécessaire de tenir compte des objectifs variés poursuivis par un grand nombre d'occupations à des époques différentes (1953, 47).

Dans une tentative de résoudre ce problème, Cogan (1955, 106, 108) propose d'utiliser trois types de définitions, chacune d'elle privilégiant une approche différente [4]: comparativement à la première catégorie où ce sont les aspects historique et lexicographique qui sont considérés, la seconde façon de définir ce concept met en évidence la nature de la profession ainsi que le comportement des individus qui en sont membres, tandis que la troisième manière se centre plutôt sur ce qui est observable et mesurable tout en accordant une attention particulière aux décisions prises par les professionnels et les associations sur la façon dont les praticiens remplissent leurs tâches professionnelles.

Cette difficulté que les chercheurs doivent affronter pour préciser de façon exacte la signification d'un tel concept [5] se situe aussi au niveau des caractéristiques [6] utilisées pour définir la notion de profession. Bien que de nombreux auteurs considèrent qu'une longue période de formation soit nécessaire pour acquérir les connaissances appropriées à la pratique d'une profession, il existe une certaine confusion quant à savoir si une occupation possè-

---

3 "Dictionary and legal definitions (1953, 35-37); arbitrary and applied definitions (37-38); definitions expresssed in terms of power and prestige (38-39); definitions in terms of techniques of internal regulation (39-42); profession as formal association" (42-47).

4 "Historical and lexicological definitions" (1955, 106-107); persuasive definitions (107-108); operational definitions (108-109).

5 "No theoretical consensus has yet been reached by sociologists on the definition of a profession nor is there a uniformity of views on the precise moment when an occupation attains this distinct status. Writers on the subject who have looked at the problem at close analytical range are the first to admit that no definition of a profession is entirely self-sufficient" (Stamm; 1968, 42).

6 En 1974, Julius Roth publia un article dans lequel il souligne de façon sommaire diverses difficultés que le chercheur rencontre lorsqu'il utilise l'une ou l'autre des cinq caractéristiques retenues par Greenwood (6-23).

de effectivement la spécificité et le niveau de connaissances préférablement requises.

> "...there may be an optimal base for professional practice--neither too vague nor too precise, too broad nor too narrow (...) If the technical base of an occupation consists of a vocabulary that sounds familar to every one... or if the base is scientific but so narrow that it can be learned as a set of rules by most people, then the occupation will have difficulty claiming a monopoly of skill or even a roughly exclusive jurisdiction" (Wilensky; 1964, 148).

Outre l'existence d'une certaine confusion en ce qui a trait à la signification à donner aux caractéristiques utilisées pour circonscrire la notion de profession, d'autres ambiguïtés apparaissent lorsqu'il s'agit de tenir compte du contexte dans lequel les anciennes professions se sont développées, comparativement à celui qui prévaut pour les professions plus récentes (Harries-Jenkins; 1970, 53).

> "Professionals as we know them today are the non-ascriptive achievement-based elite, whose power has grown as the processes of industrialization and rationalization have eroded the ascriptive order" (Legatt; 1970, 159).

> "Professions have attained a strategic position in modern industrial society as the occupational groups whose task is to develop and apply abstract and technical knowledge to important problems of everyday life. The task which is essential to the smooth running of the industrialized business economy and which must be carried on by highly trained personel is institutionalized in various professional roles" (Huntington; 1956, 87).

L'influence que certaines formes de pratique professionnelle (pratique privée individuelle ou avec des associés, employé d'institution bureaucratique, etc.) peuvent exercer sur les façons d'être, de penser et d'agir des membres de diverses catégories d'occupations nécessite que l'on tienne compte, pour la définition de notion de profession, de la variété des tâches que les professionnels sont appelés à remplir. L'ambiguïté que l'utilisation de ce concept

peut générer auprès de la population en général peut aussi être causée par la structure et le fonctionnement du marché du travail auquel les professionnels ont à s'ajuster, et par le fait que les multiples transformations sociales exercent une influence à la fois sur le cheminement des occupations qui détiennent le statut de profession et sur le rythme de développement de celles qui y aspirent.

La seconde difficulté rencontrée par les auteurs lorsqu'ils tentent de dégager certaines lignes de force parmi les nombreuses définitions du terme "profession" démontre que les éléments descriptifs utilisés pour circonscrire ce concept ne sont pas identiques d'un chercheur à l'autre, tant au niveau de la variété des caractéristiques privilégiées qu'à celui du nombre de traits retenus. Ainsi, une occupation peut occuper une place plus ou moins importante par rapport à d'autres types d'occupations parce que certains éléments particuliers ont été retenus ou exclus au sein de la définition choisie.

Malgré le fait que de nombreux chercheurs ont été incapables de s'entendre sur une définition univoque du terme "profession", plusieurs d'entre eux ont perçu ce phénomène social de façon abstraite et ont cherché à le présenter en tant que modèle idéal d'occupation. Cette façon de procéder n'eut guère plus de succès puisqu'elle mettait l'emphase sur les professions en tant que mode d'organisation du travail. De plus, la possession de l'ensemble des caractéristiques retenues ainsi que la maximisation de celles-ci sont difficilement évaluables de façon empirique et objective (Gerth et Mills; 1958, cités par Hagan; 1975, 10 - Bucher et Strauss; 1961, cités par Becker; 1962, 41-42).

> "A profession has been defined as an ideal type of occupational organization which does not exist in reality but which provides the model of the form of occupational organization that would result if any occupational group became completely professionalized" (Vollmer et Mills; 1966, 2).

Percevant le fait que certaines occupations sont dignes de posséder le statut de profession, compte tenu du type de connaissances qu'elles utilisent, de la durée de la formation théorique et pratique de leurs membres dans les institu-

tions de haut savoir, ainsi que de leur désir de fournir à la population un service idéal tout en respectant les règles d'un code d'éthique, l'une des principales difficultés auxquelles se butent les chercheurs qui utilisent l'approche centrée sur les caractéristiques des professions se présente au moment où ils tentent d'appliquer leurs critères à des situations concrètes. Très souvent, il leur arrive de constater que la possession de ces attributs ne procure pas nécessairement à une occupation un statut social identique, voire même semblable ou équivalent à celui que possèdent les professions historiquement idéalisées.

D'après Howard Becker, l'une des principales difficultés qui se présentent lorsqu'arrive le moment de circonscrire le concept de profession provient du fait que les chercheurs privilégient deux approches différentes. D'une part, il y a ceux qui tentent d'élaborer une définition qui leur permettrait d'identifier, de décrire et d'analyser une occupation spécifique afin d'être en mesure de la situer par rapport aux autres occupations (facette neutre et descriptive). D'autre part, il y a ceux qui considèrent que le terme "profession" doit être perçu comme un symbole servant à distinguer les occupations non-professionnelles de celles dites professionnelles, compte tenu du genre de services que ces dernières affirment être en mesure de rendre à la société (facette normative et symbolique). Ainsi, même si Becker reconnaît que la représentation qu'une collectivité se fait d'un phénomène social permet de réunir des données valables, et de dégager jusqu'à un certain point l'image qu'une profession projette dans le public, il demeure que la signification normative qu'on lui accorde dans le langage courant ne peut être retenue pour fins d'analyse sociologique. Outre Hagan (1975, 8), d'autres auteurs sont aussi du même avis lorsqu'on préconise une approche qui émane du sens commun ou du langage populaire.

> "Precise verbal definition of any popular term is difficult, and debate about the term 'profession' persists. After all, many occupations have a vested interest in just where the line to be drawn between professions and non-professions" (Goode; 1960, 902).

> "A major difficulty in all of these public definitions is their all-too-often reliance upon a single causal

> variable (...) which overemphasizes the importance of some aspects (...) to the exclusion of others" (Harries-Jenkins; 1970, 107).

Une seconde remarque vient appuyer cette réserve lorsqu'on considère que le statut social élevé des professionnels comporte une connotation morale, et que la profession qu'ils pratiquent est souvent perçue comme un symbole collectif que certains membres utilisent parfois pour poursuivre des objectifs distincts, voire même divergents du groupe occupationnel auquel ils appartiennent.

> "These ambiguities are not accidental. They arise because one term is being made to do two quite different jobs. On the one hand, profession is used as a scientific concept. (...) In the ordinary intercourse of our society, the term has another kind of meaning. Instead of describing and pointing to an abstract classification of kinds of work, it portrays a morally desirable kind of work. It is a term of insidious comparison and moral evaluation; in applying it to a particular occupation people mean to say that occupation is morally praiseworthy just as, in refusing to apply it to another occupation they mean to say that it is not morally worthy of the honor" (Becker; 1962, 31-32).

> "This symbol of the ideal profession consists of a set of ideas about the kind of work done by a real profession, its relation with members of other professions, the internal relations of its own members, its relations with clients and the general public, the character of its own members' motivations, and the kind of recruitment and training necessary for its perpetuation" (Becker; 1962, 34).

Bien que l'on retrouve sur le marché du travail des occupations qui possèdent le titre de profession, et que de nombreux auteurs ont formulé de multiples définitions de ce concept en mettant une emphase soit sur le plan descriptif ou normatif, il demeure que la notion de "profession n'existe pas en tant qu'objet sociologique" (Dussault; 1974, 27) et que le terme "profession" possède peu ou aucune valeur scientifique" (Elliott; 1972, cité par Brubaker; 1977, 21). D'autres auteurs abondent dans le même sens lorsqu'ils soutiennent que:

> "The listing of dimensions and variables is not a particularly useful exercise in itself, and it is desirable to indicate at least the general theoretical orientations in terms of which the variable might be organized into a conceptual scheme" (Turner et Hodge; 1970, 24).
>
> "... it is pointless to continue a search for global generalizations about professions when these comprise at least two major and deeply disparate types of occupations" (Halmos; 1973, 11).

Le débat qui s'ensuivit autour de cette façon d'aborder l'étude d'une telle réalité sociale dura près d'un demi-siècle. Il perdit beaucoup de son ampleur à la toute fin des années cinquante. Il importe cependant de noter que durant toute cette période, aucun auteur ne réussit à circonscrire ce concept de façon satisfaisante, et que les nombreux chercheurs qui exprimèrent leur point de vue à différents moments, furent incapables de formuler une définition univoque. Une telle constatation fait nettement ressortir, a posteriori, les difficultés inhérentes à une telle approche, surtout lorsque l'on tient compte du fait que les caractéristiques mentionnées par les divers chercheurs avaient tendance à être hétérogènes, plutôt qu'en opposition (Goode; 1960, cité par Hagan; 1975, 70).

À compter des années soixante, très peu d'auteurs s'attardent à définir la notion de profession. Certains d'entre eux, tels Vollmer et Mills, évitent même d'utiliser ce terme "... sauf comme un type idéal d'organisation occupationnelle, dû au fait qu'un tel modèle ne représente aucune occupation mais sert plutôt à titre de modèle conceptuel d'une forme organisationnelle et structurelle, pour tout groupe occupationnel qui devient entièrement professionnalisé" (1966, vii-viii).

Au milieu des années soixante-dix Julius Roth affirme que l'un des principaux problèmes auxquels les chercheurs sont confrontés face à l'utilisation d'un tel concept réside dans le fait que la tendance qui préconise l'identification des attributs est davantage centrée sur le produit final plutôt que sur le processus de professionnalisation (Roth; 1974, cité par Klegon; 1975, 5). Déjà à la toute fin de la décennie précédente, Everett C. Hughes cherche à

sensibiliser ses contemporains sur la nécessité d'utiliser une autre approche, lorsqu'on désire examiner la problématique reliée à la notion de profession.

> "... in my own studies, I passed from the false question 'Is this occupation a profession?' to a fundamental one 'What are the circumstances in which people in an occupation attempt to turn it into a profession, and themselves into professional people?'" (1958, 92).

Cette manière d'aborder l'étude des occupations, en se basant sur les étapes que celles-ci doivent franchir de façon "naturelle" tout au long du processus de professionnalisation, fut grandement influencée [7] par des chercheurs fonctionnalistes dont William J. Goode résume la pensée en ces termes:

> "Instead of the dichotomy of 'professional - non-professional' we use the variable professionalism [une telle façon de faire] does not presuppose an easily visible dividing line between the professions and other occupations. Any traits used in the definition of the term 'profession' must be conceived as variables, forming a continuum along which a given occupation may move (...). Thus not only are individuals competing with one another in their efforts to rise in the class system, but occupations, too, are engaged in the same competition and may move up or down in power, prestige or income" (1961, cité par Vollmer et Mills; 1966, 35).

Confrontés avec la nécessité de circonscrire une réalité sociale qui existe à la fois sur le plan idéologique et sur celui de la praxis, un nombre important de sociologues proposèrent, plus spécifiquement au cours de la seconde moitié du XX$^{e}$ siècle, de privilégier deux types d'approches différentes. Pendant que la première se centre plus particulièrement sur les valeurs et les comportements des individus (professionnalisme), la seconde, comme sous le thème de professionnalisation, s'intéresse davantage au cheminement évolutif que les occupations doivent suivre pour obtenir le titre de profession:

---

7 "In terms of their developmental sequence, the functionalist theory [professionalism] was the first. To a certain degree the development and especially the refinement of the process theory have grown out of the criticism of the functional theory" (Goerl; 1978, 99).

> "While the confusion as to what occupations are or are not professionalized may be a product of what Mosher calls 'the fuzzy nature of the beast', or a result of the sociologists' varying list of professional attributes, or a result of the nearly universal claim of professional status, some of the confusion can be explained by examining two conflicting sociological interpretations of the process of professionalization. These are the functional theory and the process theory" (Goerl; 1978, 99).

En résumé, le type d'approche privilégiée par Flexner, Carr-Saunders et Wilson, Cogan ainsi que Lieberman et Greenwood, perd progressivement de son importance au cours des années soixante, avec le déclin que connaît cette façon d'aborder l'étude de ce phénomène social qui consiste à percevoir les professions comme une sorte d'occupation différente de celles qui n'ont pas réussi à obtenir une telle forme de reconnaissance sociale.

Avec le début de la seconde moitié du XX$^{e}$ siècle, et plus spécifiquement au cours de la décennie suivante, de nouveaux mouvements de pensée font progressivement leur apparition. Privilégiant l'analyse de ce phénomène social à travers une perspective plus globalisante, les principaux représentants de ces courants d'idées s'intéressent davantage aux occupations en général ainsi qu'à l'évolution de la structure occupationnelle dans son ensemble, compte tenu du fait que plusieurs occupations tentent de modifier, à cette époque, leur mode d'organisation en s'inspirant du cheminement qu'ont suivi les professions que l'on idéalise: la médecine et le droit. Certains représentants de cette nouvelle école de pensée portent une attention spéciale aux valeurs et aux attitudes privilégiées par les professionnels (le professionnalisme; "individual professionalism"), tandis que d'autres concentrent plutôt leurs efforts sur l'étude du cheminement que devraient suivre les occupations qui aspirent au titre de profession (la professionnalisation: "occupational professionalization").

Tout en remettant en cause les éléments justificatifs évoqués par les représentants du premier courant de pensée qui perçoivent l'existence des "professions" comme une catégorie sociologique pertinente, cette nouvelle approche permet de relativiser le concept de profession, et de considérer qu'il y a des

individus ainsi que des occupations plus professionnalisés que d'autres ou qui en ont acquis davantage les diverses caractéristiques (Bennett et Hokenstad; 1973, 21).

Qu'en est-il des concepts de professionnalisme, puis de professionnalisation? Nous nous attarderons maintenant à définir ces deux notions.

## CHAPITRE II

## Le concept de professionnalisme

### 1. Les définitions

Le concept de "professionnalisme" réfère aux personnes ou groupes d'individus qui, tout en se spécialisant dans le but d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour oeuvrer dans un domaine spécifique de la division sociale et technique du travail, intériorisent progressivement les valeurs privilégiées par la collectivité occupationnelle à laquelle ils appartiennent, et adoptent les attitudes ainsi que les comportements qu'ils devront privilégier dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles. S'appuyant sur la théorie fonctionnaliste, les tenants de l'approche centrée sur le professionnalisme privilégient cette forme d'explication [8] lorsqu'arrive le moment d'analyser les tâches et les fonctions que les professions et les professionnels sont appelés à remplir dans la société moderne.

Dès 1939, Talcott Parsons qui fut l'un des principaux représentants de l'approche fonctionnaliste avance l'idée que:

> "It seems evident that many of the most important features of our society are to a considerable extent dependent on the smoot functioning of professions. Both the poursuit and the application of science and liberal learning are predominantly carried out in a professional context. Their results have become so closely interwoven in the fabric of modern society that it is difficult to imagine how it could get along without basic structural changes if they were seriously impaired" (cité par Goerl; 1978, 168).

Deux ans plus tôt, Parsons avait publié un article sur les professions dans lequel il proposait d'utiliser un modèle d'analyse qui prenait en considération que celles-ci se caractérisent par leur rationalité, leur universalisme et leur spécificité fonctionnelle. Toutefois, ce n'est qu'au début des années

---

8 "Arthur Stinchcombe has defined a functional explanation as one in which the 'consequences' of some behavior or social arrangement are essential elements of the 'causes' of that behavior" (cité par Goerl; 1978, 250).

cinquante [9] et soixante, que Parsons manifeste un intérêt plus marqué envers le rôle que les professions peuvent jouer sur le plan du développement rationnel des sociétés modernes, ainsi qu'en ce qui a trait à l'application des connaissances de base à des situations pratiques:

> "I conceive a profession to be a category of occupational role which is organized about the mastery of, and fiduciary responsibility for, any important segment of a cultural tradition. In addition a profession may have responsibility for the application of knowledge in practical situations" (1968, 547).

> "From this earliest time (1973) to the present, Parson's discussions of the problem of the social order of modern societies have emphasized the non-political, non-ideological, and value-neutrality of the professional complex and the process of professionalization in contributing to the development and rationality of modern societies" (Goerl; 1978, 168).

Talcott Parsons tente d'expliquer, en utilisant l'approche fonctionnaliste et l'approche systémique, l'itinéraire par lequel les occupations doivent passer pour obtenir le statut de profession.

> "The understanding of the dynamics of the interdependent systems of social interaction which involve professionalization is basic to an understanding of Parson's functional explanation of professionalization" (Goerl; 1978, 178).
> "In analyzing the professional complex [10] as a social system, Parsons is concerned with its capacity for self-maintenance; how well it is able to meet its own functional exigencies, pattern maintenance, (...) and those of the society" (Goerl; 1978, 165).

---

9 Bien que ce ne fut qu'après avoir complété The structure of Social Action en 1948 que Parsons démontre un intérêt soutenu envers la position qu'occupent les professions dans les sociétés modernes, une première manifestation de son attachement à l'étude de cette réalité sociale est perceptible à la fin des années trente (1937) lorsqu'il se préoccupe alors des "learned professions". D'après Goerl "... it was only in the 1950's that Parsons began in earnest to analyze professionalization in relation to the problem of social order as well as social adaptation" (1978, 173).

10 "The 'professional complex' represents the collectivity (the individuals and institutions) which is involved in the creation, transmission, and application of scientific knowledge" (Goerl; 1978, 161).

La pensée de Parsons s'est développée principalement dans le cadre de l'analyse de la pratique médicale, et de l'étude des relations entre le médecin et son patient [11].

Considérant que le comportement des êtres humains est influencé jusqu'à un certain point par des normes, des valeurs et des croyances, Parsons tient à faire remarquer que les personnes "...demeurent toujours des individus actifs qui possèdent une volonté libre, et non simplement des agents sociaux qui ne font que s'adapter; (...) ils ne sont pas sujets au déterminisme social mais ils sont plutôt sujets à un niveau élevé de hasard, justement à cause de leur désir de liberté" (1968, 42, 125 - Gouldner, cité par Goerl; 1978, 161 - Goerl; 1978, 61-62).

Tout en parvenant à construire une théorie de l'action destinée à expliquer en partie le comportement de l'individu en tant qu'être humain "...orienté vers l'atteinte de buts lorsqu'en situation et qui est susceptible de privilégier une dépense normative et régularisée d'énergie" (1951, 5), Parsons considère que le système social [12] constitue un point de référence très important lorsqu'il s'agit d'analyser la façon dont une personne se comporte. Il en arrive à percevoir les individus "... comme étant régularisés ou gouvernés par des standards normatifs de systèmes sociaux au point où ils en arrivent à intérioriser les valeurs sociales comme étant des normes sociales les engageant" (1970, 874).

La méthode que Parsons privilégie pour aborder l'étude du processus de professionnalisme nécessite que l'on situe à la fois "... dans le contexte des fonctions sociales fournies par le processus de professionnalisation, ainsi que de celui qui se rapporte à l'auto-fonctionnement et à l'indépendance du modèle

---

11 Les écrits de Parsons sur les professions ont aussi porté sur la psychiatrie, le droit, la religion et l'enseignement.

12 "A social system is a plurality of individual actors interacting with each other in a situation which has at least a physical or environmental aspect, actors who are motivated in terms of a tendency to the mental aspect, actors who are motivated in terms of a tendency to the 'optimization of glorification' and whose relation to their situations including each other, is defined and mediated in terms of a system of culturally structured and shared symbols" (Parsons; 1951, 5-6).

professionnel complexe" (1968, 537). Ainsi, compte tenu de sa conception de la structure et du fonctionnement d'une société, Parsons en arrive à la conclusion que le maintien de l'ordre social dans le monde du travail est possible aussi longtemps que la société conserve un certain niveau de confiance envers les professions et les professionnels, et tant que celle-ci persiste à les autoriser et à promouvoir les valeurs cognitives qui sont nécessaires au maintien de leur solidarité de groupe ainsi qu'à la réalisation de leurs rôles sociaux.

> "Parsons sees the social integration of a modern society as being dependent upon the social system's institutionalization of cognitive values which are created, transmitted, and applied to the professional complex and its units - the university, scientific and applied professions, professionals, and their clients. With the complementary value - patterns posited by Parsons, the modern society's integration is, in part, dependent on the professional complex's ability to produce cognitive values which are facilitative of social rationality" (Goerl; 1978, 175-176).

> "Insofar as the professional complex can maintain its value-neutrality and autonomy, Parsons stresses that it can provide the knowledge for both societal integration and adaptation, and indirectly, collective goal-attainment" (Goerl; 1978, 178).

Considérant que les diverses entités professionnelles peuvent être perçues comme des collectivités [13], et qu'il doit en être de même aussi longtemps que le pouvoir dont elles disposent prend davantage une connotation normative que coercitive, c'est au système politique que revient la responsabilité de veiller à ce que les objectifs de la collectivité soient atteints. Pour ce faire, un tel système "...doit générer et répartir un pouvoir aux unités sociales; cette distribution doit se baser sur leurs responsabilités d'effectuer des tâches sociales telles que l'atteinte collective d'un but, l'adaptation, etc... (1966, 290-296).

---

13 "A collectivity is any system involving the coordinated action of a plurality of individuals oriented to the attainment of a collective goal or a system of collective goals" (1969, 318).

> "Power is the capacity of the social system to get things done in its collective interests (...) power denotes the capacity of the society to mobilize its resources in the interests of goals, defined as positively rather than permissively sanctioned by the system as a whole--goals that are affected with a public interest" (1969, 205).

Selon la théorie de Parsons l'autonomie professionnelle, ainsi que la légitimation du pouvoir [14] dont dispose le professionnel envers son client, s'expliquent par la stratification sociale qui, contrairement à ce qu'en pense K. Marx, représente une source d'intégration sociale plutôt que de constituer un élément générateur de conflits (Goerl; 1978, 188 - ibid., 235, 236).

> "The inequality of power, for Parsons and others [functionalists], does not divide society, as in Marxian thought, but instead promotes social integration and order by facilitating the mobilization of resources in order to achieve collective goal attainment" (Goerl; 1978, 188).

Après avoir précisé qu'il existe selon lui deux types d'idéologies, l'une étant qualifiée de générale [15] et l'autre de particulière [16], et que celles-ci peuvent contribuer à l'établissement d'un ordre social, Parsons avance que l'idéologie peut toutefois devenir une source de conflit et de tension lorsque les fondements des systèmes de valeurs auxquels se réfère une

---

14 Il importe de noter que Parsons établit une distinction entre pouvoir et influence. "While power concerns the social system's capacity to achieve its collective goals, influence concerns the ability of individuals and social units, through persuasion, to make these 'social' interests a part of the society's collective interests" (cité par Goerl; 1978, 189).

15 "The general ideology is that body of ideas which provides the conceptual framework for interpreting the empirical state of a society in either positive or negative terms (...) it suggests that the 'selection' of problems to which answers are given is a function of the values of the society in which such knowledge arises and becomes significant (1951, 151-152).

16 In contrast, particular ideologies refer not to the institutionalization of the cultural system of a society, but to the society's institutionalization of the cultural system itself (...) particular ideologies involve the question and degree of social integration. In light of the society's general ideology, they involve the problems of selectivity and distortion. Being part of the normative structure of society, they determine concrete social action" (1951-1952). "For Parsons, selectivity involves not giving a balanced account, and distortion involves giving false information or statements of error in light of the general ideology" (Goerl; 1978, 263).

société sont critiqués. C'est pourquoi il consacre beaucoup d'énergie à défendre les idées qu'il avance puisque celles-ci s'appuient, dans son optique, sur les fondements de la société américaine qui lui semble être moderne, démocratique et ouverte, tout en privilégiant à la fois le pluralisme et l'individualisme. Considérant la complexité de ce type de société dans laquelle "une démocratie directe est impossible (...) et que seulement une démocratie représentative ou indirecte est possible" (Parsons, cité par Goerl; 1978, 203-204, 208), Parsons en arrive à formuler l'hypothèse que les relations qui existent entre une société professionnalisée et un État démocratique sont très compatibles. Toutefois, en appuyant son argumentation sur la théorie du système social dans lequel il considère que les divers sous-ensembles doivent être perçus en tant qu'entités à la fois indépendantes et interdépendantes, il importe de noter que les commentaires de Parsons font état de certains avantages et de divers inconvénients qui peuvent découler de l'existence d'un tel type de relations entre une société professionnalisée et un État démocratique. "Une société peut être à la fois professionnalisée et démocratique en autant que les valeurs du modèle professionnel et de la politique démocratique ne soient pas conflictuelles au point de poursuivre des buts diamétralement opposés" (cité par Goerl; 1978, 217).

Exprimant un point de vue différent de la majorité de ses principaux critiques, Parsons considère que le processus de professionnalisation a un caractère positif parce qu'il contribue à l'établissement d'une meilleure rationnalisation et modernisation de la société (1958, 208 - Goerl; 1978, 213).

Conscient du fait que certains problèmes sociaux peuvent être engendrés soit par la présence du processus de professionnalisation, soit par l'institutionnalisation d'un "complexe professionnel", ou tout simplement par le fait que le professionnel possède trop de pouvoir lorsqu'il entre en relation avec ses clients, Parsons se déclare malgré tout optimiste [17] en ce qui concerne le maintien de l'ordre social prenant en considération que "...les sociétés et

17 "As a functionalist, Parsons does posit a deterministic view of social action, but as voluntarist, he stresses the interdeterminateness of man's actions (...) Thus he is concerned with the autonomy of the professional complex and the authority of the professionals in an individualistic and democratic society" (Goerl; 1978, 269).

les clients peuvent accepter ou rejeter de façon volontaire les fonctions sociales, le modèle d'autorité de type professionnel et les professionnels" (cité par Goerl; 1978, 215). "Par conséquent, l'autorité du modèle professionnel ainsi que de ce genre de travailleurs dépend de l'acceptation par une société et par le client [18] de la légitimation des fonctions, de la compétence et de l'autorité du professionnel. C'est donc de cette façon que leur autorité est démocratiquement conçue et prolongée" (cité par Goerl; 1978, 218). Parsons admet toutefois que, bien que le professionnel soit dépendant de l'assentiment et de la coopération du client, la relation qui existe entre ces deux personnes est inégale [19]. "La confiance du client dans le professionnel est son apport à la force de cette relation; (...) cette confiance du client signifie son assentiment volontaire, tandis que l'autorité du professionnel est basée sur sa compétence technique" (cité par Goerl; 1978, 219). Cette confiance "libère le professionnel des contraintes externes, et lui donne la liberté d'appliquer ses connaissances techniques à l'intérieur des limites déterminées par ses clients" (cité par Goerl; 1978, 227).

> "Parsons gives to the act of trust a certain active and voluntary character (...) in the voluntary and democratic nature of professionalization (...) the authority of expertise, in contrast to the authority of office, is based on a combination of persuation and trust" (cité par Goerl; 1978, 218).
>
> "The consent and authority symbolize the complementary relationship between democratic citizen and professional expert" (Goerl; 1978, 226).
>
> "There is a substantive difference between the client's role and that of the role of the consumer of economic services in a market system" (cité par Goerl; 1978, 222).

---

18 ... this voluntary support is never complete, the institutionalization of social structures, such as the professional complex, or the institutionalization and internalization of cultural values such as cognitive values, always occur in degrees (cité par Goerl; 1978, 215).

19 "The client does not have the knowledge to give an informed consent" (cité par Goerl; 1978, 223). "Once the client enters the professional complex as a member, he becomes subject to the role obligations associated with the cognitive value of the complex" (cité par Goerl; 1978, 223).

En insistant sur les droits démocratiques des personnes qui sont en relation avec des professionnels (clients, patients, étudiants [20], etc.)... Parsons estime qu'une société professionnalisée à l'intérieur d'un régime de type démocratique, de même qu'un professionnel et son client, ne peuvent former une relation possible ou une association que par une diminution des droits du citoyen lorsqu'arrive le moment de créer, de transmettre et d'appliquer des valeurs de type cognitif. Une telle réduction doit être effectuée de manière démocratique, par l'assentiment volontaire de la personne considérée comme client. Dans le cas où ce dernier est contraint, l'autorité du professionnel ne pourrait exister et, dans un tel cas, une société professionnalisée ne serait pas compatible avec un régime politique de type démocratique (Parsons, cité par Goerl; 1978, 228).

Sur le plan de la connaissance, Parsons considère que la science contribue à la démocratisation de la société en autant que cette dernière institutionnalise et légitimise les valeurs cognitives [21]. Il tient toutefois à souligner que, malgré la grande ressemblance qui existe entre le modèle de valeurs privilégiées par la société américaine et celui du complexe professionnel, on retrouve une certaine différence puisque le premier fait ressortir une orientation individuelle tandis que le second met l'accent sur l'orientation collective (1969, 393-395). Pour Parsons, la création, la transmission, et l'ap-

---

20 "The university (...) as a microcosm of society" (Parsons et Platt, cités par Goerl; 1978, 233) "as the key to the professional complex (...) should be a non-democratic association insofar as the university involves the creation, transmission and application of knowledge (...) in this regard, the faculty and administration have special responsibility while the students do not (...) have 'rights' to full equality with faculty members (...). For reasons of upholding cognitive and academic standards, Parsons stresses that the advancement of knowledge is best served by a stratified non-democratic university (...). Parsons concludes that any attempt to democratize the university is an attack not only on the primacy of cognitive values, but also the universities' stratification systems and the status differences between faculty and students" (Parsons, cité par Goerl; 1978, 230-232).

21 "Parsons notes that modern societies, by definition, have gone the farthest in institutionalizing scientific values and legitiming knowledge as 'the most single mark of generalized superiority' (...) it is Parsons' contention that the degree to which a society grants the professional complex autonomy is the degree to which that same society legitimates the primacy of cognitive values. In this way, society facilitates the creation, transmission and application of 'socially legitimate' scientific knowledge which helps the professional's clients" (Parsons, cité par Goerl; 1978, 215-218).

plication de la connaissance scientifique n'est possible que si la société institutionnalise ou légitimise le modèle professionnel et la primauté des valeurs cognitives. Cette institutionnalisation n'est jamais axiomatique, même dans les sociétés modernes (1968, 348, 455). Selon Goerl (1978, 233), il importe de noter qu'en décrivant la professionnalisation comme le processus par lequel la connaissance scientifique est créée, transmise, et appliquée, l'analyse que Parsons effectue de l'université et de la nécessité qu'elle soit autonome et neutre, permet d'établir un parallèle avec l'analyse qu'il effectue des professions, en ce qui concerne leur autonomie et leur neutralité.

En terminant ce rapide tour d'horizon de la pensée de Talcott Parsons, il importe de souligner que celui-ci considère les professionnels comme des agents ayant des fonctions importantes à remplir dans la société "moderne". Ayant cherché à faire ressortir dès 1937, les caractéristiques particulières de ce type d'occupation (rationalité, universalisme et spécificité fonctionnelle) [22], il continue d'affirmer, à la fin des années cinquante, que les professions doivent être perçues comme étant:

> "...a category of occupational role which is organized about the mastery of and fiduciary responsibility for any important segment of a society's cultural tradition, including responsibility for its perpetuation, and for its future development. In addition, a profession may have responsibility for the application of its knowledge in practical situations" (1968, 547).

S'adressant à ceux qui considèrent les professions et les professionnels comme des phénomènes sociaux relativement flous et indistincts, Parsons a tenu à leur rappeler à nouveau en 1968, qu'il importe de les étudier au moyen de l'analyse structuro-fonctionnelle, tout en tenant compte qu'il existe des caractéristiques particulières les distinguant des autres occupations et des autres travailleurs.

---

22 "By ratioality [Parsons] means the scientific approach which is objective as opposed to subjective. The professional also deals with his clients according to universal criteria, while at the same time becoming much more specialized in his work" (Brubaker; 1977, 24).

> "The core criteria within the more general category of occupational role seems to be technical training accompanied by some institutionalized mode of validating both the adequacy of training and the competence of trained individuals... The second criteria is that not only must the cultural tradition be mastered in the sense of being understood but skills in same form of its use must also be developed. The third and final core criteria is that a full fledged profession must have some institutional means of making sure that such competence will be put to socially responsible uses" (Parsons; 1968, 536).

Bien que Talcott Parsons fut reconnu "le théoricien d'avant-garde du fonctionnalisme" (Goerl; 1978, 157), d'autres chercheurs se sont aussi penchés, surtout au début de la seconde moitié du XXe siècle, sur le fait "qu'une distinction très précise entre les occupations ne peut pas être faite en termes de professionnel versus non-professionnel, et qu'un continuum de facteurs doivent être pris en considération" (Gross; 1958, 77). Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'établir, d'après Gross, une certaine distinction entre les pratiques professionnelles et les principes auxquels aspirent les professions. À cet effet, il propose aux chercheurs d'utiliser une liste d'éléments qui sont susceptibles de refléter ce qu'il considère être les principaux axes du professionnalisme.

> "1. A professional activity is one in which general knowledge is applied to solve particular problems, each of which is different from all other such problems; the professions and professionals provide unstandardized products and services;
>
> 2. A special relation of confidence (and degree of personality involvement) between professional and client or patient is involved; a doctor or lawyer is, of course, expected to be technically competent; but also, the client must respect and like him as a person;
>
> 3. The professional is the man who knows; he has power precisely by virtue of being a repository of knowledge;
>
> 4. The professional (with his sense of obligation to his art) is expected to use only the best or most efficient techniques and not merely the traditional or democratic ones;

> 5. In his sense of identity with his colleagues, the professional feels himself to be part of the group to the extent that the group opinion of him is a significant control of his behavior;
>
> 6. The professional provides services which may be required at a moment's notice and which may be essential to the health or the welfare of the individual asking for the service" (Gross; 1958, 81).

Reconnaissant qu'aucune occupation n'est en mesure de satisfaire aux exigences maximales de cet ensemble de critères, Gross suggère que l'on établisse "un continuum professionnel sur lequel les occupations qui satisfont à tous les critères soient d'un côté, et celles qui n'en satisfont à aucun, de l'autre" (cité par Brubaker; 1977, 30). Une telle façon de procéder lui apparaît nécessaire compte tenu du fait que toute occupation qui s'approche du statut professionnel connaît d'importants changements internes sur le plan structurel, et que ces changements affectent non seulement l'occupation comme telle, mais aussi sa relation à l'intérieur de la société dans laquelle elle se trouve (Gross, cité par Brubaker; 1977, 29).

> "... structural changes, including changes in the relationship of the practitioner to society at large, can be viewed according to the degree to which certain criteria are met. These criteria include obligation to one's art, sense of group identity, and significance of the occupational service to society" (Gross; 1958, 77).

Bien que les critères mentionnés par Gross soient sensiblement les mêmes que ceux énumérés par ses prédécesseurs, la spécificité de son approche réside dans le fait que certains de ces attributs se situent, d'après Brubaker (1977, 30), au niveau des attitudes que privilégient les membres qui font partie d'une occupation plutôt que de se limiter uniquement à la présence ou à l'absence de caractéristiques structurelles.

William J. Goode, qui fut un contemporain de Gross, partage sensiblement les mêmes idées de ce dernier lorsqu'il avoue que:

> "There is no dividing line between occupations and professions, but rather a continuum of variables which

> determine its status. Thus, rather than addressing the question as to whether an occupation is a profession, it is far more profitable to ask how far an occupation has moved in the direction of increased or decreased professionalization" (1969, 306-318).

Au cours de l'année 1957, Goode affirme que les professions peuvent être perçues en tant que "communauté à l'intérieur de la communauté (...) dans laquelle les critères d'unité tels que l'identité commune, les définitions de rôles, l'engagement et les valeurs sont considérées comme ayant une suprême importance" (194-200). Après avoir procédé à une analyse des attributs qui ont été le plus souvent cités par les chercheurs, il en arrive à la conclusion que les deux principales caractéristiques que les professions semblent posséder sont l'acquisition d'une formation spécialisée et prolongée dans une branche du savoir abstrait ainsi que l'intérêt manifesté envers la collectivité et le service (1960, 903). Tout en étant conscient que diverses occupations peuvent occuper un rang supérieur sur un point, et une position inférieure sur l'autre [23], il précise que ces deux facettes se développent généralement dans la même direction. De plus, lorsqu'une occupation se professionnalise de façon croissante, celle-ci acquiert un ensemble d'éléments secondaires qui se rattachent à l'une ou l'autre de ces deux principales caractéristiques:

> "As an occupation becomes more professionalized, it acquires several features which may be viewed as sociologically derivative from the two just noted. These include the following traits:
>
> 1. The profession determines its own standards of education and training.
>
> 2. The student-professional goes through a more far-reaching adult socialization experience that the learner in other occupations.
>
> 3. Professional practice is often legally recognized by some form of licensure.

---

23 À titre d'exemple les infirmières se situent à un niveau élevé sur le plan de l'orientation de service en fonction des besoins sociaux mais elles occupent une position relativement basse en ce qui concerne le champ de connaissances (Goode, cité par Brubaker; 1977, 27).

> 4. Licensing and admissions boards are manned by members of the profession.
>
> 5. Most legislation concerned with the profession is shaped by that profession.
>
> 6. The occupation gains in income, power, and prestige ranking, and can demand higher caliber students.
>
> 7. The practitioner is relatively free of lay evaluation and control.
>
> 8. The norms of practice enforced by the profession are more stringent than legal controls.
>
> 9. Members are more strongly identified and affiliated with the profession than are members of occupations with theirs.
>
> 10. The profession is more likely to be a terminal occupation. Members do not care to leave it, and a higher proportion assert that if they had it to do over again they would again choose that type of work" (Goode; 1960, 903).

L'interdépendance qui doit normalement exister entre ces divers éléments représente de plus, selon Goode, l'un des facteurs importants en ce qui concerne l'affirmation des droits et des responsabilités que l'on est censé retrouver dans les relations que les professionnels entretiennent d'une part avec leurs clients et, d'autre part, avec les membres de leur profession.

> "Consequently an important part of the process by which an occupation becomes a profession is the gradual institutionalization of various role relationships between itself and other parts of the society... We should think of occupations as falling somewhere along a continuum of professionalism, the continuum being made up of common traits in these definitions. We can then reduce the list by subtracting the derivate traits such as high prestige, power and income, from those which are sociologically causal" (Goode; 1960, 903).

Goode conçoit qu'une société qui s'industrialise est une société qui se professionnalise et "qu'aucune occupation ne peut alors devenir une profession sans lutte, au même titre qu'aucune spécialité ne se développe à l'intérieur d'une profession sans opposition" (1960, 902).

> "If a new occupation claims the right to solve a problem which formerly was solved by another, that claim is an accusation of incompetence, and the outraged counteraccusation is, of course, 'encroachment'" (Goode; 1960, 902).

Puisque chaque occupation se sent obligée de revendiquer le fait qu'elle offre un service unique et non disponible ailleurs, Goode trouve tout à fait normal que chacune d'entre elles tente de développer une facette particulière d'un domaine du savoir, et cherche à appliquer celle-ci à un secteur d'activité spécifique, tout en revendiquant un contrôle presqu'exclusif sur ce qu'elle considère comme son "champ de compétence". Pour que cet objectif soit atteint, il importe que la société reconnaisse à sa juste valeur l'importance de développer tel domaine particulier du savoir, et que ses représentants consentent à lui fournir les ressources [humaines, matérielles et monétaires] qui lui permettent d'atteindre cet objectif (1969, 287-288).

Tout en sachant que la responsabilité du professionnel est telle que le client ou la société peuvent être affectés par le travail de certains praticiens qui manquent de compétence ou de probité, Goode considère que la caractéristique dominante de cette catégorie de travailleurs devrait être "la confiance", que le champ de connaissances théoriques ainsi que l'orientation de service constituent les deux facettes les plus importantes, et qu'elles ont pour effet de favoriser une plus grande autonomie, de même que certains éléments qui en découlent tels le pouvoir, le prestige, et la rémunération (1969, 266).

Quant aux connaissances spécifiques à une profession, Goode précise qu'elles doivent être abstraites, intégrées et codifiées autour de certains principes. Puisque celles-ci s'appliquent généralement à la solution de problèmes concrets, il importe que la société les perçoivent comme telles, tout en reconnaissant par la même occasion que le groupe occupationnel qui se préoccupe de tel type de problème, à la fois sur les plans théorique et pratique, est le seul à posséder la connaissance nécessaire pour les solutionner. En contribuant au développement, à l'organisation et à la transmission de cette connaissance, la profession concernée mérite aussi d'être perçue comme l'arbitre final dans les débats portant sur la validité de certaines solutions techni-

ques, en autant que celles-ci se situent à l'intérieur des limites de sa compétence.

> "L'ensemble des connaissances et des habiletés propres à une profession de même que la difficulté de les acquérir doivent être telles qu'un décalage apparaisse nettement entre le niveau de compétence d'un professionnel et celui d'un profane" (Goode, traduit par Trottier; 1970, 8-9).
>
> "En ce qui concerne l'orientation de service, Goode la définit comme la norme selon laquelle les solutions techniques auxquelles parvient un professionnel sont définies en fonction des besoins des clients et pas nécessairement en fonction des intérêts particuliers du professionnel. Toutefois, c'est le praticien qui prend les décisions relativement aux besoins des clients. De plus, idéalement et souvent dans les faits, la profession exige un sacrifice réel de la part du praticien. La société s'attend à ce qu'il en soit ainsi et les praticiens qui s'approchent le plus de cet idéal sont mieux considérés par leurs propres collègues" (Goode, traduit par Trottier; 1970, 9).

Malgré la constatation de Goode à l'effet que la majorité des éléments utilisés par ses prédécesseurs, et par les gens de sa génération pour définir le terme "profession" ont davantage un caractère convergent que divergent, et qu'il existe diverses omissions chez certains auteurs (1960, 903) ... ce que vient confirmer à nouveau Frank E. Hagan dans sa thèse de doctorat déposée en 1975 (76-79) ... l'ambiguïté que continue de générer ce concept demeure toujours présente (Goode; 1960, 903).

Cette difficulté *à saisir un tel phénomène* social se retrouve aussi dans l'esprit de plusieurs chercheurs lorsqu'arrive le moment d'identifier le cheminement que devrait prendre une occupation qui aspire au statut social de profession, ainsi que les attitudes et les comportements que devraient adopter les individus voulant être perçus comme des professionnels. Dans le but de solutionner ce problème, Rue Bucher et Anselm Strauss proposent d'analyser les professions en accordant une attention particulière aux transformations internes sur le plan de la spécificité et de la diversité de certaines de ses facettes qui font davantage état du caractère intrinsèque qu'extrinsèque de ce phénomène social (Hagan; 1975, 25).

> "In actuality, the assumption of relative homogeneity within the profession is not entirely useful; there are many identities, many values, and many interests. These amount not merely to differentiation or single variation. They tend to become patterned and shared. Coalitions develop and flourish - and in oposition to some others. We shall call these groupings which emerge within a profession 'segments'" (Bucher et Strauss; 1961, 326).

Bucher et Strauss perçoivent ainsi le professionnalisme comme étant davantage caractérisé par la combinaison d'intérêts hétérogènes et conflictuels, plutôt que comme une communauté d'individus possédant une même identité et qui privilégient les mêmes valeurs tout en jouant leurs rôles de façon relativement homogène. D'après eux, cette diversité que l'on rencontre dans les multiples façons de voir et de faire des professionnels serait principalement engendrée par les scissions et les changements survenus à divers moments au sein de la profession.

> "Since a profession has as many identities as it has segments, it follows that it does not possess a common set of values. Certain segments, as a matter of fact, may be in conflict with other segments over such values. Bucher and Strauss suggest that the mission which a specialty within a profession proclaims for itself can be entirely different from the one followed by the other professional group. Methodology may be another case in point. Specialties may arise over new methods or techniques with one group favoring a particular approach in contrast to the other. Members of professions also become involved in client relationships which are distinctive to a particular segment. Colleagueship may be a sensitive indicator of segmentation *since whom* a man accepts as colleagues reflect his own place in the profession. Differences in *interest* within a profession may be seen in rivalries over educational curriculums, in recruitment, in the rise of competing professional associations. Even codes of ethics and procedures of certifications are involved in the conflicts between segments within a profession" (Bucher et Strauss; cités par Stamm; 1968, 40).

Peter Blau et W. Richard Scott proposent de circonscrire cette problématique en procédant à l'examen des principes inhérents au professionnalisme, plutôt que de privilégier l'observation des pratiques professionnelles. Pour attein-

dre cet objectif il leur apparaît nécessaire de tenir compte des six préceptes suivants:

> "1. Decisions and actions governed by universalistic standards based on objective criteria independent of any particular case under construction;
>
> 2. A specialized rather than a generalized professional expertness which delimits the problem dealt with to a specific area;
>
> 3. A detached relationship with clients that condems emotional exploration or involvement;
>
> 4. Status based on outstanding individual performance as perceived by peers;
>
> 5. Decisions divorced from the practitioner's self-interest;
>
> 6. A distinctive control structure removed from any hierarchical work system" (1962, 62).

George Strauss affirme l'année suivante que les quatre principales valeurs susceptibles de caractériser la spécificité du professionnalisme sont:

> "1. Entry is restricted to those who can demonstrate proficiency in regard to specialized knowledge and skills obtainable only through training, usually academic;
>
> 2. Autonomy to decide how his function is to be performed and freedom from lay restrictions;
>
> 3. A feeling of commitment to his calling--identifying more with members of his profession in other organizations than with his own organization;
>
> 4. A responsibility to society for the maintenance of professional standards of work--professional self-discipline and code of ethics" (1963, 9).

Considérant qu'une définition sociologique de la notion de profession devrait se limiter à ce qui doit être perçu comme "la différence spécifique du comportement professionnel" (1963, 117), Bernard Barber propose de circonscrire la nature du terme professionnel en utilisant quatre traits principaux:

> "generalized and systematic knowledge, primary orientation to community interest, self-control through codes of ethics, and a system of rewards that are ends in themselves, not means to some end of individual self-interest" (Barber; 1963, cité par Klegon; 1975, 9).

La construction d'une échelle destinée à évaluer le degré de professionnalisme de cette catégorie de travailleurs, l'incite à conclure qu'une telle analyse devrait s'effectuer en tenant compte des aspects suivants:

> "1. A high degree of generalized and systematic knowledge;
>
> 2. Primary orientation to the community interest rather than to individual self-interest;
>
> 3. A high degree of self-control of behaviour through codes of ethics internalized in the process of work socialization and through voluntary associations organized and operated by the work specialists themselves;
>
> 4. A system of rewards [monetary and honorary] that is primarily a set of symbols of work achievement and thus ends in themselves, not means to some end of individual self-interest" (Barber; 1963, cité par McKinlay; 1973, 64).

Puisque les professions doivent prendre en considération le bien-être de la société avant de promouvoir l'intérêt personnel de leurs membres, il semble donc tout à fait logique que la raison d'être d'un tel outil d'évaluation porte d'abord et avant tout sur le service destiné au public ainsi que sur l'idéal humaniste du professionnel (Barber; 1965, 18).

À la fin des années soixante, Richard Hall suggère d'utiliser une approche séquentielle (ordinale) pour définir la notion de profession, plutôt que de répartir les multiples occupations en catégories dites professionnelles et non-professionnelles. Cette façon de procéder lui semble possible lorsque l'on considère la combinaison des composantes de structures et d'attitudes existant à un haut niveau dans les occupations professionnalisées, et se retrouvant à un degré plus faible chez les occupations les moins professionnalisées (1969, 71-72, 81).

Comparativement aux métiers où l'emphase est mise sur la dextérité manuelle tout en se basant sur la technique, Hall précise que les professions insistent plutôt sur la capacité intellectuelle et la connaissance théorique (cité par Klegon; 1975, 13). En plus des connaissances dont elles disposent, le degré d'autonomie de leurs membres dans l'exercice de leurs fonctions joue aussi un rôle extrêmement important (Hall; 1969, 81 - Hall cité par Brubaker; 1977, 31 - Brubaker; 1977, 22).

Au cours de l'année 1969, Hall présente un outil de mesure [24] dont l'objectif principal tente de faire ressortir jusqu'à quel point les individus qui oeuvrent dans diverses occupations ont réussi à intérioriser certaines attitudes professionnelles en ce qui concerne:

> "1. The use of the professional organization as a major reference--this involves both the formal organization and informal colleague groupings as the major source of ideas and judgments for the professional in his work.
>
> 2. A belief in service to the public--this component includes the idea of indispensability of the profession and the view that the work performed benefits both the public and the practitioner.
>
> 3. Belief in self-regulation--this involves the belief that the person best qualified to judge the work of a professional is a fellow-professional, and the view that such a practice is desirable and practical. It is a belief in colleague control.
>
> 4. A sense of calling to the field--this attitude reflects the dedication of the professional to his work and the feeling that he would probably want to do the work even if fewer extrinsic rewards were available.
>
> 5. Autonomy--this involves the feeling that the practitioner ought to be able to make his own decisions without external pressures from clients, those who are not members of his profession, or from his employing organization" (1969, 81-82).

---

24 Hall signale que "each scale attained a reliability of 0,80 or higher using the split-half method with the Spearman-Brown correction formula, when tested with physicians, nurses, teachers and accountants" (1969, 95).

Cette tendance à analyser les occupations en comparant le niveau relatif de professionnalisme des travailleurs se poursuivit durant les années soixante-dix.

Au tout début de cette décennie, l'un des principaux représentants du professionnalisme, Wilbert E. Moore, publie un volume intitulé The Professions: Roles and Rules dans lequel il explicite la signification qu'il donne à ce concept [25], tout en proposant une liste d'éléments qui lui semblent être les plus représentatifs de cette réalité sociale:

> "1. The professional practises a full time occupation, which comprises the principal source of his earned income.
>
> 2. The professional has a commitment to a calling, that is, the treatment of the occupation and all of its requirements as an enduring set of normative and behavioral expectations.
>
> 3. Those who pursue occupations of relatively high rank in terms of the criteria of professionalism are likely to be set apart from the laity--they are identified with their peers, often in formalized organization.
>
> 4. The professional has possession of esoteric but useful knowledge and skills, based upon specialized training or education of exceptional duration and perhaps of exceptional difficulty.
>
> 5. The professional is expected to exhibit a service orientation in the practice of his occupation.
>
> 6. In the use of his exceptional knowledge, the professional proceeds by his own judgment and authority; he thus enjoys autonomy restrained by responsibility" (1970, 16-17).

25 "A profession is an occupation whose incumbents create and explicitly utilize systematically accumulated general knowledge in solving the problems posed by the clientele" (1970, 53-54).

Cette tendance à analyser les occupations en comparant le niveau relatif de professionnalisme des travailleurs se poursuivit durant les années soixante-dix.

Au tout début de cette décennie, l'un des principaux représentants du professionnalisme, Wilbert E. Moore, publie un volume intitulé The Professions: Roles and Rules dans lequel il explicite la signification qu'il donne à ce concept [25], tout en proposant une liste d'éléments qui lui semblent être les plus représentatifs de cette réalité sociale:

> "1. The professional practises a full time occupation, which comprises the principal source of his earned income.
>
> 2. The professional has a commitment to a calling, that is, the treatment of the occupation and all of its requirements as an enduring set of normative and behavioral expectations.
>
> 3. Those who pursue occupations of relatively high rank in terms of the criteria of professionalism are likely to be set apart from the laity--they are identified with their peers, often in formalized organization.
>
> 4. The professional has possession of esoteric but useful knowledge and skills, based upon specialized training or education of exceptional duration and perhaps of exceptional difficulty.
>
> 5. The professional is expected to exhibit a service orientation in the practice of his occupation.
>
> 6. In the use of his exceptional knowledge, the professional proceeds by his own judgment and authority; he thus enjoys autonomy restrained by responsibility" (1970, 16-17).

---

25 "A profession is an occupation whose incumbents create and explicitly utilize systematically accumulated general knowledge in solving the problems posed by the clientele" (1970, 53-54).

Reconnaissant que ces diverses caractéristiques ont une valeur inégale [26], Moore affirme que celles-ci ne forment pas un amalgame d'éléments, mais qu'elles doivent plutôt être perçues comme une série de traits (...) qui font partie d'un continuum qui va du non-professionnalisme au professionnalisme (...) et sur lequel on peut situer toute occupation qui dispense un service. Tout en signalant qu'il existe chez les auteurs des différences mineures en ce qui concerne les critères de professionnalisation (1970, 51), Moore semble convaincu que l'utilisation d'une échelle qui permettrait d'identifier le niveau de professionnalisme aurait pour effet de situer les occupations selon un certain ordre (1970, 16-17).

Au cours de la même année, G. Harries-Jenkins, propose d'étudier le professionnalisme en regroupant les caractéristiques des professions en six grandes catégories, chacune d'entre elles se subdivisant en sous-ensembles [27] (1970, 58-59).

1. La structure:
   (a) Spécialisation: la nature particulière de l'activité d'un groupe
   (b) Centralisation: l'endroit où se situe le mécanisme d'autorité et de sanctions
   (c) Standardisation: le contrôle du comportement non occupationnel

2. Le contexte:
   (a) La dimension spatio-temporelle
   (b) La taille du groupe occupationnel
   (c) Les ressources du groupe occupationnel
   (d) Les relations qui existent dans le groupe

3. L'activité:
   (a) Les buts du groupe occupationnel
   (b) Le rôle des individus qui en sont membres

---

26 "Using a scale of professionalization developed by Rosenblum, Moore views prolonged training, service orientation and autonomy as the progressively highest and thus most important elements in his scale" (cité par Hagan; 1975, 21).

27 Pour de plus amples informations concernant chacune de ces catégories ainsi que les caractéristiques spécifiques à chaque sous-ensemble, il importe de consulter l'article de G. Harries-Jenkins, "Professionals in Organizations", publié dans Professions and Professionalization, Sociological Studies no. 3; Jackson, J.A., Cambridge University Press; 1970, p. 51-108.

4. La formation:
   (a) Les exigences intellectuelles en relation avec l'occupation
   (b) Les fondements de la théorie systématique
   (c) Le processus éducationnel institutionnalisé
   (d) La durée de la formation
   (e) Le coût de la formation

5. L'idéologie:
   (a) L'implication de la personnalité
   (b) Le sentiment d'appartenance au groupe
   (c) La culture du groupe
   (d) Le statut
   (e) Le processus de socialisation

6. Le comportement
   (a) Le code de conduite
   (b) L'évaluation au mérite

Le concept "profession" constituant une réalité fort abstraite, Harries-Jenkins propose d'étudier cette notion sous l'angle de la professionnalisation, puisqu'il est alors possible d'observer et de mesurer certaines caractéristiques à travers une approche quantitative (ex. items 2b, 4d, 4e, etc.). Toutefois, ce chercheur avoue être confronté à une tâche très complexe lorsqu'arrive le moment d'établir une nette distinction entre ce que doivent être d'une part les éléments essentiels et, d'autre part, les caractéristiques secondaires, surtout parce que le professionnel d'aujourd'hui est souvent un employé salarié, et qu'il oeuvre au sein d'un organisme ayant une structure hiérarchique de type bureaucratique. Il se retrouve donc au sein de deux institutions (la profession, et l'entreprise qui l'emploie) qui possèdent chacune leurs normes, leur expertise particulière (1970, 53-54, 89).

L'année suivante, R.M. Pavalko propose, dans Sociology of Occupations and Professions (1971, 26), une approche qui tient compte de huit dimensions:

| DIMENSION | OCCUPATION | PROFESSION |
|---|---|---|
| 1) Théorie-technique intellectuelle | Absente | Présente |
| 2) Orientation aux valeurs sociales | Négative | Positive |
| 3) Formation | a) Courte<br>b) Non-spécialisée<br>c) Manipulation d'objets<br>d) Sous-culture non-importante | Longue<br>Spécialisée<br>Manipulation de symboles<br>Sous-culture importante |
| 4) Motivation | Intérêt personnel | Service à la communauté |
| 5) Autonomie | Faible | Grande |
| 6) Sens de l'engagement envers l'occupation | À court terme | À long terme |
| 7) Sens communautaire | Faible | Élevé |
| 8) Code d'éthique | Inexistant | Très développé |

Pavalko tient toutefois à préciser que les diverses collectivités occupationnelles possèdent ces caractéristiques à des niveaux variés, et qu'il n'existe pas d'actes posés par un individu dans l'exercice de ses fonctions où l'ensemble de ces caractéristiques seraient totalement présentes ou absentes [28].

Cet auteur émet de plus une seconde réserve au sujet de son modèle d'analyse lorsqu'il affirme que les "étapes" entre chaque pôle du continuum pourraient être divisées en un nombre infini d'unités si l'on se base sur le niveau de développement atteint par chacune des dimensions concernées. Même si chacune

28 À titre d'exemple, Pavalko mentionne que "In a little-professionalized occupation (e.g. shoeshine man), the costumer feels free to criticize the service he receives in terms of price, quality and timeliness, while the client of the professional generally surrenders this tendency to professional authority" (cité par Brubaker; 1977, 40-41).

d'entre elles est nécessaire pour une profession, il est difficile de déterminer l'ordre d'importance de chaque élément (1971, 27).

Un autre promoteur de l'approche centrée sur le professionnalisme, P. Elliott publie en 1972 un ouvrage intitulé The Sociology of the Professions dans lequel il présente une grille d'analyse qui intègre un certain nombre de caractéristiques professionnelles identifiées par les chercheurs qui se sont intéressés à cette question, plus spécialement depuis le début de la seconde moitié du XX$^{e}$ siècle. Il considère que l'interrelation qui existe entre ces multiples éléments peut être perçue selon la notion de continuum puisque ceux-ci se retrouvent généralement ensemble à leurs points extrêmes, chez les occupations ordinairement reconnues comme professions, et qu'ils peuvent aussi être utiles pour étudier d'autres occupations (1972, 96-97). Elliott avance de plus qu'il est nécessaire d'apporter une attention tout à fait spéciale au comportement des individus en-dehors de leurs lieux de travail, puisque ce facteur joue un rôle particulièrement important lorsqu'il faut comparer les différentes professions entre elles (cité par Brubaker; 1977, 36).

Au cours de la même année, Hash propose un autre modèle d'analyse constitué de cinq éléments dont il importe de tenir compte dans l'analyse du cheminement d'une occupation qui aspire au titre de profession; ce sont: le service à la clientèle, l'existence d'une association professionnelle qui a le pouvoir d'uniformiser les pratiques et d'imposer un code d'éthique tout en contrôlant la certification, ainsi qu'une éducation de niveau élevé qui favorise l'acquisition de connaissances théoriques et d'habiletés techniques.

Enfin, G. Ritzer émet l'idée que les occupations peuvent être classifiées d'après six éléments, et que l'acquisition de ces diverses facettes se situe à l'intérieur d'un continuum qui doit tenir compte de l'image que l'on se fait de la profession idéale.

Ainsi, le modèle professionnel idéalisé doit être perçu comme celui:

> "1. qui se fonde sur une base de connaissances systématisées (dans un corpus théorique) ou convainc qu'il se fonde sur une telle base;

2. qui a acquis une autorité sur la clientèle par la confiance qu'il inspire et la démonstration qu'il a faite de la nécessité d'une telle autorité;

3. qui se définit comme étant avant tout au service de la communauté;

4. qui a acquis le contrôle sur son travail (ou mieux sur tout son champ d'activité);

5. qui est reconnu légalement comme profession et accepté socialement comme tel;

6. qui a développé une culture qui lui est propre par la voie de la socialisation des nouveaux membres, principalement" (1973, 18).

Dans un volume intitulé Man and his work et publié l'année précédente, Ritzer avance que la théorie sociologique des occupations devrait procéder à un rapprochement entre la tendance centrée sur le professionnalisme (functional perspective or functionalist model) et celle portant sur la professionnalisation (process perspective or processualist model), puisque le niveau de développement que chacune de ces tendances a atteint à cette époque permet de concevoir qu'il existe possiblement une certaine compatibilité entre ces deux écoles de pensée.

> "It is interesting to note that the reconciliation of the processual and functional perspectives in occupational sociology follows a similar attempt at reconciliation in general sociological theory. Dahrendorf, for example, outlines what he considers to be the major tenets of conflict (or process) and functional (or structural-functional) theory and concludes that neither approach, in itself, is complete. For Dahrendorf they constitute complementary rather than alternative perspectives. Van den Berghe also sees the possibility of wedding the two perspectives. He cites a number of communalities in the two approaches, including a holistic view of social systems; concern with equilibrium models of these systems; and agreement that conflict can contribute to integration and, conversely, that integration can lead to conflict and change. The occupational sociologist can focus on the structure of an occupational as well as the inherent strains, conflicts, process and change" (Ritzer, cité par Hagan; 1975, 27).

En s'appuyant sur la perception de Ritzer [29], ainsi que sur celle de certains auteurs qui se sont exprimés au sujet de l'existence d'une possible complémentarité [30], entre la perspective fonctionnaliste et celle centrée sur les étapes "naturelles" à franchir pour les occupations qui souhaitent obtenir le titre de profession, Frank E. Hagan propose, en 1975, un modèle d'analyse tri-dimensionnel, lequel incorpore, en une seule esquisse, les dimensions séparées, bien qu'interreliées: professionnalisation, attitudes et comportement professionnel (1975, 31).

Tout en considérant que le concept de profession a été largement utilisé par le public ainsi qu'au sein de cercles académiques en se référant à une foule de conditions, d'attitudes, de comportements et d'occupations (1975, 32), Hagan estime que chacune des dimensions soumises à l'étude peut être mesurée sur un continuum puisque le professionnalisme et la professionnalisation sont des questions de degré plutôt que d'espèce (1975, 55), et que ces concepts prennent davantage de signification lorsqu'on compare des occupations se trouvant dans un contexte relativement semblable. Voulant explorer la validité [31] d'une telle approche, Hagan conduit une recherche auprès de neuf occupations. Publiant le résultat de ces travaux dans sa thèse de doctorat présentée en 1975, cet auteur en arrive cependant à la conclusion que:

---

29 "Ritzer theoretically presents the distinction between occupational professionalization and individual professionalism" (Hagan; 1975, 32).
"Building upon the work of Ritzer, Hall, Wilensky (...) a heuristic model which incorporates all three dimensions (...) can be explored" (1975, 32).
"The major features of this exploratory research are the introduction of a new theoretical model of professions and a comparative, empirical analysis of occupations which share a common work environment in order to address the research problem of concomitance between (...) the professionalization of occupations and attitudinal and behavioral professionalism of incumbents of these same occupations" (1975, 189, iii).

30 "The fact that these two models are not incompatible and may indeed be wedded is indicated, by the incorporation of the Ivy League functionalists 'criteria into the processulists' notion of a continuum (...) As explicitly noted in the writings of many authors, occupations may be viewed as lying on a continuum upon which various delineated characteristics specify the degree of professionalization" (Hagan; 1975, 26-27).

31 "The major feature of the proposed professions model is that it combines measures on all three dimensions of the concept 'profession' into one scheme. This is done in order to evaluate the assumption that there is a congruence between professions and individual professionals who are presumed to act in accordance with these traits" (Hagan; 1975, 3).

> "The major finding of this research is that there is no concomitance between the professionalization of occupations and the attitudinal professionalism of incumbents of these occupations. Furthermore, at the individual level of analysis, no relationship was manifested between attitudinal and behavioral professionalism. Assuming that the indicators used in the operationalization of the three dimensions of the profession concept are valid ones, this finding of a lack of concomitance raises a major question concerning the accuracy of the assumption made by many writers in the field that some relationship exists" (1975, iii, iv).
>
> "If, indeed, the lack of concomitance among the three dimensions analyzed in this research represents a valid finding, then the assumption of concomitance in much of the literature in the sociology of professions is in error" (1975, 189).
>
> "More comparative, empirical work in this area is required in the future in order to better address the issue of comparative professionalization" (1975, 189).

Les remarques formulées par Hagan démontrent qu'il n'existe pas d'interrelation étroite entre les attitudes que les professionnels adoptent dans l'exercice de leurs fonctions, et le degré de professionnalisation atteint par leur occupation. La typologie qu'il élabore dans le but de fournir un nouveau cadre de référence ne facilite guère la tâche au chercheur. (Voir la typologie page suivante).

D'autres auteurs ont insisté sur le fait que l'analyse du phénomène social que constituent les professions au moyen d'une approche centrée sur le professionnalisme apparaît insuffisante, et qu'il importe de tenir compte des diverses étapes qu'une occupation se doit de franchir lorsque ses membres aspirent au statut de professionnels.

> "Professionalism is necessary for professionalization, but it is not sufficient for professionalization to take place" (Blau et Scott; 1962, 60).
>
> "Professionalism may be a necessary constituant of professionalization, but professionalism is not sufficient cause for the entire professionalization process" (Vollmer et Mills; 1966, viii).

Une typologie des occupations et de ses membres

Un modèle tri-dimensionnel des professions

**Types de désignations possibles**

| | P | B | A | |
|---|---|---|---|---|
| PBA | + | + | + | Le professionnel modèle/Profession |
| PBa | + | + | - | Le professionnel non-idéologique/Profession |
| PbA | + | - | + | Le professionnel incompétent/Profession |
| Pba | + | - | - | Le professionnel irresponsable/Profession |
| pBA | - | + | + | L'aspirant non professionnel/Non-profession |
| pBa | - | + | - | Le non professionnel ayant un comportement professionnel/Non-profession |
| pbA | - | - | + | Le non professionnel idéologique/Non-profession |
| pba | - | - | - | Le non professionnel/Non-profession |

**Légende:** P = La professionnalisation; B = le professionnel de comportement; A = le professionnalisme d'attitude

Lettres et signes positifs situés dans les cases supérieures = dimension hautement valorisée;

Lettres et signes négatifs situés dans les cases inférieures = dimension faiblement valorisée (Hagan; 1975, 34).

Avant de procéder à un examen du processus de professionnalisation, qu'en est-il des principales remarques et réserves adressées à l'endroit du mouvement de pensée centré sur le professionnalisme?

## 2. Remarques et réserves relatives à l'approche centrée sur le concept de professionnalisme

Les auteurs qui privilégient l'étude des professions sous l'angle du professionnalisme estiment que ce sont des communautés homogènes et que chacune d'entre elles contribue à se développer une identité spécifique. Tout en invitant leurs membres à adhérer aux mêmes valeurs et à percevoir de façon similaire le rôle qu'ils ont à jouer, les professions invitent ces derniers à se porter à la défense de leurs intérêts individuels et collectifs. Enfin, les professionnels sont grandement influencés par le type d'éducation reçue lors de leur formation académique et professionnelle.

> "There are norms, codes, which govern the behavior of the professional to insiders and outsiders" (Bucher et Strauss; 1961, 325).
>
> "It stresses the importance of professional autonomy and stability achieved through prolonged, specialized training in a body of abstract (scientific) knowledge, and oriented to public or client service. External control has deleterious consequences: professional responsibility and service are gained through visible self-control, involving enforced ethical codes and collegial constraints, vigorous selective recruitment, quality training and professional socialization. Successful implementation of these elementary features usually leads to certain additional professional qualities, among which are licensure, high income and prestige, favorable legislation, and freedom from lay control" (Ladinsky et Grossman; 1966, cités par Hagan; 1975, 22).
>
> "Utilizing a trait approach, professions are often viewed as demonstrating certain unique characteristics 'differentia specifica'" (Barber; 1963, 671).

Parmi les "différences spécifiques" à ce type d'occupation, une importance particulière est accordée au fait que l'agir des professionnels repose sur un ensemble de connaissances à caractère scientifique et universaliste, lorsqu'arrive le moment de résoudre les problèmes avec lesquels leurs clients ou la société sont aux prises. Outre le processus de formation, ceux de socialisa-

sation et de sélection contribuent à maintenir un comportement relativement uniforme entre les membres d'une même profession (Rueschemeyer; 1978, 17 - Perrucci; 1973, 122).

> "For the functionalists, professions are highly similar in that their affairs and conduct are governed by the norms and values of the scientific community such as universalism, communism (communality), disinterestedness, and organized scepticism" (Barber; 1963, 122).

Pour les tenants de l'approche fonctionnaliste, les occupations possédant le statut de profession se différencient aussi des autres parce que les professionnels disposent de connaissances abstraites et techniques, acquises à travers une longue période d'apprentissage effectuée à l'intérieur d'institutions de haut savoir. L'examen du discours des professionnels démontre que les motifs invoqués pour justifier leur compétence et leur comportement remplissent aussi d'autres fonctions:

> "One aspect of the professional form of occupational control is the existence of efforts to define the nature of the occupational knowledge and exclusive areas of expertise" (Klegon; 1975, 154).
>
> "The conceptualization of knowledge as 'professional knowledge', over which exists a claim to exclusive expertise, not only serves as a source of unity, but also results in the increased inability of the layperson to use the legalistic framework without reliance on the 'expert'" (Klegon; 1975, 173).
>
> "What was needed, therefore, was not the establishment of a unified occupation through a common body of specific knowledge, but rather a common definition by the occupational members of the limits of the legalistic framework" (Klegon; 1975, 155).

Les professionnels tiennent un discours qui démontre aussi que leurs actions s'appuient sur un code de déontologie qui favorise non seulement l'autocritique mais aussi un auto-contrôle, et qu'ils sont les seuls à pouvoir évaluer la pertinence ainsi que la qualité des actes posés par leurs collègues dans l'exercice de leurs fonctions. Cette facette du discours permet de soustraire l'évaluation du comportement des professionnels au jugement final de leurs clients, d'un organisme para-gouvernemental ou de l'État.

> "Ideology about the professions has traditionally assumed that professions were worthy of a higher status, because they involve such characteristics as trust, ethical codes, and a service ideal. This orientation has lead to definitional attempts which seem to involve more than an effort to develop an ideal type in the Weberian sense, but also an ideal type in a valuative sense" (Klegon; 1975, 16).

Tout en cherchant à définir les professions par leurs fonctions ainsi que par leurs valeurs et leurs comportements, les auteurs qui utilisent l'approche fonctionnaliste présupposent que les professions se donnent effectivement ce rôle fonctionnel, et que cette idéologie sert à orienter de façon réelle les attitudes et le comportement des professionnels. D'après Dussault, une telle approche apparaît fondée sur des a priori fort discutables. Il importe de se demander "... si ces fonctions "importantes" le sont nécessairement ou bien le sont parce que les occupations qui les exécutent nous ont convaincus qu'elles l'étaient (...) [compte tenu du fait] que leurs discours met l'emphase sur l'importance de la tâche qu'une occupation se donne et sur sa compétence à l'accomplir" (1974, 12).

Après avoir constaté que les professions dominantes ont le pouvoir d'influencer, jusqu'à un certain point, le rythme et la direction du changement social, John B. McKinlay considère qu'il est nécessaire d'examiner les éléments que privilégient les professions lorsqu'arrive le moment de manifester leur puissance, d'appuyer leur autorité, ou de revendiquer leur autonomie. De plus, la coutume veut que les professionnels soient considérés comme une catégorie de travailleurs détenant une position sociale hautement valorisée, possédant plus de connaissances que d'autres personnes dans certains domaines, et justifiant par là leur droit à une pratique exclusive ainsi que leur droit à une déférence, un prestige et une confiance particulière (1973, 67). Outre Parsons (cité par Goerl; 1978, 218) et Klegon (1975, 83, 101), d'autres auteurs se sont exprimés de façon sensiblement similaire sur un tel sujet:

> "Professions profess... they profess to know better than others the nature of certain matters and to know

> better than their clients what ails them or their affairs. (...) Every profession considers itself as the proper body to set the terms in which some aspect of society, life or nature is to be thought of and to define the general lines, or even the details of public polity concerning it" (Hughes; 1965, 2-3).
>
> "The 'techni-pro', the expert, is the guardian and practitioner of mysteries, of specialized esoteric knowledge, which is believed to be of importance or benefit by the general society" (Hagan; 1975, 12).

Cette image [32] (compétence, service, altruisme, etc.) que les professionnels cherchent à entretenir et à promouvoir dans leur discours idéologique "sert aussi à légitimer leur droit de détenir de vastes pouvoirs, et de bénéficier d'une certaine autonomie dans l'exercice de leurs fonctions afin d'être constamment en mesure de répondre de manière efficace aux attentes de leur clientèle, ainsi qu'à celles que la société manifeste à leur égard, compte tenu de leur niveau de compétence et de leur culture professionnelle" (Pavalko, cité par Brubaker; 1977, 38, 44-45 - Greenwood, cité par Stamm; 1968, 80 - Stamm; 1968, 82).

> "Professionals ought to be trusted because they, unlike those in 'regular' occupations, have undergone a unique kind of training" (McKinlay; 1973, 68).
>
> "It is argued that the main distinction between a profession and a non-profession is centered in the attribute of superior skill. Professional service presumably entails complicated tasks which, in turn, require long training and education" (Stamm; 1968, 80).

Les tenants de l'approche centrée sur le professionnalisme sont contestés aussi lorsqu'ils affirment que le comportement des professionnels est grandement influencé par l'idéal de service et leur altruisme. L'importance que cette catégorie de travailleurs accorde à ces deux éléments semble s'inscrire davantage à l'intérieur du discours idéologique utilisé pour justifier le fait qu'ils peuvent légitimement s'occuper des affaires de leurs clients, sans que

---

32 "Unlike bureaucracy which is disclaimed by every organization concerned with its public relations, profession is claimed by virtually every organization to improve its public image" (Freidson; 1970, 71).

ces derniers remettent en question leur intégrité professionnelle et leur intérêt personnel.

> "The service ideal of the professional is usually taken to be one of the key characteristics of the profession. But although an objective disinterestedness may indeed be a necessary condition of task performance, it is important to ask from whence this really derives. There is no reason to assume that professionals are either more charitable or more interested in their fellow men than others" (Jackson; 1970, 6).

Parmi les prétextes évoqués par les professionnels pour justifier l'intérêt que leur groupe occupationnel accorde aux pouvoirs qu'ils doivent détenir pour s'occuper des affaires de leurs clients, figure l'argument que ces derniers sont souvent incapables d'exécuter de telles tâches, voire même d'en apprécier la qualité [33].

> "Trust ought to be accorded because the general public have no way of evaluating the esoteric activities of so-called professionals (McKinlay; 1973, 69).

> "The clients lack the theoretical knowledge necessary to make a judgment in areas of the professional's expertise, he is frequently unable to even evaluate the competence of the person from whom he seeks service" (Brubaker; 1977, 40-41).

En résumé, les caractéristiques utilisées par les fonctionnalistes pour différencier les occupations et les individus qui se comportent de manière plus professionnelle que d'autres, servent à promouvoir des notions idéalisées que nulle profession ni aucun travailleur professionnel ne peuvent atteindre à un niveau maximal.

---

33 "The degree of professionalization of an occupation can be partially determined by the degree to which the layman is able to competently arrive at judgments independent of the professional from whom he seeks a service. In a little-professionalized occupation, the customer feels free to criticize the service he receives (Pavalko; 1971) in terms of price, quality and timeliness, while the client of the professional generally surrenders this tendency to professional authority" (Brubaker; 1977, 40-41).

Après avoir procédé à un relevé de la littérature Stamm mentionne que l'une des principales difficultés de l'approche fonctionnaliste découle du fait que la majorité des auteurs qui s'y rattachent utilisent une définition à connotation prescriptive, ou à caractère persuasif (1968, 45-47). En conclusion, Stamm tient à préciser qu'il existe des opinions différentes sur ce qui constitue ou non un comportement professionnel, et que les débats à cet effet vont se poursuivre tant que l'on n'aura pas développé de méthode pour mesurer l'interrelation qui existe entre les éléments qui font partie du professionnalisme. La tâche ne sera pas facile compte tenu des différences qui existent sur plusieurs plans entre les diverses professions, et des intérêts particuliers que chacune d'entre elles défend parfois même au détriment de la société.

> "The chief weakness in the theories we have analyzed would appear to be in their endorsement that professions are homogeneous communities whose members share similar values, interests, identities and roles. These do not explain the variations and differentiations from the established model. With the exception of the segmental approach, little attempt is made to account for the conflict of interests within a profession and the resultant cleavages which take place (...)
>
> The literature suggests that professional groups serve to reinforce social values. This, however, has not always held true. Group prejudice may lead professional associations to give priority to matters of self-interest, and pit one association against another to he detriment of society. Additional investigation is required to discover the conditions under which professional groups may not support societal interest. Professional altruism is in need of empirical confirmation" (Stamm; 1968, 48).

Puisque les professionnels ne doivent pas être perçus simplement comme des individus qui aspirent à un statut social élevé mais qu'ils font aussi partie d'une occupation qui a atteint un degré de professionnalisation relativement avancé, il semblerait donc plus efficace, selon Vollmer et Mills (1966, vii-viii), que l'on procède à l'examen de cette réalité sociale en se demandant plutôt quel est le niveau de professionnalisation atteint par une occupation, à un moment donné. C'est cette approche que nous examinerons plus en détail.

## CHAPITRE III

## Le concept de professionnalisation

### 1. Les définitions

Après avoir constaté la manière dont diverses professions se sont développées avant la seconde moitié du XXe siècle, de nombreux auteurs en arrivent à la conclusion que les occupations qui aspirent au titre de professions doivent franchir diverses étapes. Bien que leur nombre, ainsi que la séquence varient parfois d'un auteur à l'autre il n'existe pas de désaccord profond sur le contenu de celles-ci.

> "Occupational sociologists are generally agreed that professionalization is a dynamic, though imprecise, process existing along a continuum, as opposed to more categorical definitions of profession (Vollmer and Mills, 1966; Hickson, and Thomas, 1968; Akens and Quinney, 1968; Walch, 1973, and others). In fact, work on this topic has become so voluminous that substantial agreement has emerged on the elements making up this continuum. Although the breakdown of elements along the continuum vary from author to author, the substance of attributes included are strikingly similar" (Brubaker; 1977, 25-26).

Les étapes du processus de professionnalisation sont généralement perçues comme faisant partie du cheminement "naturel" que les occupations doivent franchir tout au cours de leur croissance et de leur développement pour se rapprocher du modèle d'organisation du travail de type professionnel. De plus, elles servent de points de repère pour classifier sur un continuum, le niveau d'évolution de chaque occupation (Hagan; 1975, 26-27, 82-83).

> "Professionalization, refers to the 'dynamic process' whereby many occupations can be observed to change certain crucial characteristics in the direction of a 'profession' even though some of these may not move very far in this direction" (Vollmer et Mills; 1966, vii, viii).

La notion de professionnalisation permet de répondre à deux types d'interrogation: quel cheminement doit généralement suivre une occupation qui aspire au

titre de profession? À quel niveau d'évolution se situe une occupation qui se professionnalise ou, quelles sont les étapes qu'il lui reste normalement à franchir?

Caplow fut l'un des premiers chercheurs à privilégier l'approche séquentielle dans le but de trouver une solution à la problématique que représente l'étude des professions. Dès le début de la seconde moitié du XXe siècle cet auteur, connu pour ses travaux de synthèse centrés sur la sociologie du travail, avance l'idée qu'il existe, dans les sociétés industrialisées, une certaine tendance vers la professionnalisation des occupations, et que virtuellement, toutes les fonctions de cols blancs non routinières, s'inscrivent dans une certaine mesure à l'intérieur du processus de professionnalisation, dans ce type de sociétés (1954, 139). Précisant que "les étapes que l'on retrouve à l'intérieur du processus de professionnalisation sont assez définitives, et que la séquence est même explicite" (1954, 139), Caplow propose d'étudier le niveau d'évolution des occupations en se référant aux cinq phases que celles-ci doivent franchir lorsqu'elles se sont engagées à l'intérieur du processus qui devrait normalement leur permettre d'atteindre le statut de profession. La succession chronologique de ces étapes se présente de la façon suivante:

> "1. The establishment of a professional association with definite membership criteria designed to keep out the unqualified.
>
> 2. A change of name to reduce identification with the previous occupational status; to assert a technological monopoly, and to provide a title which can be monopolized...
>
> 3. The development and promulgation of a code of ethics which asserts the social utility of the occupation, sets up public welfare rationale, and develops rules which serve as further criteria to eliminate the unqualified and unscrupulous.
>
> 4. The prolonged political agitation, whose object it is, to obtain the support of the public power for the maintenance of the new occupational barriers.
>
> 5. The development of training facilities directly or indirectly controlled by the professional society" (Caplow; 1954, 20).

Cette façon de circonscrire l'étude des occupations, en les situant à l'intérieur du processus évolutif franchi jadis par celles qui possèdent le statut légal et social de profession à son niveau optimal (i.e., la médecine et le droit à cette époque), diffère grandement de l'approche privilégiée par les tenants de la perspective fonctionnaliste, dont le point de vue de leurs principaux porte-parole fit l'objet d'un long débat entre les représentants de l'école de Chicago et ceux de la "Ivy League School". En 1969, James McCorkel présente une étude comparative de ces deux écoles de pensée (postulats, théories, méthodes), que G. Ritzer résuma par la suite en ces termes:

> "It was Robert Park's call for the study of low-status occupations as a means of gaining insight into urban structure and process which led Everett Hughes into his lifelong concern with occupational life. Most studies of low-status occupations were done by Hughes students while they were at Chicago or after they moved to other universities. Unlike the study of lower-status occupations, studies of the professions had two sources: Chicago and the Ivy League universities. Following its early interest in low-status occupations, the Chicago school expanded its focus to include higher-status occupations and professions. On the other hand, Ivy League interest in occupations began at the professional level with Parson's 1939 essay: 'The Professions and Social Structure'. While the Chicago School was interested in process and change within the profession, the Ivy League school dominated by the functionalists, was much more interested in the structure of the professions. They were following Parson's belief that before sociologists could study social change they must first be able to adequately describe social structure. Thus the study of professions had a dual geographic and intellectual source which helped make it the focal concern of occupational sociologists" (Ritzer; 1972, cité par Hagan; 1975, 21-22).

Les recherches conduites par Robert Park ainsi que ses associés de l'Université de Chicago, durant les années vingt et trente, portèrent principalement sur les occupations qui possèdent un faible statut social, et qui éprouvent des difficultés d'adaptation à la ville. L'application de leur outil d'analyse à l'examen des "occupations professionnelles" obligèrent toutefois ses disciples à adopter ultérieurement une approche méthodologique ainsi que des techniques d'analyse plus raffinées. C'est donc en étant confrontés avec cette nouvelle

facette de la réalité sociale que les représentants [34] de l'école de Chicago en vinrent à proposer un cadre de référence constitué de ce qu'ils considèrent être les caractéristiques susceptibles d'être communes à toutes les occupations, tout en tenant compte, par la même occasion, des traits plus spécifiques aux professions.

Confronté à la nécessité d'identifier un dénominateur qui, d'une part, pourrait être particulier aux professions tout en intégrant, d'autre part, les occupations, Everett C. Hughes en vint à concevoir que le prestige de chacune d'entre elles est le reflet de la division du travail, et que l'une des principales tâches consiste à déterminer le moment où chaque profession obtient la permission d'accomplir certaines fonctions en revendiquant l'inaptitude des autres occupations à les remplir de façon adéquate. S'appuyant de plus sur la tradition ainsi que sur les origines et la signification du mot professionnel (profess), Hughes en déduit que l'observation du rôle que les professions sont appelées à jouer doit principalement être analysée en fonction du "service idéal" que les membres doivent fournir à leurs clients, tout en tenant compte de la confiance mutuelle qui doit normalement exister entre ces deux entités.

Considérant qu'une profession est une occupation ayant acquis une position spéciale parmi celles que l'on rencontre sur le marché du travail (1958, 157), Hughes élabore, à la fin des années cinquante, une première liste d'attributs qu'il estime essentiels pour quiconque s'intéresse à l'étude de ce phénomène social. Ce sont le droit exclusif de pratiquer et de fournir des avis en se basant sur un type particulier de connaissances; la possibilité de penser et d'enquêter de façon objective; ainsi que celle d'agir de façon autonome, tout en conservant la confiance que la population manifeste à leur égard (1958, 2-3). En 1966, Hughes aborde à nouveau l'examen de cette question en précisant cette fois-ci que les facteurs qui contribuent à différencier les occupations des autres professions sont le service aux individus et à la communauté, un champ de connaissances ésotériques, un entraînement concomitant, de même que la possession d'un mandat établissant les règles de pratique de la profes-

---

34 "The influence of the Chicago school on the 'process Model' is demonstrated in the works of Hughes, Oswald, Hall and Becker" (Hagan; 1975, 25).

sion, comme le fait pour un professionnel d'être jugé seulement par ses collègues (1963, 665). Sur le plan du cheminement à suivre pour les occupations qui aspirent au titre de profession, il mentionne de plus que "la consolidation de la première étape se manifeste lorsqu'un travail originellement effectué par des individus qui n'ont aucun entraînement, en arrive à être effectué par des personnes qui ont reçu une formation particulière au sein d'une institution" (Hughes, cité par Stamm; 1968, 28).

L'évolution de sa pensée quant à la façon d'aborder l'étude de cette réalité sociale l'amène à délaisser progressivement l'approche centrée sur l'identification des caractéristiques qui permettent d'établir une distinction entre les professions et les occupations, et à opter pour celle centrée sur le processus de professionnalisation.

> "Perhaps the way to understand what professions mean in our society is to note the ways in which occupations try to change themselves or their image, or both, in the course of a movement to become 'professionalized' (a term here used to mean what happens to an occupation but lately used to refer to what happens to an individual)" (Hughes; 1965, 4).

En s'intéressant à la fois à la professionnalisation des occupations et à celles des individus, l'approche d'Everett C. Hughes permet de relativiser le concept de profession, tout en rendant manifeste le fait qu'il y a des occupations plus professionnalisées que d'autres, et qu'il existe de plus certaines différences en ce qui concerne le niveau de professionnalisation des individus qui font partie d'une même occupation.

En 1964, Harold L. Wilensky identifie un certain nombre de changements qui se produisent au niveau de la structure d'une occupation qui se professionnalise. Après avoir procédé à une analyse du cheminement évolutif de dix-huit occupations qui ont réussi à obtenir un statut professionnel avant 1950, Wilensky en arrive à la conclusion que celles-ci se sont développées de façon relativement similaires, c'est-à-dire en franchissant cinq étapes:

> "There is a typical process by which the established professions have arrived:
>
> 1 - Men begin doing the work full time and stake out a jurisdiction;
>
> 2 - The early masters of the technique or adherents of the movement become concerned about standards of training and practice and set up a training school, which, if not lodged in universities at the outset, makes academic connection within two or three decades;
>
> 3 - The teacher and activists then achieve success in promoting more effective organization, first local, then national - through either the transformation of an existing occupational association or the creation of a new one;
>
> 4 - Toward the end, legal protection of the monopoly of skill appears;
>
> 5 - A formal code of ethics is adopted" (1964, 145-146).

Tout en reconnaissant que le modèle de professionnalisme traditionnel s'inspire principalement de la médecine et du droit, et que l'élément le plus significatif se situe sur le plan des connaissances qui permettent au professionnel d'être autonome et de dispenser ce que certains considèrent comme étant un "service idéal", Wilensky avance qu'il existe deux critères de distinction dans l'esprit du public et des groupements professionnels:

> "a - The job of the professional is technical-based on systematic knowledge or doctrine acquired only through long prescribed training;
>
> b - The professional man adheres to a set of professional norms" (1964, 138).

Bien que ce ne soit pas exclusivement le caractère scientifique des connaissances acquises et appliquées qui confère à une occupation le titre de profession, Wilensky fait remarquer que l'acquisition d'un tel statut dépend du niveau de consensus que peuvent obtenir, sur le plan social, le type de connaissance utilisée ainsi que le système de pensée auquel les professionnels adhèrent. Cette dernière observation met plus spécifiquement en évidence le

degré d'autorité que revendiquent les professions, ainsi que le niveau d'autonomie que les professionnels réclament dans l'exercice de leurs fonctions. Toutefois, il reconnaît que:

> "The matter of autonomy is... not that simple" ... "The expert may be defined, as a man who knows so much that he can communicate only a small part of it" ... [he] acquires much diagnostic knowledge that [he] do not learn from books. This element of tacit knowledge in the sciences and professions helps explain their achievement of exclusive jurisdiction; it also helps explain their traditionalism." ... "Since tacit knowledge is relatively inaccessible, it is also less subject to direct criticism and quick change" (1964, 147-149).

À titre d'exemple Wilensky mentionne que le niveau d'empathie que les professionnels manifestent à l'égard de leurs clients peut diminuer, jusqu'à un certain point, l'influence que leurs collègues pourraient normalement exercer sur le contrôle du travail professionnel. De plus, ces derniers semblent rencontrer le même type de difficultés lorsqu'ils sont confrontés avec l'obligation d'évaluer le niveau de "service idéal" que dispensent les membres de leur profession, lorsqu'ils oeuvrent à l'intérieur d'institutions de type bureautique (Klegon; 1975, 17).

> "The image of rational technical work outlines aimed solely at client welfare is difficult to sustain in many service establisments, whatever the occupation." (...) "These organizations develop their own controls ... the salaried professional often has neither exclusive nor final responsibility for his work (...). How do salaried professionals compare with their independent colleagues in a pluralist society - especially when their services are in demand and they have frequent occasions to choose between self interest and the interests of their clients? (...) In brief, perhaps bureacracy enfeebles the service ideal more than it threatens professional autonomy" (Wilensky; 1964, 146-148).

En comparant "l'histoire" des occupations comtemporaines avec celle des dix-huit professions qu'il a étudiées, Wilensky constate que le processus que sem-

blent suivre les occupations qui aspirent à un tel statut diffère [35] du "cheminement naturel" suivi par la très grande majorité de celles qui ont réussi à obtenir ce titre dans le passé.

> "In the recent history of professionalism, the organization push often comes before a solid technical and institutional base is formed, the professional association, for instance, typically precedes university-based training schools, and the whole effort seems more an opportunistic struggle for the rewards of monopoly than a 'natural history of professionalism'" (1964, 157).

Constatant que plusieurs occupations ont mené ou conduisent une "lutte héroïque" dans le but d'acquérir le statut de profession, et que très peu d'entre elles ont réussi à atteindre leur objectif, Wilensky avoue être sceptique quant à la possibilité que celles-ci puissent éventuellement détenir ce titre tant convoité. Son opinion se fonde dans un premier temps sur le fait que ces occupations rencontrent des difficultés de plus en plus grandes lorsqu'elles sont appelées à faire la preuve qu'elles satisfont de manière adéquate aux trois principales caratéristiques du modèle professionnel traditionnel (connaissances spécifiques, autonomie professionnelle, orientation de service). En second lieu, l'obtention d'un tel statut sur le plan social semble de plus en plus compliqué à acquérir vu la "variété des influences de type carriériste, politique, ou organisationnelle qui ont préséance sur les engagements professionnels i.e. la connaissance et le service" (Wilensky; 1964, cité par Halmos; 1973, 30). Le comportement des professionnels et le rythme de professionnalisation sont aussi influencés, jusque dans une certaine mesure, par les transformations qui se produisent à l'intérieur des organisations de type bureaucratique, à la fois sur le plan du travail et sur celui de la connaissance (1964, 146). Cette majorité de culture qui existe entre les contrôles de type organisationnel et les orientations à caractère professionnel selon Wilensky (1964, 555), constitue le principal problème lorsqu'il faut analyser ou examiner ce que le professionnalisme et la professionnalisation seront dans le futur.

---

35 Cette observation que Wilensky formula en 1964, de façon empirique, fut infirmée en 1975 par Frank E. Hagan qui avance que: "While the 'established professions' experienced 21% errors in their historical sequence, this was not much better than the 27% error rate exhibited by 'professions in process' or the 29% rate displayed by the new and doubtful professions" (1975, 87; tableaux A-1, A-2, A-3, A-4 et suivants).

> "The occupational group of the future will combine elements from both the professional and bureaucratic models; the average professional man will combine professional and non-professional orientations; the typical occupational association may be neither a trade union nor a professional association. Mixed forms of control, hybrid organizations - not a straight-line 'professionalization of labor' - are the likely outcomes" (1964, 157).

En 1971, Wiggs propose d'analyser le cheminement d'une occupation en comparant son évolution à celle que doit normalement suivre un organisme, lorsqu'il croît et se développe de façon naturelle.

> "Occupations seem to pass through a rather consistent sequence of stages on their way to becoming professions (...) Correspondinly, an occupation might also be viewed as an organism having specific stages of evolution--potential growth and development--throughout its life" (Wiggs; 1971, 44-46).

> "The growth of an occupation, that is, the professionalization of the occupation, can be seen as a genetic process which proceeds as if by natural law according to an organically-determined sequence of phases of development" (Knowles, cité par Wiggs; 1971, 47).

> "If the process of professionalization is truly a dynamic process (...) there is then a basis for Moore's assumption that there might be some commonality of changes among diverse occupations as well as some sense of order logical sequence to the changes which take place in occupations and among their practitioners as they assume the attributes of professions and professionals" (Wiggs; 1971, 15).

Selon lui, une occupation qui se développe et se professionnalise est aux prises avec une variété de besoins provenant autant de son rythme d'évolution que des changements qui se manifestent dans l'environnement où elle se situe. Il appartient donc à la fois aux individus (praticiens, théoriciens), et aux différentes formes de regroupements qui représentent cette collectivité de travailleurs d'identifier, puis de répondre aux besoins engendrés par le niveau et le type de développement auquel leur occupation ou leur profession est confrontée, à diverses périodes de son évolution. Pour atteindre cet objectif

Wiggs propose d'utiliser un modèle d'analyse qui, tout en s'inspirant d'une étude empirique menée par Knowles, met en évidence l'interrelation qui est censée exister entre les diverses phases de croissance d'un organisme, les diverses étapes du développement et de la professionnalisation d'une occupation, ainsi que les besoins auxquels les individus et chaque collectivité occupationnelle sont confrontés à des moments spécifiques de leur existence (tableau A-5, en annexe).

Wiggs ajoute toutefois qu'il est nécessaire de considérer que certaines occupations semblent se développer fort lentement, comparativement à d'autres qui atteignent leur maturité dans un laps de temps relativement court. Tout en précisant qu'il n'existe pas de cadre spécifique en ce qui concerne le temps ayant trait aux diverses phases de développement que comprend le modèle, Wiggs mentionne aussi, tout comme Knowles, que le processus doit être perçu sur un plan spiral, plutôt que linéaire:

> "... I don't view these phases to be linear; rather I see them to be spiral (...) an evolving field needs to move through the six phases a first time fairly superficially and then to repeat them in ever deeper cycles (...) the time-span for each cycle is becoming shorter and shorter with the accelerated pace of social change" (1971, 62-63).
>
> "As the rate of change accelerates in modern society, occupations tend to expand and contract in an ever-increading spiral toward achieving professional status. Although the model suggests a possible sequence for the developmental needs of an occupation in its quest for a fully professionalized status, there is no reason to assume that all occupations will fall into the identical phases in the illustrated step-by-step sequence" (1971, 63).

De plus, certains organismes n'atteignent jamais leur pleine maturité et il en est de même de diverses occupations ou organisations. D'après lui, les critères qui permettent de préciser le développement actuel et futur des diverses phases auxquelles sont soumises les occupations qui aspirent au statut de profession, portent davantage sur la façon avec laquelle les praticiens (indivi-

duellement ainsi que regroupés au sein de leurs associations) sont capables d'affronter les événements critiques (key issues) auxquels ils sont confrontés dans leur champ occupationnel.

> "The foregoing is more important to the success of becoming fully professionalized than are the numbers of practitioners employed in an occupation, the degrees of professionalism exhibited by practitioners, the size and strength of the occupational association or other criteria" (Wiggs; 1971, 48).

De manière indirecte, Wiggs soulève ainsi le problème que beaucoup d'occupations doivent envisager lorsqu'elles se sont engagées dans le processus de professionnalisation et qu'elles semblent incapables d'obtenir le statut légal et social de profession ou encore, lorsqu'elles éprouvent des difficultés dans leur cheminement vers l'atteinte de cet objectif. Ces occupations sont généralement perçues comme des semi-professions.

## 2. Le sous-concept de "semi-profession"

Carr-Saunders fut l'un des premiers auteurs à utiliser le terme "semi-profession" pour désigner une occupation qui n'a pas franchi toutes les étapes du processus de professionnalisation. Amitai Etzioni l'employa par la suite pour identifier les occupations qui sont confrontées à ce genre de problème.

> "A significant segment of the semi professions aspire to a full-fledged professional status and sustain a professional self-image, despite the fact that they themselves are often aware that they objectively do not qualify (...). Unable to find a niche between these white collar statuses and the professions and not wishing to be identified with the lower status group, they cling to the higher aspiration of being a full profession" (1969, vi-vii).

Parmi les principaux facteurs qui sont susceptibles d'expliciter cet état de fait, Etzioni précise que les occupations de ce type sont davantage aux prises

avec le phénomène de communication plutôt qu'avec celui de l'application de la connaissance (...), qu'elles sont rarement impliquées de façon directe avec ce qui a trait à la vie et la mort, et que leurs services ne semblent guère perçus comme vraiment importants (cité par Halmos; 1973, 29). Selon lui, certaines caractéristiques secondaires semblent inhiber de façon permanente le rythme de développement de ces occupations et les empêche de s'élever dans l'échelle sociale, voire même d'acquérir le statut de profession:

> "... the typical profession consists of predominantly male practitioners, while the typical semi-profession has a majority of females."
>
> "Semi-professions are also envisioned as possessing shorter periods of training, less legitimized status, less of a right to privileged communication, less of a specialized body of knowledge and less autonomy from supervision or societal control" (1969, 101).

Une occupation en voie de se professionnaliser atteint théoriquement le statut de profession lorsqu'elle est capable de démontrer qu'elle dispose des caractéristiques qui sont "naturelles et nécessaires" à toute profession - soit un ensemble de connaissances abstraites ainsi que l'idéal de service - et que ses membres possèdent "les traits qui caractérisent de manière spécifique le comportement des professionnels soit: un revenu élevé, un haut niveau de prestige et d'influence, de fortes exigences sur le plan éducationnel, la présence d'une autonomie professionnelle, la possession d'un permis de pratique, l'engagement envers la profession, le désir des membres de demeurer au sein de la profession, la présence d'un code de déontologie, l'existence d'un certain monopole sur des tâches à caractère professionnel, l'existence d'une cohésion à l'intérieur de la communauté professionnelle, ainsi que le fait que les recrues puissent vivre des expériences de socialisation intensive" (1969, 276-277).

Plusieurs termes ayant une signification relativement similaire à celui de "semi-profession" ont été employés par différents auteurs au moment où ils furent confrontés à une telle problématique. Évoquant la formulation de Max Weber, Scott utilise le concept "heterogeneous profession" en tenant compte du

fait qu'un groupe constitué de façon sociale ou juridique peut être soit autonome ou hétéronome; l'autonomie étant alors perçue comme "un pouvoir que se donnent les membres d'un groupe pour asseoir leur autorité et assurer leur gouverne..." (1965, 148). En plus de Denzin et de Mettlin qui utilisent le concept "incomplete professionalization" (1962, 375), Ronald M. Pavalko emploie le terme "professional marginality" (1972, 39), tandis que Archie Kleingartner (1967) préfère l'expression "the salaried professions". Outre Barber qui considère comme "professions émergentes ou marginales" celles qui utilisent des connaissances qui n'ont pas atteint un niveau suffisamment élevé, ou dont la raison d'être de la catégorie de travailleurs concernés n'est pas très précise dans leur esprit ni dans celui de la société (1963, 22-24), Moore parle de 'centrifugal specialization' lorsqu'arrive le moment de désigner les occupations qui occupent le territoire laissé vacant par les professions dûment établies. Selon lui, "plusieurs de ces nouveaux groupes semblent avoir émergé, ou s'être développés de manière substantielle, à la suite des possibilités d'emplois qui se sont manifestées dans les institutions qui opèrent sur une vaste échelle" (1970, 62). Enfin, les occupations qui rencontrent certaines difficultés dans leur processus de professionnalisation sont aussi identifiées comme semi-professions.

> "Professional marginality refers to the condition of some occupational groups whereby, while near the professional end of the continuum, are notably lacking in one or more key elements, or have not fully completed the professionalization sequence" (Pavalko; 1971, 20).

> "For examples, it has been frequently noted that social work, public school teaching, nursing and engineering are relatively low in terms of professional autonomy, since most members of these occupations are employed in bureaucratic settings which tend to limite their freedom of action. In such settings bureaucratic norms, procedures, and goals put constraints upon professional autonomy, and these occupations may be perhaps permanently unable to fulfill this key element of professionalization" (Moore; 1970, cité par Brubaker; 1977, 51-52).

Peu importe le terme que l'on utilise pour désigner les "semi-professions", il demeure que ces concepts se rattachent au processus de professionnalisation et que cette manière de percevoir le monde des professions soulève aussi certaines interrogations.

## 3. Remarques et réserves relatives à l'approche centrée sur le processus de professionnalisation

Les réserves formulées au sujet de cette dernière approche furent beaucoup moins nombreuses et sévères que celles adressées à l'endroit de la perspective centrée sur le professionnalisme. Cela semble partiellement redevable au fait que "chacune de ces deux approches s'appuie sur des postulats différents en ce qui concerne l'autonomie ou la liberté d'action que les professions et les professionnels devraient posséder face au contrôle qu'un intermédiaire pourrait exercer à leur égard" (Rueschemeyer, cité par Goerl; 1978, 105).

Les auteurs qui se sont intéressés à l'analyse des occupations en privilégiant l'examen d'un certain nombre d'étapes dites "naturelles" et susceptibles de faire état des transformations subies par une occupation tout au long du processus pour l'obtention du statut de professions n'ont pu s'entendre sur un modèle univoque en ce qui a trait au type et au nombre de paliers considérés nécessaires et suffisants, ainsi qu'au sujet de l'ordre chronologique dans lequel ces diverses phases devraient se succéder à l'intérieur du processus de professionnalisation.

L'une des plus sérieuses réserves adressées envers les deux principaux paradigmes auxquels on se réfère généralement pour situer l'état de développement des occupations porte sur le fait que le statut légal et social auxquels plusieurs d'entre elles aspirent n'est pas nécessairement accordé de façon automatique à l'occupation qui réussit à satisfaire entièrement aux exigences du modèle proposé soit par Caplow ou Wilensky. Cette situation qui se présente de façon relativement fréquente semble résulter du fait que l'approche privi-

légiée par ces deux modèles laisse présager que les séquences identifiées représentent "le cheminement que doit suivre une occupation pour se professionnaliser [tout en laissant] croire qu'une "profession" c'est une occupation qui est organisée autour d'une association, qui a son code d'éthique et ses écoles et qui est reconnue légalement comme profession" (Dussault; 1974, 23). Ainsi, même si les occupations "copient" les stratégies privilégiées par les professions idéalisées (médecine, droit) dans le but d'obtenir plus de pouvoirs sur leur champ de pratique, il peut en résulter pour une occupation un mode d'organisation quasi-professionnel ou professionnel, sans effectivement en détenir le titre ni le statut social.

> "One difficulty with the sequential stages approach to the professionalization process, according to Hall, is that it tends to ignore an important component of the relationship between an occupation and society, recognition by the public as a profession, Hall suggests that it is conceivable that an occupation could possess all of the components of the professionalization, but for one reason or another, not be recognized as a profession. (...) Another of Hall's criticisms of these sequential stages is that they lead to a bias against occupations which are attempting to professionalize, since they could meet the criteria for professionalization, but would meet them in such a short period of time that many 'ties' and 'errors' would occur, causing them to be rated or marginal. In addition, since the components of professionalization are well known to aspiring professional group, ethical codes, associations, and so on can be established in a very short period of time" (cité par Brubaker; 1977, 50).

Une seconde remarque à l'endroit de l'approche séquentielle porte sur la nécessité d'avoir constamment à l'esprit le modèle idéal (la médecine) auquel les auteurs se réfèrent fréquemment pour fins de comparaison.

Outre l'incapacité d'en venir à un consensus au sujet des diverses phases pouvant être considérées à la fois comme "suffisantes et nécessaires", le chercheur est confronté à certaines difficultés lorsqu'il s'agit de déterminer l'importance que l'on devrait accorder à chacune des étapes qui ont été retenues. Ce dernier doit aussi affronter diverses complications lorsqu'on lui

demande d'indiquer de façon précise le degré de professionnalisation atteint par une occupation dont certaines phases sont presque arrivées à leur niveau de croissance optimal, tandis que d'autres sont relativement peu développées, soit parce qu'elles éprouvent certains ennuis à atteindre leur maturation, soit à cause d'un contexte contraignant, ou pour toute autre raison. Le fait que les professions soient perçues comme étant un regroupement d'individus qui possèdent une même formation et détiennent un même titre, mais qui ne poursuivent pas nécessairement les mêmes objectifs sur le plan individuel, contribue aussi à rendre plus complexe l'utilisation d'un tel concept (Hagan; 1975, 90).

> "Unlike the functional theorist of professionalization who emphasizes the 'social functions' of professions, the process theorist sees the quest for professionalization in terms of self-interests of occupations and their members" (Goerl; 1978, 104).

> "It is important to note that contrary to current functionalist arguments, professions are not homogeneous, static institutions or groupings or persons sharing the same title. They are, rather, moving, shifting, growing, splitting, assimilating bodies of persons held together at one point in time by a common name or label. Viewed from this perspective, professions are like social movements" (Denzin et Mettlin; 1962, cités par Hagan; 1975, 26).

Une autre forme de remarque adressée à l'égard du processus de professionnalisation repose sur la succession chronologique des étapes retenues. Celle-ci a été élaborée en se basant sur les professions qui ont obtenu ce statut avant la fin de la seconde moitié du XIX$^{e}$ siècle, et un tel modèle d'analyse ne saurait s'appliquer avec autant de valeur aux occupations qui sont apparues, et/ou qui ont continué à se développer au cours des dernières décennies puisque le contexte social s'est transformé de façon très rapide.

> "Since new levels and types of generalized and systematic knowledge are constantly being developped in modern society, there is a constant push both on and from within certain non-professional and quasiprofessional occupational groups, to become more professional and to claim public recognition as such. Hence arises the phenomenon comprising a number of recurrent patterns,

> and of especial interest because it highlights the essential characteristics of professional behavior" (Barber; 1963, cité par Brubaker; 1977, 54).

En ce qui concerne ce type de critique formulée à l'endroit du processus de professionnalisation, il importe de noter qu'aucun chercheur n'avait tenté de confirmer ou d'infirmer les étapes du modèle poursuivi par Wilensky, avant que Frank Hagan (1975) procède à une vérification de la possibilité de l'appliquer de manière identique aux occupations dont le processus de professionnalisation s'est amorcé, ou a continué de se développer au cours de la seconde moitié du XX$^{e}$ siècle. Enfin, certaines réserves sont aussi formulées envers le processus de professionnalisation compte tenu du fait que de plus en plus de personnes oeuvrent à l'intérieur d'entreprises qui fonctionnent selon le modèle de travail de type bureaucratique.

> "It is commonly assumed that bureaucracy, or more accurately, complex organization, clashes with professionalism (...) These organisations develop their own controls (...) The salaried professional often has neither exclusive nor final responsibility for his work" (Wilensky; 1964, 146). "In brief perhaps bureaucracy enfeebles the service ideal more than it threatens professional autonomy" (Stamm; 1968, 148).

> "Analysis is complicated because the fusion of organization and profession ensures that administrative and professional skill, bureaucratic and professional authority coincide in many spheres" (Harries-Jenkins; 1970, 88).

## CHAPITRE IV

## Le dilemme professionnalisation-bureaucratisation

### 1. Les différentes approches

L'une des principales caractéristiques de la société industrielle touche à l'influence que différents modes d'organisation des activités de travail (bureaucratisation et professionnalisation) peuvent avoir sur l'autonomie des individus et sur le développement de leur occupation ou de leur profession.

> "Dans le modèle d'organisation du travail de type bureaucratique que l'on retrouve dans de vastes organisations, les travailleurs y sont relativement spécialisés. Leur tâche est bien circonscrite et définie. Ils sont aussi intégrés dans une structure hiérarchique qui exerce un contrôle sur la tâche à effectuer et dont les modalités sont définies de l'extérieur selon des règles précises (...) À l'intérieur du modèle d'organisation du travail de type professionnel [il ressort que les professionnels] reçoivent un entraînement dans des institutions spécialisées où ils acquièrent les connaissances et développent les aptitudes qui les rendent aptes à s'acquitter d'une tâche dans sa totalité.
>
> Dans l'accomplissement de cette tâche ils se conduisent d'une façon autonome et développent leurs propres mécanismes de contrôle et de discipline (...). Lorsque le professionnel oeuvre à l'intérieur de vastes organisations, il arrive que son travail acquiert plusieurs des caractéristiques propres au modèle de travail de type bureaucratique. Cette appartenance à deux types différents d'organisation du travail peut être à l'origine de certains conflits" (Scott; cité par Trottier; 1970, 25-26).
>
> "Les [profils] de carrière sont différents. Dans une organisation bureaucratique la carrière et plus particulièrement les promotions des employés sont contrôlées par les officiers de la structure hiérarchique alors que dans une profession, la carrière dépend de la réputation qu'un membre acquiert aux yeux de ses collègues" (Trottier; 1970, 30).

Selon Max Weber, la professionnalisation et la bureaucratisation des activités de travail contribuent à la rationalisation de la société moderne. Toutefois, "le type le plus pur de domination légale est la domination par le moyen de la direction administrative bureaucratique" (Weber; 1971, 226) puisque celle-ci, en tant que "moyen de l'administration de masse" (Weber; 1971, 230), occupe une position de puissance grâce à son savoir spécialisé ainsi que par son caractère spécifiquement rationnel.

> "L'administration bureaucratique, donc fondée sur la conformité aux actes par sa précision, sa permanence, sa discipline, son rigorisme et la confiance qu'elle inspire, par conséquent par son caractère de prévisibilité pour le détenteur du pouvoir comme pour les intéressés, par l'intensité et l'étendue de sa prestation, par la possibilité formellement universelle qu'elle a de s'appliquer à toutes les tâches, perfectible qu'elle est du point de vue purement technique afin d'atteindre le maximum de rendement, cette administration est, de toute expérience, la forme de pratique de la domination la plus rationnelle du point de vue formel" (Weber; 1971, 229).
>
> "Du point de vue social, la domination bureaucratique signifie, en général: 1°) la tendance au nivellement (...) de ceux qui sont les plus qualifiés dans leur spécialité; 2°) la tendance à la ploutocratisation, dans l'intérêt de la formation spécialisée la plus longue possible; 3°) la domination de l'impersonnalité la plus formaliste (...) sous la pression des simples concepts du devoir, le fonctionnaire remplit sa fonction "sans considération de personne"; formellement, de manière égale pour "tout le monde", c'est-à-dire pour tous les intéressés se trouvant dans la même situation de fait" (Weber; 1971, 231).

Weber en arrive à la conclusion que les professionnels et les institutions que l'on rencontre dans les pays de l'Ouest se sont mutuellement influencés, au cours de leur période de développement. À titre d'exemple, Weber mentionne que, parmi les quatre principaux facteurs qui ont contribué à l'émergence d'une Église plus rationnelle, le premier d'entre eux fut l'instauration de la prêtrise professionnelle "détachée du monde" quant à la façon de vivre distincte sur le plan des salaires, des promotions et des tâches professionnelles

Selon Max Weber, la professionnalisation et la bureaucratisation des activités de travail contribuent à la rationalisation de la société moderne. Toutefois, "le type le plus pur de domination légale est la domination par le moyen de la direction administrative bureaucratique" (Weber; 1971, 226) puisque celle-ci, en tant que "moyen de l'administration de masse" (Weber; 1971, 230), occupe une position de puissance grâce à son savoir spécialisé ainsi que par son caractère spécifiquement rationnel.

> "L'administration bureaucratique, donc fondée sur la conformité aux actes par sa précision, sa permanence, sa discipline, son rigorisme et la confiance qu'elle inspire, par conséquent par son caractère de prévisibilité pour le détenteur du pouvoir comme pour les intéressés, par l'intensité et l'étendue de sa prestation, par la possibilité formellement universelle qu'elle a de s'appliquer à toutes les tâches, perfectible qu'elle est du point de vue purement technique afin d'atteindre le maximum de rendement, cette administration est, de toute expérience, la forme de pratique de la domination la plus rationnelle du point de vue formel" (Weber; 1971, 229).

> "Du point de vue social, la domination bureaucratique signifie, en général: 1°) la tendance au nivellement (...) de ceux qui sont les plus qualifiés dans leur spécialité; 2°) la tendance à la ploutocratisation, dans l'intérêt de la formation spécialisée la plus longue possible; 3°) la domination de l'impersonnalité la plus formaliste (...) sous la pression des simples concepts du devoir, le fonctionnaire remplit sa fonction "sans considération de personne"; formellement, de manière égale pour "tout le monde", c'est-à-dire pour tous les intéressés se trouvant dans la même situation de fait" (Weber; 1971, 231).

Weber en arrive à la conclusion que les professionnels et les institutions que l'on rencontre dans les pays de l'Ouest se sont mutuellement influencés, au cours de leur période de développement. À titre d'exemple, Weber mentionne que, parmi les quatre principaux facteurs qui ont contribué à l'émergence d'une Église plus rationnelle, le premier d'entre eux fut l'instauration de la prêtrise professionnelle "détachée du monde" quant à la façon de vivre distincte sur le plan des salaires, des promotions et des tâches professionnelles

"Outre le fait que l'évolution de l'Église moderne contribue au développement d'une prêtrise ayant un caractère professionnel (...) Weber considère que l'évolution du droit rationnel engendre le besoin du professionnel puisque l'augmentation de la connaissance légale spécialisée a pour effet de créer l'avocat professionnel" (cité par Ritzer; 1975, 628-629).

Quant aux caractéristiques que Weber considère spécifiques à une profession, Ritzer précise que:

> "Weber offers a number of characteristics of professions in the course of his discussion of the priesthood: power, doctrine or general systematic knowledge, rational training, vocational qualifications, specialization, a fulltime occupation, the existence of a clientele, salaries, promotion, professional duties and a distinctive way of life" (1975, 630-631).

Contrairement à certains auteurs (Scott; 1966 - Freidson; 1973) qui estiment que lorsqu'un professionnel oeuvre au sein d'une institution de type bureaucratique celui-ci est fréquemment aux prises avec le dilemme qui oppose les deux modes d'organisation du travail dont la structure et le mode de fonctionnement semblent si différents qu'on les perçoit comme une antithèse, Weber estime que la professionnalisation et la bureaucratisation représentent deux processus relativement complémentaires, dont la présence simultanée contribue à la rationalisation de la société occidentale (Hagan; 1975, 12).

> "The process of professionalization is viewed by Weber as occuring largely within bureaucracies. The two processes are inseparably intertwined in Weber's thinking. Weber is generally concerned with the bureaucratic-professional" (Ritzer; 1975, 632).

Cependant, même si la bureaucratie représente une forme d'organisation du travail théoriquement supérieure à toute autre sur le plan de la rationalisation technique et formelle, Weber conçoit que l'une des principales difficultés auxquelles la société doit faire face concerne le fait qur la bureaucratie acquiert une trop grande importance, et qu'il en est de même "pour le fonctionnaire "bureaucratique" [dont] la fonction constitue la profession princi-

pale" (Weber; 1971, 277 - Weber; 1968, 973 - Weber; 1958, cité par Goerl; 1978, 22-23).

Pour Max Weber et Arthur L. Stinchcombe, la profession et la bureaucratisation représentent des formes particulières d'organisation du travail, au même titre que les organisations à caractère charismatique et féodal. Ces quatre modèles d'organisation se différencient sur le plan de leurs caractéristiques ainsi que sur celui de la "théorie" de base utilisée soit pour déterminer leurs orientations et légitimer leurs décisions, soit au moment de la planification et de l'exécution des actions qui doivent être entreprises pour atteindre les objectifs visés. Puisque ces organisations disposent d'une variété de ressources humaines pour être en mesure de jouer leur rôle de façon efficace, elles sont contrôlées par un système d'autorité dont les principales fonctions consistent à répartir les responsabilités et les tâches considérées comme nécessaires, ainsi qu'à superviser le comportement des membres dont l'agir doit être conforme aux exigences spécifiques au poste occupé.

Comme le principal critère à la base de la classification de ces organisations s'appuie sur le principe de la légitimité, et qu'il importe de se référer aux motifs qui sont évoqués pour légitimer l'autorité et justifier certaines décisions, Stinchcombe précise que, dans une organisation à caractère bureaucratique, cette légitimation provient d'un ensemble de procédures et de règlements définis et imposés par les individus qui occupent les plus hautes fonctions dans la hiérarchie.

> "Une décision est légitime dans la mesure où elle est conforme aux normes ou aux procédures formelles définies par les officiers de la structure hiérarchique. La délégation des responsabilités est limitée par des juridictions précises. Les fonctionnaires de l'organisation sont supervisés de près et de façon routinière par leurs supérieurs immédiats" (Stinchcombe; 1964, cité par Trottier; 1970, 23).

À l'opposé, ce qui justifie les décisions dans une organisation de type professionnel, c'est le fait que celles-ci relèvent d'un individu dont la compétence a été admise par la collectivité professionnelle auquelle il appartient.

> "Dans ce type d'organisation, les responsabilités sont largement déléguées et de façon permanente, à ceux dont la compétence est reconnue par leurs collègues. Les professionnels, à cause de leur compétence, ne sont à peu près pas supervisés dans leur travail sauf au moment d'une promotion ou lorsqu'ils voient leur responsabilité augmentée; cette supervision est d'ailleurs exercée par des collègues (Stinchcombe; 1964, cité par Trottier; 1970, 24).

Pour Etzioni, l'école primaire représente une organisation semi-professionnelle type (1969, xiv). Une telle façon de percevoir le système scolaire ainsi que la place des enseignants à l'intérieur de cette structure bureaucratique nécessitent qu'on examine plus à fond cet aspect de la réalité occupationnelle compte tenu que 83,8% des personnes qui font partie du groupe occupationnel sur lequel porte la présente thèse oeuvrent dans ce domaine du marché du travail (tableau 4.8). Selon Ronald G. Corwin,

> "A school is an association embracing various normative systems, including those of business and religious values, political ideals and practices, and other values. The character of the association varies with the dominance of these institutional values (...) Because no association is composed purely of one normative system, all associations are subject to value conflicts and to change (...) In associations, the full array of administrative, professional, business or educational values and practices converge. While any of the value systems may be defensible in its own right, the organization, in the course of the daily routine, is forced to assign priority to some principles and to compromise others (...) Over the course of time, one or another set of values tends to dominate" (Corwin; 1965, 37).

> "In view of the values conflicts, it is not surprising that incompatible values and procedures often are practiced in the same association. When different parts of an association utilize conflicting standards in this

way, it is said to have a 'complex organization' [36]. In complex organizations, power is likely to be a more important mechanism of integration than is consensus" (Corwin; 1965, 38).

"Complex organizations in American society are bureaucratized (...) Bureaucracy refers to a particular division of labor and a special form of organizing the administration of work" (ibid.; 38). The organizational structure, then, creates personal dilemmas for the persons who are typically expected to fulfill inconsistent expectations. The consequences that structure has for people can be seen in both personality and behavior (...) The behavior of people sometimes is more dependent on their organizational position than on their own personal attitudes and values" (ibid.; 49).

"The conflict between the principle of standardization and the ideal of individual attention is inherent to the school system by the very nature of its bureaucratic complexity. Such conflicts are incorporated in some positions; these inconsistencies can create moral dilemmas and force incumbents of the role to compromise the ideal expectations of one or more roles. Hence, in living up to some roles, one must violate others" (Ibid.; 46).

"Relationships are guided by norms. Norms specify both the rights and the obligations of persons in a relationship. Some norms are prescribed, or official; some are emergent or informal (...) Thus, organization is maintained both by consensus as to expectations and by power" (ibid.; 36).

"The control system includes three components: the official status system, by which authority to issue commands is delegated through a hierarchy of positions; rules and procedures to provide guidelines for coordinating the organization's parts and regulating the conduct of its members; and a division of labor, par-

---

36 Dans un ouvrage subséquent, Corwin précise davantage la signification du terme "complex organization": "This term should be defined in such a way as to identify the components that are primarily responsible for both the stability of an organization and conflict within it. Accordingly, an organization can be defined as: (1) stable pattern of interaction, (2) among coalitions of groups having a collective identity (for example, a name and a location), and (3) pursuing interests and accomplishing given tasks, and (4) coordinated through a system of authority" (Corwin; 1970, 24).

> tially produced by and supplementing the first two elements. The status system refers to hierarchies of power and authority" (Corwin; 1970, 25).

Tout en précisant que l'organisation scolaire ne représente qu'une forme de bureaucratie, Corwin ajoute que le modèle d'organisation du travail de type bureaucratique que l'on rencontre dans une société industrielle se caractérise principalement par la recherche d'une plus grande efficacité au niveau de la spécialisation et de la coordination (centralisation de l'autorité et standardisation du travail) des activités de travail.

Afin de saisir de façon globale l'ampleur du dilemme dans lequel se trouve le professionnel qui oeuvre au sein d'une institution de type bureaucratique, Corwin présente un tableau (A-6, en annexe) dans lequel il fait état des caractéristiques ainsi que du continuum spécifiques à chacun des principaux facteurs qui exercent une influence sur le statut et le comportement de cette catégorie de travailleurs (1965, 232).

W. Richard Scott considère lui aussi que la profession représente un type particulier d'organisation du travail.

> "Alors que Stinchcombe dégage la conception implicite des fondements de l'autorité qui légitiment les décisions et en justifient le type de contrôle, Scott insiste davantage sur la façon avec laquelle se recrutent les membres, s'effectue la division du travail et s'exerce le contrôle dans l'organisation" (Trottier; 1970, 26).

Considérant qu'il existe deux possibilités pour exécuter une tâche complexe, Scott en déduit que cela correspond à deux modèles d'organisation du travail: le bureaucratique et le professionnel. Le travailleur qui oeuvre au sein d'une organisation de type bureaucratique est relativement spécialisé et il remplit une tâche bien définie, circonscrite et parcellaire. Ses supérieurs immédiats interprètent et voient à l'application de règles et de normes de travail qui, imposées de l'extérieur plutôt qu'intériorisées, contribuent à modeler le comportement des diverses catégories de travailleurs en fonction du

rendement anticipé. À l'opposé, l'individu qui oeuvre dans un modèle d'organisation du travail de type professionnel, est celui qui a acquis, lors de son passage dans une institution spécialisée, une formation (assimilation de connaissances, développement d'aptitudes, intériorisation de normes de compétence, acquisition d'une certaine autonomie, du sens des responsabilités et de règles de conduite) qui lui procure la compétence nécessaire pour satisfaire aux exigences inhérentes à la réalisation et à l'évaluation des diverses tâches qu'il doit habituellement accomplir dans l'exercice de ses fonctions. Quant à l'autorité que le professionnel détient, celle-ci vient à la fois de la compétence que lui reconnaissent ceux qui sont membres de la même collectivité occupationnelle ainsi que du fait qu'on le croit apte à exercer lui-même un contrôle sur le travail qu'il exécute.

En plus du pouvoir politique (autonomie, contrôle) que les professionnels et les bureaucrates détiennent au sein de la société, une seconde controverse provient de leur présence et de leur façon de procéder qui exercent une certaine influence sur le système économique puisque la profession et la bureaucratie contribuent à modeler, jusque dans une certaine mesure, la structure du marché du travail ainsi que le mode de rémunération de cette catégorie de travailleurs.

En ce qui a trait à la dimension culturelle, il demeure que lorsqu'une occupation franchit progressivement les étapes du processus de professionnalisation, ses membres acquièrent de nouvelles façon de voir, de penser et d'agir qui ont pour effet de modifier en partie les relations qu'ils entretiennent avec les autres travailleurs de même qu'avec l'organisme qui les emploie et la société en général.

> "The closer an occupation comes to the professional end of the continuum, the more rational and intellectually oriented it becomes. Conversely, those occupations at the other end of the continuum are generally more concretely oriented and non-intellectual in orientation" (Vollmer et Mills; 1966, cités par Brubaker; 1977, 39).

Malgré l'existence du modèle professionnel comme mode d'organisation du travail ainsi que du nombre relativement important d'occupations qui détiennent le statut de profession ou qui désirent l'obtenir, certains auteurs remettent en question diverses représentations sociales des professions ainsi que différents comportements qu'adoptent certaines personnes qui font partie de cette catégorie de travailleurs.

## 2. Remarques et réserves relatives au dilemme professionnalisation-bureaucratisation

> "An examination of the place of professionalization in modern social and political thought best begins with an analysis of the bureaucratization and the overall rationalization of society" (Goerl; 1978, 18).
>
> "While some scholars see the post-industrial society as becoming increasingly bureaucratized, others see it becoming increasingly professionalized" (Goerl; 1978, 3).
>
> "The culture of bureaucracy invades the profession; the culture of professionalism invades organizations" (Marshall; 1939, 325).

L'un des principaux facteurs qui exercent une influence sur le processus de professionnalisation a trait au contrôle que les membres possèdent sur leur propre travail et le devenir de leur occupation.

Compte tenu du faible niveau d'autonomie et de pouvoir dont disposent les travailleurs qui oeuvrent au sein d'institutions de type bureaucratique, il s'ensuit que les personnes membres d'une occupation en voie de se professionnaliser, ainsi que les individus qui font partie de professions déjà établies, voient souvent leur travail supervisé par des administrateurs qui ne sont pas nécessairement membres de la profession à laquelle leurs subordonnés appartiennent (Stamm; 1968, 50, 78-80).

> "Bureaucracy may neutralize the traditional professional mandate and impose its own standards over the experts it employs. The extent to which the organization makes use of such power, however, depends on its own goals" (Stamm; 1968, 84).

> "Despite Durkheim's view that specialization contributes to the cohesiveness of an organization structure, there is evidence to the contrary. There is present in all large organizations an inherent tension between those in specialized positions and those in positions of hierarchical authority. Each considers his position to be the most important (Stamm; 1968, 74).

Outre le fait que la marge d'autonomie dont les professionnels disposent dans l'exercice de leurs fonctions semble, d'après Hall (1969, 103), inversement proportionnelle au degré de bureaucratisation de l'organisation dans laquelle ils travaillent, il demeure que le processus de professionnalisation diffère fondamentalement de celui de la bureaucratisation. Il semble en être de même en ce qui concerne les façons de faire des individus puisque ceux-ci ont tendance à justifier leur comportement en se basant soit sur "l'autorité que leur confère l'expertise, soit sur l'autorité que leur confère le poste occupé" (Goerl; 1978, 27, 29 - Klegon; 1975, 27).

> "The degree to which bureaucracy imposes its own controls over the specialists it employs, varies with the extent of its dependance on them" (Stamm; 1968, 85).

En troisième lieu, le modèle d'organisation du travail de type bureaucratique diffère grandement de celui de type professionnel au niveau de la nature des tâches à effectuer ainsi qu'à celui de la catégorie de clients avec lesquels ils ont à transiger.

> "The nature of the task directly determines the degree of professional-orientation held by a specialist (specialty means a particular mode of occupational activity based on a systematized body of knowledge). Such orientations, however, are not necessarily permanent. Specialists are mobile, consequently they may change from a task which has a high degree of professional-orientation to one with a lesser amount, or to one which is completely organizationnaly-oriented" (Stamm; 1968, 76-77).

> "A critical issue arises, when institutionalization is related to bureaucracy. In this situation, the professional has no client in the same sense of the free practitioner. His client is, in effect, the employing organization. Thus, the traditional views that the professional exercises control over a dependent client is reversed. The client now controls the professional. The nature of the profession's work and the manner in which it is performed is decided by the organisation" (Stamm; 1968, 84).

Le modèle d'organisation du travail de type bureaucratique exerce aussi une influence sur les attitudes et le comportement des individus, au moment où ceux-ci ont à remplir leurs fonctions: remise en question des normes et des règles de l'organisme, résistance envers la supervision imposée par l'appareil bureaucratique. Sa présence agit de plus sur le devenir des occupations qui aspirent à se professionnaliser puisque ces dernières ne peuvent théoriquement atteindre cet objectif que dans la mesure où elles sont capables de développer une compétence particulière sur laquelle les membres peuvent fonder leur autorité, leur autonomie et leur pouvoir, au niveau d'une facette particulière de la division sociale et technique du travail (Wright; 1970, 122, 125).

> "Thus, the classical distinctions between the traditional professions and semi-professions are becoming less distinct and identifiable" (Wright; 1970, 152).

> "In occupations located in a wide variety of organizational settings, it is unrealistic to speak of a single continuum along which practitioners develop in respect to a set of ideal-typical professional attitudes" (Wright; 1970, 111).

Enfin, un autre élément qui joue en défaveur du rythme d'implantation des occupations qui aspirent au statut social de profession concerne le fait que le professionnel, traditionnellement perçu comme étant un individu responsable, énergique et relativement puissant, oeuvre de plus en plus à l'intérieur d'institutions de type bureaucratique, dont la perception du niveau de rendement évoque, dans l'esprit de la population en général mais aussi à des degrés divers pour différents types d'institutions, des notions telles que la lenteur, la routine, l'inefficacité, le manque d'intérêt et le faible sens de responsabilité, dont semblent faire preuve les bureaucrates ainsi que les organismes à caractère bureaucratique.

> "While most people have a hard time remembering when bureaucrats were thought of as 'social heroes', they do not have a hard time recalling the presence of bureaucratic red tape and impersonal bureaucrats. Many have an appreciate understanding of the frustrations of individuals who attempt to obtain the help of the bureaucrat or those who fall under the bureaucrat's power" (Goerl; 1978, 19).

Bien que les institutions de type bureaucratique constituent une importante source d'emploi pour les professionnels, il demeure qu'un certain nombre de problèmes existe entre ces deux entités.

De plus, le devenir des professions et des professionnels est perçu de façon ambivalente par un nombre de plus en plus important de chercheurs.

> "While on the one hand some 'futurologists' prophesize the professionalization of more and more occupations, others speculate that perhaps it is not the society being professionalized, but rather the looseness of the conceptual device serving the analysis which is on the increase" (Jamous et Peloille; 1970, 147).

> "Not all aspects of professions or professionals have negative consequences. If the prevailing ideology about professions has been that they are a positive good for society, the answer is not to replace it with a completely negative ideological bias. But, it is necessary to adopt a more critical approach" (Klegon; 1975, 18).

Qu'en est-il de la critique relative à la raison d'être ainsi qu'aux façons de faire des professions et des professionnels, au moment où le monde des professions présente une image qui semble être à une croisée de chemins?

## CHAPITRE V

## Critiques adressées à l'égard d'une société professionnalisée

L'existence de professions et de professionnels a pour effet d'exercer une influence sur la structure et le fonctionnement d'une société. Parmi les critiques qui sont le plus fréquemment adressées, à l'égard d'une société professionnalisée, distinguons celles qui ont une connotation politique, économique, ou culturelle.

### 1. Les arguments à caractère politique

> "The autonomy [of a profession] is awarded due to the interaction between economic, organizational and politicial power. Thus the prime mover in professionalization in an occupation's organizational legitimation and power rather than its level of specialized knowledge or ethical concerns. Professional autonomy is legitimized by bureaucratic edict based upon persuading lay policymakers, rather than having persuaded clients, who are expected to comply as a matter of faith" (Freidson; 1970, 12).

La reconnaissance et l'attribution d'un statut professionnel représentent un phénomène de nature politique puisque les lois et les règlements qui régissent l'existence et le fonctionnement des professions sont sanctionnés par une autorité gouvernementale. C'est aussi cette dernière qui donne généralement à une profession son pouvoir exclusif sur un champ d'activité [37] (Goerl; 1978, 103).

---

37 Au Québec, il existe une distinction entre les professions à exercice exclusif qui, théoriquement, exercent un contrôle réel de l'acte professionnel dont le champ de pratique est défini, et les professions à titre réservé dont le contrôle ne s'exerce, en définitive, que sur le titre et non sur l'acte professionnel dont le champ de pratique serait défini.

> "Le processus selon lequel les nouvelles professions s'implantent (...) pour répondre aux besoins sans cesse nouveaux de la société et aux possibilités sans cesse accrues des nouvelles techniques (...) n'est pas déterminé par des exigences techniques ni par les lois du marché. La création de ces professions résulte, en fait, d'un processus politique, c'est-à-dire d'une lutte - souvent féroce - pour le pouvoir entre les groupes professionnels établis qui tentent de sauvegarder et de consolider leurs positions et les nouveaux groupes professionnels qui eux, cherchent à se donner des domaines d'action dont ils auront le monopole (...) L'entière réalisation de l'objectif qui est de devenir profession autonome et monopolistique ne peut être atteint que par l'intervention d'un agent extérieur, à savoir l'État" (Johnson; 1979, 89, 91).

> "Fondamentalement, la réglementation [qui distingue trois genres de contrôle des activités professionnelles: l'enregistrement, la certification et l'autorisation officielle] s'appuie sur le fait que les professions libérales fournissent des services essentiels à la société" (Wright; 1979, 27).

> "Le pouvoir de prescription dont jouit individuellement le professionnel se traduit par un pouvoir collectif de réglementation lorsque l'État constitue une corporation professionnelle" (Desgagné; 1979, 57).

En plus de l'autorité accordée aux professions à la suite d'une lutte politique, le pouvoir social des professionnels provient aussi des diverses formes d'autorité que l'on a tendance à accorder à cette catégorie de travailleurs, même si la formation diffère ou si les responsabilités sont d'un ordre et de niveaux différents. Ces diverses sortes d'autorité sont l'autorité sapientielle qui se fonde sur la connaissance technique et la compétence et qui confère le droit de "conseiller, d'informer, de renseigner ou d'orienter mais non de commander" (Seigler et Osmond; 1973, 42); l'autorité morale que revendiquent ceux qui considèrent avoir la connaissance de ce qui est souhaitable pour le client - demandeur; l'autorité charismatique qui donne le pouvoir de faire des choix ou de proposer des solutions lorsque confronté à une situation incertaine ou à des événements imprévus.

> "Le processus selon lequel les nouvelles professions s'implantent (...) pour répondre aux besoins sans cesse nouveaux de la société et aux possibilités sans cesse accrues des nouvelles techniques (...) n'est pas déterminé par des exigences techniques ni par les lois du marché. La création de ces professions résulte, en fait, d'un processus politique, c'est-à-dire d'une lutte - souvent féroce - pour le pouvoir entre les groupes professionnels établis qui tentent de sauvegarder et de consolider leurs positions et les nouveaux groupes professionnels qui eux, cherchent à se donner des domaines d'action dont ils auront le monopole (...) L'entière réalisation de l'objectif qui est de devenir profession autonome et monopolistique ne peut être atteint que par l'intervention d'un agent extérieur, à savoir l'État" (Johnson; 1979, 89, 91).

> "Fondamentalement, la réglementation [qui distingue trois genres de contrôle des activités professionnelles: l'enregistrement, la certification et l'autorisation officielle] s'appuie sur le fait que les professions libérales fournissent des services essentiels à la société" (Wright; 1979, 27).

> "Le pouvoir de prescription dont jouit individuellement le professionnel se traduit par un pouvoir collectif de réglementation lorsque l'État constitue une corporation professionnelle" (Desgagné; 1979, 57).

En plus de l'autorité accordée aux professions à la suite d'une lutte politique, le pouvoir social des professionnels provient aussi des diverses formes d'autorité que l'on a tendance à accorder à cette catégorie de travailleurs, même si la formation diffère ou si les responsabilités sont d'un ordre et de niveaux différents. Ces diverses sortes d'autorité sont l'autorité sapientielle qui se fonde sur la connaissance technique et la compétence et qui confère le droit de "conseiller, d'informer, de renseigner ou d'orienter mais non de commander" (Seigler et Osmond; 1973, 42); l'autorité morale que revendiquent ceux qui considèrent avoir la connaissance de ce qui est souhaitable pour le client - demandeur; l'autorité charismatique qui donne le pouvoir de faire des choix ou de proposer des solutions lorsque confronté à une situation incertaine ou à des événements imprévus.

Les professions possèdent un pouvoir quasi monopolisateur qui repose en partie sur une formation spécialisée et technique dans une discipline particulière, qui permet à des travailleurs de développer une compétence spécifique tout en acquérant un ensemble de connaissances théoriques et pratiques, originales et exclusives, applicables à la solution de problèmes concrets, selon un modèle d'autorité de type collégial. Cette spécificité fonctionnelle que génère la profession habilite les membres à intervenir dans un domaine de la division sociale ou technique du travail pour lequel on leur reconnaît un pouvoir d'intervention particulier (professional zoned decision making powers). Ce privilège leur est reconnu parce que le pouvoir et l'autorité du professionnel reposent, en partie, sur le fait que chaque profession contrôle, de façon directe ou indirecte, l'entrée dans la profession (standards de formation, admission, certification), indépendamment qu'elle déploie par la suite moins d'efforts pour assurer le maintien des normes imposées, et pour appliquer des sanctions envers les membres qui ne répondent plus tout à fait aux critères de compétence, ou qui transgressent le code de déontologie.

Tout en ayant le pouvoir de décision finale en ce qui concerne l'expertise et le type d'actes à poser, le professionnel revendique de plus une certaine liberté d'action afin d'être en mesure d'agir comme bon lui semble. Cette autonomie à laquelle il aspire se situe à deux niveaux: économique (le taux des honoraires, le nombre de clients à l'heure, la durée de la semaine de travail, etc.) et celui de pouvoir décider lui-même du diagnostic, du choix des actes à poser, ainsi que l'évaluation de leur efficacité. Cela a pour effet de limiter au minimum, voire même à des cas exceptionnels, l'examen de la qualité ou de la pertinence des gestes qu'il pose, en ayant recours au verdict des collègues qui font partie de la même profession (Goerl; 1978, 8, 101 - Klegon; 1975, 31 - Freidson; 1973, 36 - Wright; 1970, 12, 95).

> "All the typologies stated that autonomy was synonymous with work independence, with self-direction and self-control over their work. They appeared concerned with applying their own standards to the job once it was assigned to them" (Stamm; 1968, 299).

Dès 1939, T.H. Marshall exprime l'idée que le marché du travail se transforme par le fait que l'on se trouve dans un environnement qui se professionnalise et s'institutionnalise de plus en plus, et que certaines rivalités existent entre les professions qui émergent et les professions existantes qui ont tendance à limiter l'accès à la profession.

> "Marshall refers to the fact that a good many services formerly carried out in an informay way by amateurs are now performed by specialists who work in large private or public organizations" (Stamm; 1968, 28).

Pour Joseph Ben-David, les professionnels doivent être perçus comme des individus qui défendent des intérêts de classe. Quant aux professions, il importe de les étudier en tenant compte de leur comportement à l'intérieur de la société globale, ainsi que des stratégies qu'elles utilisent sur le plan politique (1964, 251).

> "Professional middle class are interested in social conditions which are optimal for the efficient performance of their activities, just as businessmen are interested in conditions necessary for theirs" (Ben-David; 1964, 298).

> "The central place of the professions in the class system is a common characteristic of all present-day societies (...) the goal and desires of this group tend to be transformed into political and social ideologies, substituting the visionary image of radical innovation for gradual change and collective goals for individual purposes" (Ben-David; 1964, 297).

Eliot Freidson [38], étudiant d'Everett C. Hughes, fut l'un des principaux sociologues à s'attaquer aux positions défendues par Talcott Parsons et à critiquer les professions ainsi que le niveau de professionnalisation de cette catégorie de travailleurs.

---

38 Dans sa thèse de doctorat, George F. Goerl consacre un chapitre à décrire, à expliquer et à évaluer la théorie de Freidson sur le processus de professionnalisation (1978, 279-399).

Contrairement à Parsons, Freidson considère que le processus de professionnalisation n'a pas simplement un caractère instrumental ou technique. Il doit plutôt être perçu comme un processus social qui entraîne de sérieuses conséquences sur le plan politique, et de manière plus spécifique, sur les droits des citoyens qui, à titre de clients, font appel aux services des professionnels. Bien qu'il reconnaisse l'importance que prend l'aspect technologique dans les occupations dites professionnelles, Freidson, s'intéresse plutôt au manque de réglementation interne et d'auto-critique qui existe tant au niveau des professions que chez les professionnels. Selon lui, une telle situation a pour effet d'engendrer de sérieux problèmes sociaux, autant sur le plan de l'interrelation qui existe entre les professionnels et leur clientèle qu'au niveau des relations que les professions entretiennent avec la société en général. Sur ce dernier aspect, Freidson va même jusqu'à dire que, compte tenu des pouvoirs immenses dont les professionnels disposent (professional dominance),"... une société professionnalisée et une administration démocratique ne sont pas compatibles" (cité par Goerl; 1978, 282).

Freidson affirme de plus que l'analyse des professions doit débuter par une investigation des postulats associés au concept de profession. Grandement influencé par les travaux de Hughes et de Becker, Eliot Freidson en vint à concevoir que la profession, en tant que symbole social, est en quelque sorte "un titre honorifique, un terme qui suscite l'approbation ... et qui est grandement valorisé" (cité par Becker; 1953, 92).

Postulant que la médecine est l'occupation qui s'est "le plus professionnalisée" [39], Freidson se réfère constamment à cette profession afin de préciser la signification qu'il donne aux différents termes qu'il utilise. Selon lui, ce ne sont pas les occupations qui obtiennent un mandat social précis et des privilèges à un niveau très élevé qui sont capables d'accéder au statut de professions. Partageant l'opinion de Parsons sur le fait que ce monopole provient du développement de la connaissance scientifique et du savoir-faire technologique, Freidson ajoute que la professionnalisation d'une occupation

39 "If anything 'is' a profession, it is contemporary medicine" (Freidson; 1970,4).

"... implique le pouvoir que possède une occupation d'assumer une position dominante sur la division du travail, permettant ainsi d'otenir un contrôle lorsqu'arrive le moment de déterminer la substance de son propre travail" (1970, xvii). "De plus, la capacité à pouvoir devenir une "profession dominante" - comme c'est le cas pour la médecine - résulte de l'habileté dont fait preuve une profession à pouvoir revendiquer l'importance que revêt sa compétence particulière et l'exclusivité de ses connaissances vis-à-vis les autres occupations dans un secteur ou une ère spécifique du marché du travail" (1975, 75, 82).

Dans Profession and Monopoly, publié au milieu des années soixante-dix, Freidson précise davantage l'évolution de sa pensée sur cet aspect spécifique en affirmant que:

> "The dominance of any profession can be a result of its ability to persuade others that only it is competent to perform a certain task or provide a particular service. However, (...) it may be more likely a product of a profession's ability to establish, by a social and political process, its dominance, based on an authority of expertise highly similar to the authority of office" (1975, 50).

Ce n'est pas la connaissance en elle-même qui confère à une profession son pouvoir, mais plutôt tout ce qu'une occupation peut faire lorsqu'elle prétend posséder "l'exclusivité" de cette connaissance. Freidson considère que l'élément le plus important du processus de professionnalisation "... est le pouvoir que possède une occupation et ses membres d'assumer leur propre direction ou leur autonomie" (1970, 25, 28-29, 46 - Freidson, cité par Goerl; 1978, 291).

Puisque le pouvoir ainsi que l'autonomie professionnelle s'obtiennent en partie par la reconnaissance sociale et légale d'un statut spécifique, on constate que les occupations qui aspirent au titre de profession cherchent à persuader leur clientèle actuelle et éventuelle, de même que la société et les représentants du système politique, qu'il est nécessaire qu'on leur délègue

une telle autorité afin qu'elles soient en mesure de dispenser leurs services professionnels et de protéger le public de manière efficace.

Pour atteindre cet objectif, les stratégies qu'elles privilégient cherchent à mettre en valeur les connaissances et les habiletés spécifiques que possèdent les professionnels, ainsi que le code d'éthique qui régit leur comportement. À titre d'exemple, Freidson affirme que le code de déontologie d'une profession devrait être perçu "... comme un instrument publicitaire comportant de bonnes intentions qui permettent d'afficher que l'on peut avoir confiance dans cette occupation, tout en servant à persuader la société de leur accorder un statut particulier sur le plan de l'autonomie" (1973, 135).

> "State licensing guarantees the profession's safety from encroachment in its task domain by other occupations" (1973, 134).
>
> "... the hierarchy of institutionalized expertise (the framework upon which a profession acquires its dominance in regard to others) is a creation of a political process and the political and self-interested actions of occupations and individuals" (Freidson; 1970, 70).

Reconnaissant une différence entre le degré d'autonomie dont disposent les individus qui oeuvrent dans le domaine du développement des connaissances scientifiques et ceux dont la tâche consiste à appliquer des connaissances professionnelles, il s'ensuit que:

> "... the professional's authority is more problematic than that of the scientist's knowledge because he deals with colleagues who share his premises and conform to the rules of evidence and procedure... Unlike colleagues, lay clients do not necessarily share the professional's universe of discourse. Indeed lay clients are by definition lacking in the educational or experiential prerequisites that would allow them to decide, on grounds shared with the professional, whether to accept any particular piece of professional advice" (Freidson; 1973, 109). Ainsi, "while the professional is inherently and axiomatically dependent on clients and has the

> subsequent need to control them... he must continually face clients who do not always accept his authority nor follow his directives" (ibid.; 110-113).

Toutefois, comme les professionnels revendiquent la nécessité de posséder une certaine forme de contrôle sur leur clients, tout en jouissant d'une grande autonomie dans l'exercice de leurs fonctions, il s'ensuit que cette catégorie de travailleurs revendique une autorité et une liberté d'action relativement grandes au niveau de l'exécution de leurs tâches. Ce vaste pouvoir que les professionnels revendiquent et possèdent jusqu'à un certain niveau crée, chez leurs clients, un certain état de dépendance.

> "The authority of office, being officially or legally designated an expert, gives the professional political power and increased power to sanction the client. Without the authority of office... the only real sanction the expert has over his client is the threat to withhold service, but if the service is not that which the layman wants anymore, the sanction is singularly hollow" (Freidson; 1973, 116-117).

> "The coerciveness of the professional-client relationship is symbolized by the inability of the client to disregard the professional's directives even if the client would like to do so" (Freidson; 1973, 115-118). "By eliminating all the options of the client(s), the professional acquires the domination of the client" (ibid.; 112-113).

Cette critique de Freidson à l'endroit du pouvoir revendiqué par les professions et les professionnels se fonde aussi sur le fait que le type d'imperfections qui les affectent représente une problématique de fond.

> "Men cannot be led to serve an occupation by becoming commited to its ideals alone. They must also become committed to a concrete career and to concrete, historically located institutions. And in the case of professionals they also develop a sense of pride based on a typical conception of the special nature of their work" (ibid.; 155 - 1973, 30).

> "Expertise is not mere knowledge. It is the practice of knowledge, organized socially and serving as the focus for the practitioner's commitment" (ibid.; 159).
>
> "Practitioners develop an imperialistic ideology about their work, and that this lops the autonomy of a profession and a place of dominance in a division of labor and when expertise becomes an institutional status rather than a capacity" (ibid.; 160).

Pour Jackson, le véritable professionnel est celui qui met principalement l'emphase sur son travail. S'inspirant de Hughes, la question qui devient la plus significative lui semble être "quels sont les moyens par lesquels un statut occupationnel est accordé et prend une signification sociale plus vaste, plutôt que de chercher à savoir si l'occupation X ou Y constitue une profession ou non" (1970; 5-6, 12-13).

Constatant que le pouvoir que détient une occupation représente l'un des principaux atouts qu'elle se doit de posséder lorsqu'elle aspire au statut de profession, C. Turner et M.H. Hodge (1970), ainsi que R. Perrucci (1971) proposent d'étudier les professions en accordant une certaine attention aux diverses ressources dont elles disposent, ainsi qu'au contexte dans lequel les activités professionnelles sont exécutées.

> "A 'resource' approach, which would involve asking fundamental questions about the ways in which professions and semi-professions are defined, with special emphasis on the basic resources involves, and problems of access to and utilization of these resources (...). A specific study of occupational organization within the resource framework might be an explanation of the emergence of the occupation (...) in terms of examining the ways in which the occupationally related activities themselves, the social characteristics of the persons carrying them out and exercising control over them, and the contemporary social context changed" (Turner et Hodge; 1970, 4).

> "While the basic source of power is the specialized knowledge of the occupation, the knowledge base is not a sufficient explanation for the continuation of professional power. To understand the combination of power, we must look elsewhere; namely to the nature of the target group or users of the profession and to the context in which the professional's activities are carried out" (Perrucci; 1971, 496).

Ã la même époque, Johnson partage sensiblement l'idée mise de l'avant par Perrucci en affirmant qu'il est nécessaire d'accorder une certaine attention aux éléments impliqués dans la relation producteur-consommateur, tout en cherchant à comprendre comment se comportent les occupations professionnelles sur le plan des relations de pouvoirs qu'elles possèdent au sein d'une société, c'est-à-dire leurs sources d'autorité ainsi que les manières dont elles les utilisent (1972, 18).

Tout en précisant qu'une profession n'est pas une occupation mais un moyen de contrôler une occupation, que le professionnalisme n'est qu'une forme spécifique de contrôle occupationnel et que la professionnalisation est un processus historique spécifique plutôt qu'un processus par lequel certaines occupations peuvent toujours tenter de franchir les étapes compte tenu de leurs qualités "particulières" (1972, 45), Johnson affirme que les occupations diffèrent surtout par le degré d'incertitude que l'on rencontre au niveau de la relation qui s'établit entre le professionnel-producteur et le client-consommateur (1972, 37).

> "There are three broad resolutions of the tension existing in the producer-consumer relationship which are historically identifiable: 1) collegiate control (including professinalism and guild control), 2) patronage (including ologarchic patronage), and 3) mediative (including capitalism and state mediation)" (1972, 45-46). By focussing attention upon the practitioner-client relationship, we must look to changes in the distribution of power in society as a major factor transforming the nature of the clientele and, therefore, the institutions of control" (Johnson; 1972, 38).

Tout en étant conscient du "danger potentiellement nuisible que peuvent avoir les associations professionnelles et les pratiques monopolistiques" (1972, 2), Johnson considère que le professionnalisme joue quand même un rôle important" (1972, 9).

> "Comme toutes les idéologies, le professionnalisme est un système de croyances engagé dans un conflit entre différents partis et, en tant que tel, il s'est montré, dans l'histoire, une arme efficace dans la lutte pour l'obtention d'autonomie et de statut professionnels" (1979, 89-90).

Pour Johnson, l'un des caractères dominants du professionnalisme repose dans "son aptitude à utiliser à son avantage des éléments de deux idéologies contraires que sont l'individualisme et le collectivisme" (1979, 90). Toutefois, il établit une importante distinction entre

> "le professionnalisme en tant qu'idéologie et stratégie de développement - lequel aspect demeure une arme essentielle dans la lutte pour l'acquisition d'un statut -, et le professionnalisme en tant que système institutionnalisé de contrôle d'un service professionnel dont les membres jouissent d'une autonomie en ce qui concerne l'évaluation, et d'un monopole dans certains domaines importants de leur activité professionnelle."

Quant au système de contrôle professionnel, celui-ci varie grandement d'une profession à l'autre; il en est de même au sujet de la spécialisation de la main-d'oeuvre ainsi que du niveau de dépendance et de la distance sociale qui existent entre les diverses catégories de professionnels et leur clientèle.

## 2. Les arguments à caractère économique

> "The radical changes in the larger market had fundamental consequences for the structure of professions, old and new, as they strove to establish or maintain their own secondary markets of service". (...) The Profes-

> sional profect can be identified by its related objectives of market monopoly and social status" (Larson; 1977, 104).

Dans une étude consacrée à la "montée du professionnalisme" Larson affirme que la profession résulte de la combinaison des aspects cognitif (connaissances et apprentissage technique spécialisés, etc.), normatif (idéologie, code d'éthique, normes, monopole d'expertise et de statut, etc.) et évaluatif (prestige, stratification sociale, mobilité verticale, etc.) dont la présence génère certaines tensions et contradictions. L'autorité et les privilèges que les professions possèdent sont liés aux pouvoirs que détiennent ceux qui les protègent sur les plans politique et économique, ainsi qu'aux alliances et coalitions que les professionnels concluent avec la classe dominante dans le but de constituer et de contrôler un marché, tout en facilitant la mobilité sociale de leurs membres.

Comme les professions représentent une façon d'assurer un revenu par la vente de services, les professionnels considèrent qu'il importe de s'emparer et de contrôler certains marchés tout en créant de nouveaux secteurs de pratique et de nouveaux rôles occupationnels, compte tenu du fait que l'apparition de nouveaux besoins entraîne le développement de nouveaux monopoles de la connaissance. Selon Larson, c'est la structure sociale qui détermine les besoins sociaux auxquels il importe de répondre par la création de nouveaux services, ce qui a pour effet de fixer le bassin d'alimentation potentiel et spécifique à chaque profession, ainsi que la structure d'un marché professionnel.

> "For a professional market to exist in a modern sense, a distinctive 'commodity' had to be produced (...). It follows, therefore, that the producers themselves have to be produced if their products or commodities are to be given a distinctive form. In other words, the professionals must be adequately trained and socialized so as to provide recognizably distinct services for exchange on the professional market. In the formative period, most of the markets for professional services had to be created (...). For a secure market to arise, the superiority of one kind of services had to be clearly established with regard to competing 'products'. The various professional services, therefore,

> had to be standardized in order to clearly differentiate their identity and connect them, in the minds of consumers, with stable criteria of evaluation. A tendency to monopoly by elimination of competing 'products' was inherent in this process of standardization (...). Professional entrepreneurs, were therefore bound to solicit state protection and state-enforced penalties against unlicensed competitors (...). To establish in the public at large common bases for an evaluation of both need and professional competence was, therefore, an ideological task to which the rising professions actively contributed (...). In a market situation, the guarantee against risk incurred tends to take the form of monopoly, or at least of special protection by the public authorities. In this case, the nature of the products and the state of their markets were such that only the state, as the supreme legitimizing and enforcing institution, could sanction the modern professions' monopolistic claims of superiority for their 'comodities'. The attitude of the state toward education and toward monopolies of competence is thus a crucial variable in the development of the professional project (...). Market competition determines the necessary centrality of both training and the content of training in the structure of modern professions (...). The structure of a particular professional market is determined by the broader social structure which shapes the social need for a given service and therefore defines the actual or potential publics of a given profession" (Larson; 1977, 14-18).

Indépendamment que les professions cherchent à promouvoir leur statut collectif en privilégiant un type spécifique de structure du marché du travail, elles déterminent en grande partie les formes que doivent prendre les services que les professionnels vont offrir au public. En procédant de la sorte, elles contribuent ainsi à définir ou à redéfinir les besoins des individus, tout en prenant en considération les professions actuelles et les clientèles possibles, ainsi que les occupations auxiliaires ou celles qui leur sont subordonnées (Larson; 1977, 187).

Passant de l'analyse historique à l'analyse structurale, Larson précise que les professions modernes, organisées selon le modèle de marché, cherchent à s'emparer et à établir un monopole sur des sphères nouvelles, variées et étendues. Pour que le marché professionnel fonctionne, il importe que les professions agissent de façon profonde sur la structure sociale et idéologique puisque le travail professionnel, qui constitue une forme d'exploitation par la production et la vente de services, se base sur le fait que cette catégorie de travailleurs possède certaines compétences qui leur confèrent une grande puissance sur leur clientèle, voire même une certaine maîtrise sur l'environnement social immédiat et global dans lequel ils se situent [40] (Larson; 1977, 221-222, 243).

> "The professions which have a clear monopoly of competence - and not only a monopoly of practice - have authority over a kind of knowledge that is important for every man's life" (ibid.; 231).
>
> "... professionnalization helps diffuse the bourgeois political ideology in the civil society and reinforce its political usefulness" (ibid.; 243).

## 3. Les arguments à caractère culturel

Becker considère que les notions de profession et de professionnel doivent être perçues pour ce qu'elles sont vraiment, c'est-à-dire des symboles d'un statut occupationnel (1962, 34 - 1970, 93 - Halmos; 1973; 27 - Brubaker; 1977, 24).

> "There is no such thing as 'true profession' and no set of characteristics associated with the title. There are only those work groups which are commonly regarded as profession and those which are not" (Becker; 1970, 93).

---

40 Larson considère que les caractéristiques, le potentiel ainsi que la dynamique d'un marché professionnel sont influencés par "le niveau du développement économique, le volume et la distribution du revenu national, la structure de classe et la composition ethnique, le niveau de vie, la nature de l'État et ses lignes de conduite, ainsi que par l'idéologie" (1977, 50).

Selon Becker, comme il n'existe pas de vraie profession et qu'un tel concept est ni neutre ni scientifique, il importe d'étudier la profession non pas comme un type d'occupation mais plutôt en tant que symbole collectif grandement valorisé, tout en prenant en considération la signification que ce terme véhicule dans le sens commun et les principales fonctions qu'un tel symbole remplit dans une société.

En plus de véhiculer l'idéologie des occupations qui détiennent ou aspirent au titre de profession, les professionnels possèdent un statut social et occupationnel qui contribue à valoriser les motifs pour lesquels cette catégorie de travailleurs revendique davantage d'autorité, d'autonomie et de prestige. L'usage rattaché à ce titre et à ce symbole dans le langage courant fait que les professions sont perçues comme des éléments nécessaires et indispensables pour le fonctionnement de la société. Enfin, il importe d'observer le comportement des professions et des professionnels en tenant compte du fait que la réalité diffère de la vision symbolique (Becker; 1970, 103).

## CHAPITRE VI

## Le concept de déprofessionnalisation

Selon Laliberté le concept de déprofessionnalisation est un "processus au cours duquel les frontières du champ où un groupe professionnel exerce son activité sont réduites, ouvertes ou abolies. La déprofessionnalisation concerne tantôt des actes, tantôt une clientèle qui cessent d'être sous l'emprise des membres d'un groupe professionnel" (1979, 31).

Bien que les courants d'idées centrés sur la professionnalisation des occupations varient selon les sociétés et les époques, ceux-ci ne font ressortir qu'un seul aspect de cette réalité sociale puisqu'est apparu, surtout depuis les années soixante-dix, un mouvement de pensée qui préconise la déprofessionnalisation en évoquant des motifs à prédominance soit politique, économique, culturelle, ou idéologique et dont le dénominateur commun semble être centré sur le désir, voire même la nécessité, d'en arriver à modifier profondément le type de fonctionnement qui prévaut dans ce domaine de la vie sociale.

### 1. Les raisons de type politique susceptibles de justifier la déprofessionnalisation

Il importe de rappeler au départ que les professions et les professionnels s'identifient à un système social au sein duquel ils remplissent d'importantes fonctions, et qu'ils exercent une influence sur le maintien ainsi que l'orientation d'un certain type d'ordre social.

> "The professionalized society is a meritocratic society governed by the norms and values of professional experts and professions (...). The professionals enjoy a dominant social position. They are seen either as coming close to or actually composing the ruling class of post-industrial society" (Bell; 1973, 12, 15, 377).

## CHAPITRE VI
## Le concept de déprofessionnalisation

Selon Laliberté le concept de déprofessionnalisation est un "processus au cours duquel les frontières du champ où un groupe professionnel exerce son activité sont réduites, ouvertes ou abolies. La déprofessionnalisation concerne tantôt des actes, tantôt une clientèle qui cessent d'être sous l'emprise des membres d'un groupe professionnel" (1979, 31).

Bien que les courants d'idées centrés sur la professionnalisation des occupations varient selon les sociétés et les époques, ceux-ci ne font ressortir qu'un seul aspect de cette réalité sociale puisqu'est apparu, surtout depuis les années soixante-dix, un mouvement de pensée qui préconise la déprofessionnalisation en évoquant des motifs à prédominance soit politique, économique, culturelle, ou idéologique et dont le dénominateur commun semble être centré sur le désir, voire même la nécessité, d'en arriver à modifier profondément le type de fonctionnement qui prévaut dans ce domaine de la vie sociale.

### 1. Les raisons de type politique susceptibles de justifier la déprofessionnalisation

Il importe de rappeler au départ que les professions et les professionnels s'identifient à un système social au sein duquel ils remplissent d'importantes fonctions, et qu'ils exercent une influence sur le maintien ainsi que l'orientation d'un certain type d'ordre social.

> "The professionalized society is a meritocratic society governed by the norms and values of professional experts and professions (...). The professionals enjoy a dominant social position. They are seen either as coming close to or actually composing the ruling class of post-industrial society" (Bell; 1973, 12, 15, 377).

> "As the new men of knowledge, the professionals are the problem solvers of 'temporary' post-industrial societies; their contribution is the scientific and technological knowledge necessary for societal and organizational change" (Goerl; 1978, 28).

Considérant que le comportement des professions et des professionnels contribue à légitimer, de façon directe ou indirecte, le système social actuel ainsi que la place qu'ils y occupent, certains auteurs remettent en question la position privilégiée que ce type d'occupation et de travailleurs détiennent, de même que le discours idéologique qu'ils ont tendance à formuler.

Selon Johnson, il y a déprofessionnalisation - i.e. le professionnalisme dépérit - quant les professions ne parviennent pas à s'affirmer face aux pouvoirs de l'État et aux exigences du monde des affaires puisque ces institutions soumettent les individus à une autorité bureaucratique et restreignent l'autonomie professionnelle par des pressions diffuses ou directes. Le processus de déprofessionnalisation se manifeste aussi quand les consommateurs anticipent contrôler la définition des besoins, ou lorsqu'ils cherchent à démanteler les monopoles professionnels pour diverses raisons.

> "Lorsqu'il s'agit de l'hétéronomie de l'État, la [déprofessionnalisation] entraîne le corporatisme et la bureaucratisation des professions. Le patronage corporatif peut conduire à la prolétarisation des professions et le pouvoir des consommateurs peut avoir un effet radical, à savoir le démantèlement des professions elles-mêmes (...). Chacune de ces différentes possibilités implique une modification importante des rapports de force qui existent dans la société et, dans un sens plus restreint, chacune d'entre elles donne un scénario partiel des sociétés industrielles" (1979, 94).

Tout en préconisant une certaine démocratisation ainsi qu'une réglementation des excès et des privilèges des professions qui contrôlent en partie nos vies, Johnson précise qu'il importe d'évaluer les forces en présence (le monde des affaires, l'État, les professionnels, les consommateurs) afin de ne pas "accroître la subordination de l'activité professionnelle aux intérêts commer-

ciaux (...), ou au contrôle bureaucratique (...), et de permettre ainsi à de nouveaux contrôleurs de s'emparer du pouvoir professionnel" (1979, 102).

Pour les tenants de la déprofessionnalisation il importe de procéder à divers changements lorsqu'on considère certains abus que génèrent parfois les vastes pouvoirs concédés aux professions, ainsi que la trop grande autonomie dont ce type de travailleurs disposent dans l'exercice de leurs fonctions. Une telle manière de procéder leur apparaît importante aussi puisque la tutelle des experts tend à paralyser quelquefois l'autonomie de leurs clients, tout en contribuant à développer ou à maintenir des services professionnels qui engendrent à l'occasion une certaine forme de contreproductivité. "Curieusement, il peut arriver que le médecin rende malade, que l'école empêche l'éducation, que les ingénieurs détruisent l'environnement, que les architectes créent le désordre et la laideur" (Proulx; 1979, 119).

Ce pouvoir que possèdent les professions et les professionnels, de même que l'autorité et l'autonomie qui en découlent [41], leur permettent d'établir, lorsque nécessaire, un rapport de forces face à l'État et aux divers groupes qui défendent les intérêts des consommateurs. Enfin, même si cette catégorie de travailleurs affirme se préoccuper de la protection de l'intérêt du public, ils cherchent tout autant à maintenir et à améliorer la sécurité de leur profession.

---

41 Certains auteurs n'établissent pas une distinction très nette entre les éléments qui se rapportent au pouvoir d'une profession et ceux qui concernent l'autonomie du professionnel. Frank E. Hagan constitue un exemple type lorsqu'il englobe ces deux entités sous le terme "autonomous professionalism" (...). "Autonomy may refer to a number of desirable elements of professional self-regulation, power and control. One the one hand it may simply refer to control over the socialization process, of the selection of new recruits, training programs, and skills, while, on the other it may refer to mandated self-regulation obtained through political negociation with the state which results in a granted monopoly over the provision of a particular service" (1975, 15).

Il en est de même pour Arlene Kaplan Daniels lorsqu'elle précise que "whatever the rhetoric of professionalism, all the evidence seems to indicate that autonomy does not encourage the development of practical workable systems of control (...) great professional autonomy precludes any check of the quality of service" (1973, 54).

Quant à Richard W. Scott, "autonomy means that the order governing a corporate group has been established by its own members on their own authority" (1965, 148).

Partageant la même opinion que Friedman (1962, 145), certains auteurs en concluent que le pouvoir professionnel devient presqu'inévitablement un outil entre les mains d'un groupe exclusif qui tente de détenir un monopole au détriment du reste de la population.

> "Les principaux moyens utilisés par l'État et qui permettent l'apparition du professionnalisme comme un instrument de contrôle professionnel étaient la reconnaissance et la garantie de jouissance d'un privilège monopolistique. Cependant, en cherchant à obtenir l'appui de l'État, les professions ont permis l'accroissement du contrôle de cet État. Une telle attitude a eu pour conséquence le surgissement de relations ambivalentes et tendues entre l'État et les professions. De telles relations offraient un terrain idéal pour une lutte idéologique acharnée. La situation conflictuelle qui existait entre ces partenaires était telle que leur relation est encore aujourd'hui habituellement perçue comme en étant une de pure hostilité. Cette perception masque, cependant, l'étroite relation de dépendance qui, dans les faits, les unit" (Johnson; 1979, 94).

> "The literature suggests that professional groups serve to reinforce social values. This, however, has not always held true. Group prejudice may lead professional associations to give priority to matters of self-interest, and pit one association against another to the detriment of society" (Stamm; 1968, 48).

> "At an extreme, self-serving autonomy may dictate that the needs of the profession take precedence over the needs of individuals or clients" (Hagan; 1975, 29).

Enfin, ce monopole est de plus en plus remis en question puisqu'il permet aux professions de conserver une certaine autorité sur un champ ou un secteur de la division sociale ou technique du travail, tout en garantissant aux professionnels une grande autonomie dans l'exercice de leurs fonctions. Il contribue aussi à influencer grandement le changement social dans la direction qui semble être le plus bénéfique à leurs intérêts particuliers.

> "It seems that, at least in terms of social change, the power and influence of several dominant occupations is approaching almost ruling class dimensions. Other

> social categories, groups and interests - although possibly numerically stronger but less organized and powerful - clearly cannot initiate social change to anything like the same extent, nor in the same manner" (McKinlay; 1973, 78).

Le pouvoir professionnel permet de définir en quelque sorte les besoins de la société et des individus, et de dire non seulement ce qui peut être fait, mais aussi ce qui doit être fait et comment cela doit être fait. Il s'ensuit que la production de services professionnels, au lieu d'être soumise aux lois de la concurrence au même titre que la production des biens, relève davantage de l'auto-réglementation professionnelle qui, bien qu'elle comporte des avantages certains pour l'autonomie de ce type de travailleurs, génère divers inconvénients, voire même des désavantages pour les consommateurs de ce genre de services. Les relations qui s'établissent habituellement entre le professionnel et son client se caractérisent aussi par un rapport de dépendance ou de domination-soumission qui, bien que non forcé, demeure implicite (Johnson; 1972, 43).

> "Comme conséquence du bouleversement des valeurs et de l'évolution du savoir, l'autorité que possèdent individuellement les professionnels sur leurs clients, de même que celle qu'ils possèdent collectivement, est remise en cause (...). Ce qui caractérise la profession, selon Illich, c'est l'autorité de définir une personne comme client, de déterminer ses besoins et de lui donner une prescription, c'est-à-dire de lui indiquer les moyens qu'il devra obligatoirement prendre pour répondre à ses besoins. Cette autorité de professionnel repose essentiellement sur l'inégalité des rapports entre l'initié et le profane, entre le savant et l'ignorant. Cette perception ne correspond plus vraiment à la réalité et, de nos jours, les personnes qui consultent un professionnel ont tendance à se définir ou à être définis plutôt comme des consommateurs. En effet, outre les changements que nous avons déjà évoqués, on note aussi un changement d'attitudes des clients à l'égard des services professionnels et leur regroupement au sein d'organisations vouées à la

> défense de leurs intérêts et de leurs droits. Ceci a transformé la relation entre le professionnel et son client" (Desgagné; 1979, 55-56).

Ceux qui préconisent la déprofessionnalisation remettent partiellement en question aussi la tentative de récupération de certaines professions des besoins et des droits fondamentaux des personnes et des collectivités. Enfin, les professions peuvent exercer de manière indirecte un certain pouvoir sur des occupations subalternes en leur déléguant des responsabilités selon des modalités précises, ou en confiant à leurs membres certaines tâches routinières ou peu valorisées (Freidson; 1970, 155 - Divay; 1979, 40-41).

> "La division des tâches ayant conduit à une hiérarchisation des occupations, des relations verticales s'établissent entre des personnes situées à différents paliers dans le processus de production et le problème se pose du partage des responsabilités entre elles" (Desgagné; 1979, 46).

Avec l'industrialisation massive et l'éclatement des champs de connaissances, la structure du marché du travail a connu de multiples changements. Certaines professions traditionnelles se sont fractionnées, de nouvelles occupations sont apparues tandis que d'autres sont devenues de plus en plus valorisées. Quels sont les principaux motifs à caractère économique évoqués par ceux qui remettent en question les professions ainsi que cette catégorie de travailleurs?

## 2. Les raisons de type économique susceptibles de justifier la déprofessionnalisation

Les principales raisons à caractère économique mentionnées par les auteurs qui préconisent la déprofessionnalisation sont généralement centrées sur les aspects négatifs que génère l'accroissement de la division sociale et technique du travail, ainsi que sur les coûts économiques engendrés par le développement démesuré des services professionnels.

En ce qui concerne la première catégorie de motifs, la professionnalisation est perçue comme la spécialisation et l'accroissement des activités de service qui, tout en étant interdépendantes, sont liées à l'évolution des activités de travail des sociétés industrialisées (Stamm; 1968, 73).

> "Cette tendance à une division sans cesse accrue des tâches et à la spécialisation des connaissances se rencontre dans la plupart des secteurs d'activité où l'on produit des biens mais également, quoique à un degré moindre, dans les secteurs où l'on produit des services professionnels" (...). "Alors qu'autrefois ils étaient reconnus comme les seuls experts dans leur domaine, les membres de certaines corporations professionnelles partagent désormais leur champ de compétence avec de nombreux autres techniciens et spécialistes (...). Cette division des tâches a depuis longtemps créé des tensions entre les professionnels détenant la même autonomie et les mêmes responsabilités (Desgagné; 1979, 44-45).

Comme "... la contrepartie inévitable de la spécialisation est l'organisation [et que] c'est elle qui oriente le travail des spécialistes vers un résultat" (Galbraith; 1971, 137-138), il s'ensuit que la spécialisation, que l'on utilise dans l'industrie en vue d'augmenter la productivité, ne contribue pas nécessairement à améliorer l'efficacité sociale des services rendus par cette catégorie de travailleurs, surtout lorsque ceux-ci oeuvrent au sein d'organisations de type bureaucratique où ce sont les aspects matériel, standardisé et mécanique qui prédominent très souvent.

> "L'hôpital général, tel qu'il existe de nos jours, est un excellent exemple de l'inefficacité sociale, technique et économique produits par la spécialisation et le professionnalisme excessifs. En divisant les tâches et les responsabilités, les hôpitaux ont suivi l'exemple de l'industrie où le modèle bureaucratique, caractérisé par la division et la régularisation des tâches, la réglementation du débit de travail au moyen de mécanismes de surveillance, la hiérarchie de l'autorité et les règlements, a jusqu'à récemment été considéré comme la méthode de travail la plus efficace et la plus aisée, surtout dans les grandes organisations" (Westley; 1979, 141).

Compte tenu du fait que l'efficacité du système technique auquel se réfèrent les professionnels l'emporte parfois sur l'efficacité sociale qui peut en découler, il s'ensuit que les spécialistes que l'on retrouve sur le marché du travail ont tendance à déterminer les besoins de leurs clients, tout en contribuant à entretenir chez eux une attitude passive et de dépendance (Proulx; 1979, 119-120). À titre d'exemple,

> "un médecin ou un avocat est en mesure, non seulement d'offrir ses services aux clients, mais aussi de préciser les services dont ils ont besoin. Les membres de telles professions peuvent donc se protéger contre les dangers d'une offre trop forte en accroissant la demande pour leurs services: consultations plus nombreuses, traitement prolongé, etc. Il est clair que chacun de ces éléments contribue à la création d'un ordre très rigide, qui se traduit pour le public par des coûts directs et indirects inutiles. Même si les professions justifient chacune de ces situations en prétextant que la garantie et le maintien de services compétents visent à protéger l'intérêt public, elles semblent davantage portées à protéger les intérêts ou la sécurité de leurs membres" (Wright; 1979, 36).

En plus de cette perte d'indépendance et d'autonomie du client, il importe de souligner que l'état de professionnalisation d'une société exerce une influence relativement importante sur le plan commercial.

> "There are commercial considerations which are present in almost every profession. The underlying reasons for the existence of the professional association are economic in nature. Professionals belong to associations because these are instruments for obtaining increased income, for limiting the labor supply, for restricting competition, for obtaining leads on employment opportunities (...). Licensure and certification are also commercially determined, since these help restrict entry into the profession and thereby reduce competition. Standards of education and control over educational activities by the profession are essentially ways of limiting the number of individuals coming into the profession. Colleague relationships, largely informal, have commercial underpinnings. Referrals, shared fees, and agreement on the size of fees by those

> in the same specialty, are all commercial characteristics" (Stamm; 1968, 71-72).

Outre les actions directes et indirectes que les professions et les professionnels entreprennent et entretiennent sur les plans politique et économique dans le but d'affermir leur pouvoir et d'exercer un certain contrôle sur le marché du travail, il demeure que cette "catégorie d'individus" possède une façon spécifique de voir, de penser et d'agir qui constitue en quelque sorte une culture particulière.

Après avoir identifié ce qui fait partie de la culture professionnelle, nous ferons état des principales critiques qui sont adressées par les tenants de la déprofessionnalisation envers cette catégorie d'occupations et de travailleurs.

## 3. Les raisons de type culturel ou idéologique susceptibles de justifier la déprofessionnalisation

Différents auteurs ont abordé de façon directe ou indirecte certains aspects de cette réalité sociale constituée entre autres choses de connaissances, de valeurs, de normes, ainsi que de symboles particuliers à cette catégorie de travailleurs. Certains de ces éléments sont transmis par les relations que les professionnels entretiennent à l'intérieur de groupes formels et informels, et qui a pour effet de développer une sous-culture spécifique à chaque profession.

> "Every profession operates through a network of formal and informal groups. Among the formal groups, first here are the organizations through which the profession performs its services, these provide the institutionalized setting where professional and client meet. Examples of such organizations are hospital, clinic, university, law office, engineering firm, or social agency. Secondly, here are the organizations whose functions are to replenish the profession's supply of talent and to expand its fund of knowledge. These

> include the educational and the research centers. Third among the formal groups are the organizations which emerge as an expression of the growing consciousness-of-kind on the part of the profession's members, and which promote so-called group interests and aims. These are the professional associations. Within and around those formal organizations extends a filigree of informal groupings: the multitude of small, closely knit clusters of colleagues. Membership in these cliques is based on a variety of affinities: specialties within the profession; affiliations with select professional societies; residential and work propinquity; family, religious, or etchnic background; and personality attractions.
>
> The interactions of social roles required by these formal and informal groups generate a social configuration unique to the profession, viz., a professional culture. All occupations are characterized by formal and informal groupings; in this respect the professions are not unique. What is unique is the culture thus begotten" (Vollmer et Mills; 1966, 16).

Parmi les valeurs sociales auxquelles toute forme de regroupement professionnel accorde une importance primordiale figurent les notions de service et de rationalité, ainsi que celles qui contribuent à asseoir davantage leur pouvoir (Vollmer et Mills; 1966, 16). Chacun de ces groupes est cependant obligé de tenir compte du fait que l'industrialisation de la société génère un certain type de rationalisation de la production. Celui-ci se caractérise non seulement par la division accrue des tâches et des changements profonds qui se manifestent dans les conditions de vie et de travail, mais aussi par le bouleversement des valeurs traditionnelles. Le pouvoir dont cette catégorie de travailleurs disposent provient en grande partie du fait qu'ils ont obtenu une formation théorique et pratique au moment où ils ont suivi un programme d'études à caractère académique et professionnel. Cette autorité est d'autant plus grande lorsque cette préparation s'effectue au niveau universitaire puisque celui-ci est valorisé à la fois par les individus qui y acquièrent une certaine compétence et par les personnes qui font appel à leurs services.

> "The profession (...) depends on the notion of the university as the institution of the intellectual. The modern university with its emphasis on teaching and research provides both the training and the intellectual tradition itself but in some measure incorporates also the legitimating structure of authority and competence" (Jackson; 1970, 4).

> "The educational system as a whole, as well as the prestige hierarchy of colleges and universities, functions to guarantee the appropriate socialization of each cohort that is sent out into the would of work. Access to higher education and professional schools locates each cohort, as a whole, in the broader social hierarchy" (Larson; 1977, 136, 201).

La formation systématique, voire même standardisée, que reçoivent les professionnels s'appuie sur des attitudes ainsi que sur des normes spécifiques à chaque profession. Celles-ci conditionnent autant la manière dont cette catégorie de travailleurs doit se comporter dans diverses situations sociales, que la façon d'appliquer des solutions standardisées pour résoudre diverses catégories de problèmes que l'on a tendance à considérer parfois comme similaires, même s'ils ne se présentent pas de manière identique (Parsons; 1939, 459 - Klegon; 1975, 113, 196).

> "Every profession develops an elaborate system of these role definitions. There is a range of appropriate behaviors for seeking admittance into the profession, for gaining entry into its formal and informal groups and for progressing within the occupation's hierarchy. There are appropriate modes of securing appointments, of conducting referrals and of handling consultation. There are proper ways of acquiring clients, of receiving and dismissing them, of questioning and treating them, of accepting and rejecting them. There are correct ways of grooming a protégé, of recompensing a sponsor and of relating to peers, superiors, or subordinates. There are even group-approved ways of challenging an out-moded theory, of introducing a new technique, and of conducting an intraprofessional controversy. In short, there is a behavior norm covering every standard interpersonal situation likely to recur in professional life" (Vollmer et Mills; 1966, 17).

Enfin, en plus des symboles que représentent les sigles et les vêtements distinctifs de même que certains éléments et anecdotes à caractère historique ou folklorique, chaque profession véhicule un stéréotype de la clientèle auprès de qui elle peut généralement intervenir, ainsi qu'un profil de carrière-type que doivent normalement suivre les individus qui en font partie (Vollmer et Mills; 1966, 17 - Klegon; 1975, 53).

Une telle perception des valeurs, des normes, des rôles, et des symboles rattachés aux professions et aux professionnels véhicule une idéologie, c'est-à-dire un ensemble de représentations que les individus se font de cette facette de la réalité sociale et des rapports qu'ils entretiennent avec elle. L'idéologie professionnelle sert à la fois à unifier et à justifier le type d'organisation que les professionnels se donnent, ainsi que les pouvoirs qu'elles se font octroyer dans le but de légitimer, d'orienter et de conserver leur position dominante.

> "L'idéologie exprime la façon dont les gens vivent leurs rapports d'existence (...). Sa fonction sociale est de permettre aux hommes de s'adapter, de se concilier avec ces mêmes conditions d'existence afin qu'ils puissent jouer leur rôle sans le remettre en question. Elle permet ainsi le fonctionnement de la société en légitimant les diverses activités pratiques de la vie sociale, la division du travail, etc... Les idéologies de l'expert, du bien commun, (...) jouent effectivement cette fonction. En termes plus généraux, elle a une fonction de cohésion sociale, en transformant un rapport réel en rapport imaginaire" (Corrivault, Gagnon et Solasse; 1974, 31).

> "The professional form of occupational organization and the ideology of professionalism, itself, is not only functional to the interests of large scale business enterprises directly through corporate counselors, but also indirectly by helping to maintain some degree of unity within a stratified occupation" (Klegon; 1975, 174).

Enfin, il importe de noter que le discours idéologique qu'élabore chaque profession tend à faire la preuve que telle occupation a atteint un niveau de reconnaissance sociale assez élevé pour qu'elle puisse fonctionner de façon

autonome, et contrôler le développement du champ de connaissances sur lequel elle s'appuie pour fournir une expertise et légitimer son agir. Il tente aussi de faire accepter que l'intérêt public est mieux défendu par leur groupe que par toute autre catégorie de travailleurs ou organisme public, afin de s'approprier un contrôle et un pouvoir relativement absolus sur un champ ou un secteur de la division sociale et technique du travail.

Le contrôle que les professions exercent sur l'accessibilité et le développement d'une facette du savoir, en cherchant à le "territorialiser" et à se l'approprier, a pour effet de créer une certaine dépendance culturelle. Elle oblige les individus à s'appuyer sur un nombre sans cesse croissant de professionnels qui ont tendance à provoquer, jusqu'à un certain point, la rareté de la compétence et du savoir en limitant, d'une part, le nombre de personnes qui ont accès "au pouvoir du savoir" et en ne privilégiant pas, d'autre part, sa diffusion à l'ensemble de la société (Klegon; 1975, 162 - Haugh et Saussman; 1969, 158).

> "Les spécialistes regroupés en corporation peuvent fabriquer la rareté du savoir, fermer leur profession sur un petit groupe de privilégiés, en faire une chasse-gardée, une chapelle d'experts initiés, soucieux de préserver le pouvoir que leur donne un savoir exclusif. Alors, le savoir et le savoir-faire ne se présentent plus comme services mais comme privilèges. On ne les partage plus, on se les approprie" (Proulx; 1979, 119).

> "La possession d'un savoir ésotérique fait du non-initié un être ignorant et exploitable" (Johnson; 1979, 90).

De façon globale, les auteurs qui préconisent l'abolition des professions ou la diminution de certains pouvoirs dont les professionnels disposent, considèrent que cette catégorie de travailleurs forme aussi une classe sociale particulière, dont l'idéologie et les stratégies générales et spécifiques cherchent à promouvoir ou à défendre d'abord et avant tout leurs intérêts. De plus, ils affirment que les professions et les professionnels exercent une influence plutôt néfaste sur la société puisqu'ils ont tendance à promouvoir l'idée de

service, et à s'occuper des affaires de leur clients en considérant que ces derniers sont relativement inaptes à exécuter eux-mêmes certaines tâches, voire même incapables de déterminer leurs propres besoins ou de s'occuper de leurs problèmes sans avoir recours à des professionnels dont le coût des services est assez dispendieux (Klegon; 1975, 170 - McKinlay; 1973, 71 - Desgagné; 1979, 49).

> "The relative importance of trust is not only dependent on the reputation of the professional's office, as is the esteem in which he is held by a client. It is also dependent on two additional factors which add some variation to the level of client trust. According to Bidwell these factors are: (a) the client's technical familiarity with the professional service (his access to purportedly esoteric knowledge and ability to assess the skillfullness of performance) and (b) the client's need for professional service (how urgent he perceives his situation to be). The less knowledgeable the client, the more absolute his trust must be. The more the client stands in awe of the professional, the greater his tendency to accede to any demand made upon him for revelations or comliance to professional direction. The more he needs help, the more likely the client is to comply willingly with the professional's requests or orders" (McKinlay; 1973, 70).

L'explosion scientifique a favorisé l'éclatement des connaissances ainsi que la parcellisation du savoir, ce qui eût pour effet d'accélérer l'émergence et le développement de nouvelles occupations ou professions. Comme ces dernières aspirent exercer un certain contrôle sur le débit et les normes d'entrée ainsi que sur les divers niveaux de compétence que procurent divers types de savoirs, il importe non seulement de se demander quel usage les professions font de la connaissance scientifique en ce qui a trait à sa création, sa transmission et son application, mais de s'interroger aussi sur les conditions sociales qui permettent à ces divers groupes de travailleurs de s'approprier et de perpétuer leur main-mise sur telle ou telle facette de la science puisque celle-ci leur procure un si grand pouvoir social.

> "In order to understand the role of occupational knowledge in the professionalization process, the real

> question is not which occupations objectively have an abstract, theoretical knowledge base (and, therefore, have one positive check mark towards professional status), but rather what are the social conditions that allow a particular occupational group first to claim, and then to perpetuate their claim to holding special expertise. Thus, the issue of professional knowledge is a social question, as well as a 'scientific' or technical one" (Klegon; 1975, 11).

La relative "professionnalisation à outrance" ainsi que le pouvoir énorme que les professionnels se sont arrogés dans certaines sociétés, de façon intensive tout au long du XXe siècle, nécessitent que l'on tienne compte du contexte socio-culturel et socio-historique dans lequel ce phénomène social s'est progressivement implanté.

L'examen de ces deux facettes qui constituent l'arrière-scène sur laquelle évoluent les professions sera abordé après avoir fait part des principales critiques adressées à l'endroit du courant d'idées centré sur la déprofessionnalisation.

## 4. Remarques et réserves relatives à l'approche centrée sur la déprofessionnalisation

> "The movement towards deprofessionalization involves a de-emphasis of expert knowledge, or, on the other hand, towards reformis cooptation by established professionals of the emerging demands for change. The direction of such future change is neither clear, nor it is perhaps inevitable" (Klegon; 1975, 34).
>
> "Pour discuter déprofessionnalisation, il faut penser à démontrer le non-fondé des institutions et de leur raison d'être. De là, on se doit d'analyser si elles remplissent encore leurs objectifs et finalement décider s'il existe une solution de rechange qui satisfasse davantage la communauté" (Perron; 1979, 85).

Le procès qu'un nombre relativement important d'individus ont engagé envers le système professionnel dans le but soit de le condamner, soit de lui faire

subir des aménagements majeurs afin d'assurer la qualité et l'accessibilité des services professionnels constitue, aux yeux de certains auteurs, ce que l'un d'entre eux a qualifié "d'illusion qui nous porte à croire qu'il suffira d'affaiblir les professionnels bien nantis pour faire triompher la bonne cause" (Dufresne; 1979, 123).

Même si certaines professions pourraient ajuster leur manière de concevoir le rôle qu'elles ont à jouer dans la société, il semble illogique, pour certains auteurs, que l'on préconise la déprofessionnalisation des occupations et de la société. De plus, l'existence des professions ne peut être perçue comme la principale cause des problèmes existant sur le plan de la division sociale et technique du travail, ainsi que des divers maux qui seraient possiblement engendrés par le fait que certaines d'entre elles semblent abuser des pouvoirs monopolistiques de même que des privilèges qui leur ont été accordés.

> "Devant la multiplication des professionnels et face à l'incurie dont ils font preuve dans certaines situations, d'aucuns seraient tentés de les renier, voire de les supprimer à terme et rêvent d'une société sans avocat, sans médecin, sans enseignant (...). Comme objet d'aspiration, la déprofessionnalisation est aussi un mythe à caractère révolutionnaire. Elle justifie la remise en cause permanente des privilèges collectifs et individuels; elle consacre l'égalité fondamentale de tous les citoyens, leur égale aptitude à remplir toutes les fonctions sociales, après un apprentissage approprié; elle autorise une rotation régulière des titulaires des différentes occupations; elle proclame la fin de la scission entre le travail manuel et le travail intellectuel (...). Pour résoudre tous les problèmes, il suffirait de déprofessionnaliser. Mais quoi, jusqu'où et comment? De telles questions restent sans réponse dans ce courant de pensée (...). S'il n'existe plus de professionnels, il faudra que chacun soit un professionnel polyvalent, soit entièrement autonome et auto-suffisant. Or, dans la situation actuelle, qui aurait le temps et les ressources suffisantes pour acquérir la compétence minimale nécessaire dans tous les domaines (communs et spécialisés) où chacun agit (...). Dans le monde actuel d'organisation sociale, la déprofessionnalisation systématique apparait ainsi comme une utopie que seuls des groupes très aisés pourraient se permettre de réaliser (...). [Ainsi] la

> déprofessionnalisation est certes un slogan efficace dans la critique du contexte actuel, mais tant que son contenu et son extension ne sont pas précis, elle ne fournit guère de lignes directrices pour inventer un nouveau mode de vie, un nouveau type de relations avec les experts (les actuels professionnels)" (Divay; 1979, 44-45).

S'adressant aux opposants du processus de professionnalisation des occupations et de la société, Talcott Parsons, Terence Johnson ainsi que plusieurs auteurs considèrent que de telles tentatives ont pour effet de remettre en question soit l'importance que l'on accorde à la connaissance scientifique et aux changements sociaux que celle-ci génère à travers le développement technologique, soit le type de contrôle intra et extra professionnel qui existe présentement. De plus, une application stricte et rigoureuse de la déprofessionnalisation aurait des répercussions sociales immenses et, fort possiblement, très néfastes (Goerl; 1978, 169-170).

> "Si l'on entend par "déprofessionnalisation" le refus de l'autogestion au sein des corporations, c'est-à-dire le refus du contrôle de la qualité de l'acte professionnel par des pairs, il faut s'y opposer. Car à travers tous les changements survenus, s'il est un concept qui est demeuré constant et qui a prouvé sa fécondité, c'est bien celui d'autogestion (...). En fait, la compétence du professionnel, son respect du code de déontologie, l'adhésion à des normes de pratique reconnues par l'ensemble de la profession, le fait d'être évalué dans sa pratique professionnelle par des personnes compétentes et la participation du public au sein des corporations elles-mêmes, constituent (...) la meilleure garantie de protection du public consommateur de services professionnels" (Cossette et Fréchette; cités par Proulx; 1979, 100).

Comme chaque individu et chaque communauté ne peuvent être experts en tout, et qu'il leur est impossible de combler l'ensemble des besoins humains, il est difficile de concevoir l'existence d'une société totalement déprofessionnalisée. La satisfaction de certains besoins, de même que la prise en charge de certains problèmes individuels ou collectifs nécessitent que l'on fasse appel,

lorsqu'il y a lieu, à des personnes qui possèdent une certaine compétence afin d'obtenir une expertise qui s'appuie sur une certaine somme de connaissances théoriques et pratiques, dans le but de favoriser la découverte de solutions adéquates et de fournir à temps et en quantité suffisante les services appropriés.

> "Puisque les individus et les communautés ont besoin d'une aide extérieure pour combler leurs besoins, ils ont le droit fondamental de recevoir une aide compétente. Le refus de la professionnalisation peut faire que des services pourtant nécessaires soient offerts par des gens incompétents et irresponsables" (Proulx; 1979, 121-122).

> "Je veux mettre en garde ceux qui embrassent avec trop d'enthousiasme la cause de la déprofessionnalisation et en font un programme politique. Tout d'abord, il faut réaliser que s'attaquer a un système de pouvoirs et de privilèges n'élimine pas le problème du contrôle - On peut se demander, d'ailleurs, quelles sont les solutions qu'on peut apporter au problème du professionnalisme - Ensuite, il faut réaliser qu'une seule stratégie pour tout ce qui porte le nom de profession ne peut tenir compte de ces différences qui existent d'un système de contrôle professionnel à un autre et qu'une telle stratégie pourrait avoir pour effet d'affaiblir davantage une position déjà faible: la position des professions subordonnées à une autorité bureaucratique ou aux exigences capitalistes" (Johnson; 1979, 92).

Bien que l'application systématique de la déprofessionnalisation apparaisse comme un mythe révolutionnaire, la majorité des chercheurs s'entendent sur le fait que les professions et les professionnels éprouvent certaines difficultés et manifestent une certaine résistance à s'adapter aux nouvelles conditions de travail, ainsi qu'aux valeurs que préconisent les divers groupes de citoyens qui s'opposent à ce que le statu quo soit maintenu puisque celui-ci conduit au monopole et à l'abus du pouvoir.

La société industrialisée exige la présence d'une professionnalisation de plus en plus poussée et diversifiée afin d'être en mesure de répondre aux besoins et aux problèmes sans cesse nouveaux. Comme l'agir des professions et des

professionnels doit nécessairement être encadré dans une certaine mesure afin d'éviter l'abus de pouvoir, l'une des questions fondamentales qu'il importe de régler est de savoir "comment et par qui les professionnels peuvent être contrôlés pour être vraiment au service des citoyens, de la société, et non à celui de leur propre volonté de puissance?" (Divay; 1979, 45-46).

L'une des principales difficultés auxquelles sont confrontés les réformistes qui ne proposent pas une déprofessionnalisation rigoureuse et généralisée porte sur le fait que les professions ne sont pas identiques, qu'elles sont constituées d'individus qui reçoivent une formation différente, et que ceux-ci utilisent des méthodes distinctes pour accomplir des tâches inégales, tant sur le plan de la complexité que sur celui de la responsabilité. Cette difficulté est toutefois amoindrie, si l'on considère que les professions et les professionnels présentent une vision d'ensemble qui peut se résumer de la façon dont Marie Haug et Marvin Saussman l'ont présentée dans "Professional autonomy and the Revolt of the Client":

> "1 - l'expertise des praticiens est inadéquate,
>
> 2 - leurs demandes à caractère altruiste ne sont pas fondées,
>
> 3 - le système organisationnel qu'ils évoquent pour justifier leur autorité est déficient et insuffisant, ou
>
> 4 - ce système est trop efficace et dépasse les frontières qui concernent leur champ de pouvoir" (1969, 156).

Dans le but d'apporter certains correctifs à cette situation perçue comme problématique, ceux qui préconisent des solutions autres que celles centrées sur l'amélioration des mécanismes d'auto-contrôle, mettent généralement l'emphase sur le développement d'une plus grande autonomie du client, tout en prônant la nécessité d'instaurer un encadrement minimum de ce type d'occupation et de

travailleurs afin d'assurer la qualité et la pertinence des services offerts à la population.

> "In an age of technological imperatives and professionalization, the rights and obligations of professionals and clients in regard to one another need to be clearly spelled out for fear that, if they are not, some rights may not be respected, some obligations may not be fulfilled, and the professional-client relationship may not be a cooperative one" (Goerl; 1978, 17-18).

Une telle façon de faire permettrait, selon eux, de solutionner une plus grande partie du problème auquel les professionnels et leurs clients sont confrontés, tout en s'assurant que le pouvoir professionnel ne soit pas remplacé par un pouvoir bureaucratique ou technocratique, et que la société ne soit pas victime d'une situation anarchique qui favorise le charlatanisme.

> "Compétence et responsabilité sont deux valeurs fondamentales affirmées par ceux qui défendent le professionnalisme. Autonomie et convivialité sont des valeurs poursuivies par ceux qui prônent la déprofessionnalisation. Pourquoi ne pourrait-on indiquer les unes comme limites aux autres? Pourquoi serait-il impossible de conjuguer le mode hétéronome de production des services professionnels et le mode autonome de production des valeurs d'usage?" (Proulx; 1979, 122).

Elle favoriserait aussi une adaptation plus facile aux exigences de la société industrielle et post-industrielle, caractérisées par l'apparition continuelle de nouvelles professions pour répondre aux besoins nouveaux et aux possibilités accrues de nouvelles techniques. Ces dernières nous obligent, de manière directe ou indirecte, à recourir à ce type de travailleurs pour effectuer des tâches que nous ne sommes pas en mesure d'accomplir nous-mêmes pour diverses raisons.

Outre la résistance au changement et les divers préjugés qu'entretiennent ceux qui préconisent la professionnalisation ou la déprofessionnalisation des occupations et de la société, l'examen du rythme d'évolution de chacun de ces processus nécessite que l'on tienne compte du contexte social global ainsi que de

travailleurs afin d'assurer la qualité et la pertinence des services offerts à la population.

> "In an age of technological imperatives and professionalization, the rights and obligations of professionals and clients in regard to one another need to be clearly spelled out for fear that, if they are not, some rights may not be respected, some obligations may not be fulfilled, and the professional-client relationship may not be a cooperative one" (Goerl; 1978, 17-18).

Une telle façon de faire permettrait, selon eux, de solutionner une plus grande partie du problème auquel les professionnels et leurs clients sont confrontés, tout en s'assurant que le pouvoir professionnel ne soit pas remplacé par un pouvoir bureaucratique ou technocratique, et que la société ne soit pas victime d'une situation anarchique qui favorise le charlatanisme.

> "Compétence et responsabilité sont deux valeurs fondamentales affirmées par ceux qui défendent le professionnalisme. Autonomie et convivialité sont des valeurs poursuivies par ceux qui prônent la déprofessionnalisation. Pourquoi ne pourrait-on indiquer les unes comme limites aux autres? Pourquoi serait-il impossible de conjuguer le mode hétéronome de production des services professionnels et le mode autonome de production des valeurs d'usage?" (Proulx; 1979, 122).

Elle favoriserait aussi une adaptation plus facile aux exigences de la société industrielle et post-industrielle, caractérisées par l'apparition continuelle de nouvelles professions pour répondre aux besoins nouveaux et aux possibilités accrues de nouvelles techniques. Ces dernières nous obligent, de manière directe ou indirecte, à recourir à ce type de travailleurs pour effectuer des tâches que nous ne sommes pas en mesure d'accomplir nous-mêmes pour diverses raisons.

Outre la résistance au changement et les divers préjugés qu'entretiennent ceux qui préconisent la professionnalisation ou la déprofessionnalisation des occupations et de la société, l'examen du rythme d'évolution de chacun de ces processus nécessite que l'on tienne compte du contexte social global ainsi que de

l'évolution du contexte socio-culturel spécifique dans lequel ces diverses entités prennent place.

## CHAPITRE VII

## Professionnalisation, déprofessionnalisation et contexte social

### 1. L'influence du contexte social global

> "The analysis of any problems relating to professional practice must be placed in the context of the larger society" (Huntington; 1956, 92).
>
> "Professionalism is only one historical form of occupational organization, and that form of occupational organization can only be understood in terms of their relationship to the wide social structure" (Klegon; 1975, 35).
>
> "Professionalization can be understood within the context of the general movement towards rationalization of society" (Klegon; 1975, 110).
>
> "The study of professions had a dual geographic and intellectual source which helped make it the focal concern of occupational sociologists" (Ritzer; 1972, 48-49.

Le contexte social global (politique, économique, culturel, historique et géographique) dans lequel les notions de profession, professionnalisme, professionnalisation ainsi que de déprofessionnalisation se sont développées prend une certaine importance compte tenu du fait que leur raison d'être résulte en grande partie des transformations profondes qui se sont produites dans les sociétés modernes, et que celles-ci ont contribué à modifier les conditions de travail de même que les caractéristiques de la formation et de l'utilisation de la main-d'oeuvre dans plusieurs secteurs d'activités.

Beaucoup d'auteurs intéressés à la sociologie des occupations ont mis en évidence la nécessité de tenir compte du contexte global et spécifique, lorsque l'on s'intéresse à l'étude de ces concepts. À titre d'exemple, Joan W. Wright et Douglas A. Klegon font ressortir, de façon différente dans leur thèse de

doctorat, l'importance que l'environnement social exerce sur le développement d'une profession.

> "Professions have come into being as intellectual specialists were needed to meet societal demands. As new theory, techniques, and machinery were created and advanced a demand arose for men who could handle them. Technological and theoretical innovation has called for a supply of highly-trained specialists, as have changes in the institutions of society. When public education became a function of the state rather than of the church, for example, the profession of educator emerged. As functions within education have been differentiated, positions have been created for specialists in fields such as administration, teaching, curriculum, and guidance" (Wright; 1970, 5).

> "The major orienting foci of [my] study is concerned with such questions as: What are the changes in the relationship between the legal occupation and economic and political institutions within American society, and what are the consequences for the role of lawyers in the maintenance of the stratification system" (Klegon; 1975, 30).

> "(...) Thus, the present study demonstrated that the tasks of lawyer, and, therefore, the knowledge associated with those tasks, changed along with the changes in the scale and organization of the economy. Rather than being neutral, occupational knowledge is partially related to the social meanings of the tasks of practitioners. In fact, the neutrality of professional knowledge may be less of a reality and more of a mystique aiding in the maintenance of the social position and social role of the practitioners (...). Thus, as a result of taking the historical perspective, the notion of the neutrality of legal knowledge comes into question, first due to the observed changes in the social tasks of lawyers and the role of their knowledge as they shifted from advocates to business counselors, and second, due to the consequent examination of the actual social role of the ideology of neutrality, itself. Even when considering the nature of knowledge, we must avoid the isolated view, and instead take into consideration wider social forces" (ibid.; 183-184).

Les nombreux progrès scientifiques et technologiques qui sont apparus au fil des décennies avec l'instauration d'une société de plus en plus industrialisée eurent pour effet d'accélérer le développement du secteur tertiaire dans lequel on retrouve la très grande majorité des services que dispensent les professionnels. La nécessité de procéder à une certaine professionnalisation de ce type de main-d'oeuvre a aussi exercé une influence sur leur raison d'être et leurs pratiques sociales.

> "To structural changes corresponds a shift in ideology toward new forms of legitimation of power. At the core, the emergent conception of authority appeals to the rationality of science - science as a method and as a world view, more than as a body of knowledge - and to the rationality of scientifically oriented experts who act in the bureaucratized institutions of the new social order" (Larson; 1977, 137).

> "In itself, the reorganization of the systems of production and government not only generated specialties which aspired to professional status; it also made possible, more broadly, the rise of a new system of social stratification. Professional aspirations were henceforth supported, and a large extent shared, by expanding urban middle classes whose identity was founded on the educational system and on their occupation in modern and typically bureaucratized work settings" (Larson; 1977, 200).

Même si les tentatives de professionnalisation de différentes occupations se sont multipliées de façon plus marquée après la seconde guerre mondiale et que l'on assista par la suite à une véritable course au statut professionnel, il demeure que l'apparition de ce phénomène remonte au siècle dernier. Les diverses transformations que ce phénomène social a connues au fil des décennies dépendent aussi, dans une large mesure, des divers modes de compétition qui furent générés, ou qui ont pris place à l'intérieur d'institutions de type bureaucratique (Larson; 1977, 137-199).

> "Large-scale bureaucratic organizations transform, the social matrix of professionalization: they provide the

> climate of ideological legitimation for both old and new professions; they also provide models, sponsorship, equipment, and resources. Far from being in conflict with the model of profession, the 'bureaucratic phenomenon' creates the structural context of successful professionalization. Outside of the central bureaucratic apparatus of the new social order lies professional marginality, in both the collective and the individual sense" (Larson; 1977, 145).

Bien que la bureaucratisation et la professionnalisation représentent deux modes différents d'organisation du travail et qu'il soit difficile d'évaluer les effets internes et externes que l'un de ces processus exerce sur l'autre, il demeure que les nombreuses transformations qui se sont produites dans la société ainsi que dans le domaine de la connaissance et celui de la structure du marché du travail, ont contribué à remettre partiellement en question le pouvoir monopolistique que les professions ont tendance à générer et à accroître.

> "The decade of the 1960's witnessed major upheavals in every American institution. Following closely on the heels of the antiwar movement came a revold against the symbols of authority in the universities, the courts, the schools, the churches, and the profession. While the noises and more public attacks on institutions were being made by those outside of them, there were also small pockets of organized criticism and discontent being mobilized within major institutions for the purpose of seeking radical change" (Perrucci; 1973, 179).

> "De nouvelles technologies ont apporté de nouvelles professions et modifié de fond en comble la pratique de professions bien établies (...). De nombreuses professions se voient menacées et utilisent tous les moyens à leur disposition pour résister aux changements. Il en a résulté une sorte de sclérose dans le secteur de l'éducation et dans le secteur des professions de la société canadienne. Au lieu de faire preuve de souplesse et d'innovation, les professions libérales ont eu tendance à délimiter et à protéger leurs secteurs d'intérêt" (Wright; 1979, 25).

> "Des changements profonds dans la plupart des sociétés industrielles, y compris la société québécoise, sont venus au cours des dernières années ébranler les fonde-

> ments mêmes du pouvoir de certaines professions. Cette remise en question est étroitement reliée à l'évolution du savoir ainsi qu'au bouleversement des valeurs qui ont marqué ces sociétés" (Desgagné; 1979, 43).

Au cours des années soixante-dix, les professions et les professionnels deviennent l'objet d'interrogations de plus en plus intenses et soutenues. Pour certains auteurs, cette remise en question prend une importance si grande qu'ils en arrivent à la conclusion que cette catégorie d'occupations et de travailleurs "traversent une crise dont on ignore l'ampleur: crise d'appellation ou crise d'existence" (Divay; 1979, 41), tandis que d'autres considèrent que la déprofessionnalisation systématique demeure la seule solution valable parmi les moyens susceptibles [42] de corriger la situation qu'ils dénoncent (Haug; 1973, 199 - Halmos; 1973, 6-7 - Bennett et Kokensted; 1973, 3).

> "It is unlikely that increasing professionalization would result in basic changes in class, status, or power. Since professionalism is itself a product of a particular social structural milieu, it is unlikely that there could be significant change without a change

---

42 Parmi les options qui sont le plus fréquemment évoquées dans le but de contrer les effets néfastes que provoquent l'éclatement des connaissances, la division du travail et la spécialisation des tâches, on rencontre la nécessité de favoriser l'intégration des groupes professionnels, d'élargir l'éventail des modes de contrôle des professions, d'assouplir la définition des champs de pratique exclusifs, de permettre une concurrence mercantile entre les professionnels afin d'en arriver à un autocontrôle ou à un encadrement plus strict des professionnels, tout en préconisant la participation des citoyens afin que ceux-ci se rendent compte pleinement des conséquences de leur attitude passive face aux professions. Exprimant son opinion sur le problème relié à tout changement dans la société, Edgar Morin précise qu'il existe deux réponses théoriques évidentes, mais il faut qu'elles deviennent pratiques. La première est l'auto-contrôle. Elle nécessite autoréflexion et autocritique. La deuxième est le contrôle des contrôleurs par les contrôles. C'est ce qu'on appelle la démocratie" (Morin; 1979, 157).

> "The antiprofessional critics offer one of several of the following panacea. Liquidate the professionalist pretence and privilege and deprofessionalize the professions. Do this frontally or achieve it through diluting the professional's monopoly by creating a paraprofessional or subprofessional constituency and by endowing it with power increasingly to match the power or the fully licensed professional. According to these critics the entrepreneurial rapacity of the professionals makes it justified that we also seek to achieve this by bringing the professionals under the clients' control and by making the professionals also answerable to a constituency of clients (Halmos; 1973, 7).

> away from professional control. One possibility would be in the direction of 'deprofessionalization'. There are certain indications of such a trend, such as the movement towards increased client involvement in decision making as in law communes, or the routinization of some 'professional knowledge' in the form of paramedics. Such efforts might result in a variation of professional control which is 'mediative' with either corporate or state mediation in the consumer-producer relationship (see Johnson, 1972). Or, a true movement towards deprofessionalization may occur as part of a general trend towards de-differentiation in 'post-industrial' society" (Klegon; 1975, 29).

Parallèlement au courant d'idée centré sur la déprofessionnalisation, quelques auteurs évoquent la nécessité de débureaucratiser la société, en raison de l'inefficacité de ce type d'institution et de l'influence négative qu'elle exerce sur la liberté des individus et de la collectivité.

> "Some authors, in their pessimism and criticism of bureaucracy, hold that bureaucracy helps to limit man's freedom of choice. These are the social and political theorists who have advocated the need to 'debureaucratize' society and have either called for the professionalization of society and organizations or called for the democratization of society and organizations (...). Besides the overriding criticism of the bureaucratization of society and organizations as a source of inefficiency and many other organizational and social pathologies, there are two schools of thought concerning the 'dysfunctions' and problems associated with bureaucratized organizations and societies. One centers on what it sees to be the inherent conflict between bureaucracy and the autonomy of the professional expert which results in the inability of scientists and professionals to create, transmit, and apply scientific knowledge. The other school of thought sees an inherent conflict between bureaucracy and both participatory or democratic politics and administration. In both instances, but in different ways, the respective theorists see bureaucracy as failing to be responsive to the wants and need of its clients, of professionals and of society as a whole" (Goerl; 1978, 21).

Quoiqu'il existe certains conflits entre la professionnalisation, la bureaucratisation et la démocratisation de la société industrielle, il demeure que les changements sociaux susceptibles de se manifester durant les prochaines années devraient davantage être centrés sur l'acquisition des caractéristiques de la société post-industrielle où la possession des connaissances est perçue comme l'une des valeurs privilégiée à plusieurs points de vue (Etzioni; 1969, 616 - Goerl; 1978, 4-5 - Bell; 1973, 18).

Bien qu'il soit impossible d'extrapoler le type de relations qui existera entre les professionnels et les bureaucrates à l'intérieur de la société post-industrielle, l'existence des professions de même que celle de la bureaucratie n'apparaît guère menacée, même si certains aspects de leur raison d'être ou de leurs pratiques sociales continueront d'être remis en question (Haug; 1973, 196-197 - Klegon; 1975, 26 - Faunce et Clelland; 1972, 342 - Goerl; 1978, 28-29).

> "These approaches to the future of professions differ in their predictions of the extent of the increased prevalence of professionals. Thus, Faunce and Clelland (1967) seem to envision a general professionalization of labor, while engel and Hall (1973) see the emergence of 'super consultants'. However, they all seem to agree that professional occupational control will continue and actually intensify in terms of the role of the expert and the existence of professional autonomy based on expertise" (Klegon; 1975, 28).

Outre l'influence que prend le contexte social global lorsqu'il s'agit d'étudier les processus de professionnalisation et de bureaucratisation--ainsi que ceux de déprofessionnalisation et de débureaucratisation--il importe tout autant de tenir compte de l'impact qu'exerce, sur l'évolution de tels phénomènes, le contexte socio-culturel spécifique, puisque ce dernier est susceptible d'entraver, ou de faciliter la croissance d'une ou de plusieurs facettes de leur développement.

## 2. L'évolution du contexte socio-culturel spécifique

Bien que les nombreuses luttes entreprises par de multiples occupations pour obtenir le statut de profession ainsi que les privilèges afférents ont pris de plus en plus d'importance avec le développement de la société industrielle, et qu'il en sera probablement de même avec la venue de la société post-industrielle, il semble que l'origine des professions se situe dès le onzième siècle dans les divers corps de métier que l'on retrouve en Europe (Carr-Saunders et Wilson; 1964, 284).

> "Two types of associations were prevalent: the craft of merchant guilds, and those guilds which involved intellectual training such as medicine and the law. While both possessed overtones which bordered on modern professionalism, the merchant guilds were to disappear eventually under the conditions imposed by capitalistic industrialism in the sixteenth century. The intellectual guilds, first under church protection, and later in a secular environment, continued in modified form, and comprised the vanguard of the modern professional association" (Stamm; 1968, 14-15).

À cette époque, il semble que ce sont les autorités municipales qui régularisent en partie "le marché du travail" des artisans, en leur conférant une reconnaissance, de même qu'en allouant certains pouvoirs aux associations qui les représentent et dont l'une des fonctions consiste à protéger l'exercice du métier (Pirenne; 1962, 163). Quant aux "confréries à caractère intellectuel", celles-ci se développent plutôt à l'intérieur d'institutions d'enseignement de haut niveau.

> "In England, shortly before the year 1200, teachers and students, after the manner of medieval traders and craftsmen, banded themselves together into exclusive societies which may fairly be described as guilds of learning. In this manner the universities arose" (Carr-Saunders et Wilson; 1964, 289).

Même si les universités n'eurent pas, à l'origine, un caractère ecclésiastique, celles-ci furent dominées très tôt par l'Église et les théologiens, lesquels exercèrent une influence sur le développement des individus qui se destinent à la pratique des occupations ayant une connotation intellectuelle. Selon Carr-Saunders et Wilson (1964, 290), l'éducation était tellement reliée aux matières ecclésiastiques que l'on avait de la difficulté à distinguer le prêtre de l'enseignant.

Avec la perte d'influence que connaît l'Église au quinzième siècle, cette relation étroite existant entre le clergé et les professionnels diminue progressivement.

> "The professions now began to undergo a process of secularization, not because they had become sufficiently strong to break the clerical bonds to which they had been tied but because the influence of the church itself began to recede" (Carr-Saunders et Wilson; 1964, 292).

Parallèlement à cette baisse d'influence de l'Église et du clergé, l'importance économique que représentent les artisans s'écroule progressivement avec l'émergence de l'industrie capitaliste qui s'implante à un rythme relativement accéléré. "Avec la fin du XVIIIe siècle, les associations à caractère commercial perdent la majorité de leurs prérogatives, et certaines d'entre elles sont définitivement abolies par les lois de 1814 et de 1835" (Pirenne; 1962, 167).

N'étant pas engagés dans le commerce des biens mais plutôt dans celui des services qui n'obligent guère à investir de fortes sommes d'argent, les individus qui pratiquent une occupation de type intellectuel purent conserver le caractère spécifique à leur forme de regroupement, malgré les nombreux changements qui se sont produits au niveau de la redistribution du pouvoir politique, du système de classes, de l'expansion économique et de la structure du marché du travail (McKinlay; 1973, 66).

> "Membership in the professional guilds now became accelerated. New crafts, based on the emerging sciences, were founded (...). The guild organizations were strengthened as professional techniques developed. They matured and prospected. Many of the rights and privileges which were accorded them have been passed along to contemporary professional associations" (Stamm; 1968, 17).

> "Carr-Saunders and Wilson tended to see in the professions a sign of the emergence of a new type of occupational structure, exempt from the capitalistic relationship of production and regulated by collective control rather than individual competition for profit. Marshall too, viewed professional people as a class with new interests. He thought that unlike the other classes they were concerned with 'social efficiency' rather than particular interests..." (Ben-David; 1964, 248).

D'après Larson (1977, 136, 144), l'évolution du capitalisme vers sa phase monopolistique a pour effet de consolider la position des experts et des professionnels dans la société, tout en mettant davantage en valeur le rôle des universités puisque ces dernières sont alors perçues comme les principaux "centres de production" de cette catégorie de travailleurs. Le fait qu'une grande partie de la socialisation des professionnels se produise au niveau universitaire a aussi comme conséquence de rehausser leur statut social.

> "Economic growth and productivity - due in large part to applied science - began to be felt at the level of the average standard of living; in this manner, they gave concrete support to the decisive affirmation of science as the predominant and undisputable system of cognitive and ideological validation. Expressed in the emergence of scientific management ideologies and in the notion of a transpolitical state, the shift to a new dominant ideology (...) accompanied the structural transformation of the economic, social and political domains (...) and legitimized the status of the expert and exalted it" ( Larson;1977, 200).

Tout comme l'expansion des services publics offerts par l'État, notamment en matière d'éducation, varie selon l'époque, le milieu ainsi que le cheminement

des classes sociales et des mentalités 43, il en est de même du rythme et de la forme d'évolution que connaît le processus de professionnalisation des occupations au sein des diverses sociétés (Larson; 1977, 149 - Ben-David; 1964, 276-277).

> "La montée des professions peut varier autant en fonction du type de système d'éducation supérieure (égalitaire ou sélectif) réflétant lui-même la structure des élites et des classes moyennes dans une société qu'en fonction du degré d'industrialisation ou du développement économique de cette dernière. Dans ce contexte, une occupation en voie de se professionnaliser peut rencontrer certaines difficultés qui ne sont pas seulement liées à sa structure interne, mais aussi au milieu dans lequel elle s'inscrit (...). En Angleterre, par exemple, la présence d'une classe moyenne bien articulée avant le développement des universités modernes et d'une élite supérieure exerçant un leadership indiscuté dans tous les domaines de la vie intellectuelle et sociale a réduit, selon Ben-David, le nombre des étudiants universitaires et des professionnels approximativement au niveau de développement économique que l'Angleterre avait atteint. Aux États-Unis, l'existence de classes moyennes fortes a diminué la tendance à fréquenter l'université aussi longtemps que cette dernière a été perçue comme représentant les traditions culturelles des élites supérieures restreintes" (Trottier; 1970, 91-92).

> "Theorizing about professions arose in different settings and took different forms in the United States and Britain on the one hand, and in Continental Europe on the other. In the first two countries some of the older professional organizations, especially those of the physicians - and in Britain also of the lawyers -

---

43 À titre d'exemple, le modèle d'université de type américain qui était en gestation depuis 1860, n'obtint un statut irrévocable au sein des institutions de ce pays qu'au cours des années quatre-vingt-dix. "Following on the promise of the 1862 Morrill Act, legislative funding was becoming a reality in the 1890s (...). The decade of the 1880s marked a turning point in American higher education. Despite the high rate of population growth, enrollments had remained static since the Age of Jackson. From 1885 on, attendance picked up steadily at the major colleges and universities (...) in the ten years from 1885 to 1895, the student bodies had grown by 20 percent at the private Eastern colleges and by 32 percent in the state universities" (Larson; 1977, 149).

> achieved much power and influence. As a result they became a model for other occupations in their endeavors to obtain similar privileges or, as it is usually called, 'professional status'" (Ben-David; 1964, 248).
>
> "In law, in Britain, the primary function has been practical - few students study law for itself - there is little encouragement for the study of jurisprudence - Oxford and Belfast being exceptions. In France by contrast the Faculté de Droit assures the basis for a general academic discipline - almost the role of the Arts Faculties in Britain" (Jackson; 1970, 5).
>
> "In an earlier period, sociology, in both the United States and Britain, had experienced some difficulty in the process of legitimation. The general public had sometimes confused sociology with socialism and associated it with radicalism and social planning, both of which, in the United States, were thought to be suspect, if not un-American" (Montague et Miller; 1973, 139).

Enfin, l'une des raisons les plus importantes de se préoccuper du contexte social spécifique, lors de l'examen du processus de professionnalisation, est la signification que l'on donne au terme "profession". Celle-ci varie grandement d'une culture à l'autre, de même que l'importance et le type de rôles que cette catégorie d'occupation et de travailleurs sont appelés à jouer au sein de chaque société.

> "In the 'classic professionalism legacy', 'profession' is viewed as an occupation which has developed a carefully nurtured balance between knowledge, service and autonomy. As an ideal type, the fullest expression of this theoretical concept is to be found in Anglo-American-type cultures although variations are exhibited internationally with often either or both the service and autonomy elements muted" (Hagan; 1975, 29).
>
> "Because the professional mystique and its often concomitant products of power, prestige and high remuneration are highly regarded in Western society, it tends to be defined differently by all those who wish to show that their group is a profession. Less often, although occasionally, the term 'profession' is issued to refer to a superordinate formal association within an occupation which exercises techniques of internal regulation. Johnson views professionalism as a successful

ideology which has entered the political vocabulary of many occupations in their occupation for status and income. As a result, he feels the social function of the ideology and the attraction of the 'professional model' for emergent occupational groups are significant empirical problems. A major difficulty in all of these public definitions is their all-too-often reliance upon a single causal variable of professionalization which overemphasizes the importance of some aspects of professionalization to the exclusion of others" (Hagan; 1975, 7).

"Although in Eastern Europe the word 'profession' is used interchangeably with occupation and the distinction is not preserved, specific reference to profession as a 'ding on sich' exists in at least one Eastern European reference and the distinguishing criterion is systematic specialized training" (Bohring; 1970, 8).

"In commenting on the question of the universality of professions, Hughes indicates: "In other countries, professions will hardly pass through the same stages of professional practice, organization and distribution of services as we did. While professions are, in some of their respects, universal, in others they are closely ethnocentric. In many professions, careers are contained within a single economy and society" (Hughes; 1963, citē par Stamm; 1968, 28).

"On a socio-historical and macro-sociological level the role of professions in emergent modernized Western societies has been a subject with more than its share of analysts from Carr-Saunders to Freidson. The fact that the vast majority of statements regarding the professions have been the products of Anglo-American analysts suggests a certain temporal and geographical provincialism in the use of the concept. It may indeed be the case that the 'professions model' represents an ideal typical occupational principle which receives its

> fullest expression only in societies where the provision of non-economic vital services is not subject to state ideological control or otherwise prohibited. In this sense the essence of professionalization in the West consists in the creation of institutional markets carved out of a society's occupational structure" (Hagan; 1975, 9).

Tout comme ce fut le cas dans d'autres pays, l'évolution de la professionnalisation des occupations au Québec a été grandement influencée par le contexte social global, de même que par les caractéristiques socio-culturelles qui ont prévalues sur le continent nord-américain ainsi qu'au sein de cette collectivité depuis plus d'un siècle.

Une observation sommaire de l'évolution de ce phénomène social au Québec complétera l'examen de la revue de la littérature.

## 3. L'évolution de la situation professionnelle au Québec

Dans son étude portant sur Les professions de la société, la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social [44] conclut, après avoir examiné la situation qui prévaut dans sept juridictions étrangères, "qu'il n'est pas sans intérêt de constater qu'aucune n'a adopté le régime québécois généralisé de réglementation professionnelle par l'entremise de corporations autonomes. De plus, parmi celles qui connaissent un certain régime de corporations professionnelles, aucune ne leur délègue autant de pouvoir que le Québec ou n'accepte qu'elles soient administrées exclusivement par leurs membres comme c'est presque toujours le cas au Québec" (1970, 25).

---

44 C'est en 1966 que le gouvernement du Québec confie à cette Commission le mandat d'examiner toute la question de l'organisation professionnelle dans cette province compte tenu de l'inadéquation manifeste des lois professionnelles québécoises à la nouvelle notion de profession, et de la demande pressante pour la création de nouvelles corporations professionnelles.

La situation qui prévaut au Québec au tout début des années soixante-dix sur le plan de la situation professionnelle résulte de l'évolution socio-historique et juridique de ce phénomène social.

a - L'évolution socio-historique

Selon Dussault (1978, 443), le développement du professionnalisme au Québec s'est effectué en cinq étapes, avant que la réforme de 1973 ne vienne modifier en profondeur les règles du jeu sur le plan de la formation de nouvelles corporations professionnelles:

> 1 - Les débuts du corporatisme (1840-1865),
>
> 2 - L'expansion du professionnalisme libéral (1865-1910),
>
> 3 - Stabilité de l'organisation professionnelle (1910-1940),
>
> 4 - Le développement des professions connexes aux professions libérales (1940-1955),
>
> 5 - La course au statut professionnel (1955-1970).
>
> * À compter de 1970, c'est la période dite de la "réforme des professions".

Avant que l'État ne se donne un ensemble de critères pour guider ses décisions en matière d'octroi du statut professionnel, "les lois en vigueur au Québec ne se préoccupaient pas de définir la notion de profession... et l'octroi du statut professionnel dépendait essentiellement du pouvoir politique des groupes qui en faisaient la demande" (Dussault; 1978, 439).

> "L'histoire du corporatisme au Québec est celle de la quête assidue, par de nombreux groupes occupationnels, de pouvoirs d'autogestion dans des domaines où ils se prétendaient seuls compétents. C'est l'histoire des stratégies socio-politiques, des pressions de toutes sortes pour obtenir du législateur un statut professionnel" (Dussault; 1978, 442).

La convergence possible des idéologies véhiculées par les professionnels et les élites dominantes, ajoutée au type de relations qui ont existé entre l'État et les groupes occupationnels organisés et, aux contacts que ces derniers ont entretenus entre eux, font que durant près d'un siècle et quart le professionnalisme a évolué au Québec en bonne partie selon les rapports de force qui se sont établis entre les professions et l'État ainsi qu'entre les professions elles-mêmes.

> "... l'obtention du statut professionnel [était] conditionnelle à 1) l'existence d'une concordance minimale entre les valeurs prises en charge par le groupe qui aspire au professionnalisme et celles de la société globale, 2) à l'élaboration de stratégies politiques efficaces visant à faire pression sur le législateur d'une part et sur les autres groupes oeuvrant déjà dans le même champ d'autre part" (Dussault; 1978, 443).

> "Dans la pratique, au Québec, obtenir l'incorporation professionnelle a aussi voulu dire qu'il fallait d'abord vaincre les résistances des autres groupes occupationnels déjà installés dans un champ d'activité donné; dans la majorité des cas où une nouvelle profession a été reconnue dans un domaine déjà occupé, les premiers occupants ont réussi à obtenir la protection légale de leurs droits et privilèges acquis. Les nouvelles professions occupent donc preque toujours des champs périphériques à ceux des anciennes. Les groupes aspirant au statut professionnel qui ont menacé directement le terrain social occupé par une profession reconnue ont historiquement été écartés de façon systématique" (Dussault; 1978, 442).

Au moment où le Québec s'apprête à transformer de façon majeure son organisation professionnelle dans le but de l'adapter aux nouvelles exigences des intérêts du public et de réglementer les activités des professionnels de façon cohérente tout en leur accordant une certaine autonomie, on retrouve dans cette province au tout début des années soixante-dix, "plus de 40 groupes formés en corporations professionnelles, de niveaux de pouvoir variés. Alors qu'on en comptait huit en France, trois en Belgique, quatre en Allemagne, aucun en Suède (...). Pendant que le corporatisme professionnel a eu tendance à disparaître petit à petit, pour faire face à d'autres formes de contrôle comme

l'accréditation, la création de régies d'État, etc., il a, au contraire, considérablement crû, chez nous..." (Dussault; 1978, 440).

Tout comme ce fut le cas à la fin du siècle dernier lorsque la révolution industrielle favorisa l'émergence et la croissance de nouveaux groupes de travailleurs (comptables, arpenteurs, architectes, ingénieurs, etc.) permettant ainsi au professionnalisme de prendre de l'expansion par deux voies différentes (spécialisation du domaine de la santé et rapidité de l'industrialisation), l'évolution des champs de l'éducation, des affaires sociales et de l'administration publique dont le développement s'accentue avec la révolution tranquille favorise la professionnalisation de certaines occupations, phénomène qui a pour effet d'inciter de nouvelles catégories de travailleurs à revendiquer le statut de professionnel. L'adoption du Code des professions en 1973 marque le début d'un temps nouveau, puisqu'il définit deux catégories de professions: celles qui contrôlent un titre de professionnel et l'exercice de certaines activités, et les autres à qui on ne reconnaît qu'un titre réservé.

b - L'évolution juridique

L'établissement et la réglementation des organismes professionnels est de compétence provinciale si l'on se base sur les paragraphes 11, 13, 15, 16 de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique du Nord. Par contre, le Parlement du Canada a aussi constitué en corporations des organismes autorisés à donner, après examen, un permis de pratique canadien, utilisant ainsi un contrôle parallèle au contrôle provincial, notamment dans le champ de la santé. L'existence de disparités juridiques entre des organismes qui avaient une vocation identique d'une profession à l'autre, eût pour effet de diversifier et de multiplier leur nombre, tout en produisant une structure professionnelle relativement incohérente, ou qui ne correspondait guère aux besoins réels de la société, voire même aux membres des diverses professions.

> "Les occupations qui ont fait l'objet de législation au cours des dernières décennies ont été soumises à des régimes juridiques très divers, parfois comparables à ceux qui avaient été institués en faveur d'occupations reconnues à une époque antérieure et parfois différents. Ancienne ou récente, la législation a mis en place un système juridique des professions qui apparaît incohérent. Ce système a institutionnalisé des attitudes différentes à l'égard des diverses occupations et fait éclater la notion de profession dans notre droit professionnel" (Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social; tome 1, 1970, 26).

Dans le but de mettre fin au désordre qui existait sur le plan de la structure et du fonctionnement de la situation professionnelle en vigueur au Québec, la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social formule en 1970, 53 recommandations touchant l'organisation professionnelle (89-97). Ces dernières s'appuient sur deux conclusions qui se dégagent d'un certain nombre de principes de réforme regroupés en deux grandes rubriques qui peuvent se résumer de la façon suivante:

> Conclusions:
>
> "Par le souci de réalisme, on doit adapter l'organisation professionnelle aux conditions socio-économiques contemporaines, tant aux idées et aux comportements de la société pour laquelle elle existe qu'à l'état des professions et à la situation où se trouvent leurs membres. Pour qu'elle réponde ensuite à sa véritable nature, on doit corriger et préciser sa place et son rôle dans l'État" (1970, 33).
>
> Rubriques:
>
> "Les limites à la "professionnalisation" du droit des occupations (1970, 33-36); la systématisation du rôle de l'organisation professionnelle dans l'État" (1970, 36-39).

Enfin, certaines modalités de réforme du droit et de l'organisation professionnels au Québec furent proposées, notamment en ce qui a trait aux structures des organismes professionnels (composition, droits et obligations, terminologie et titres, sanction de l'exercice illégal et de l'usurpation du titre), au pouvoir réglementaire des organismes professionnels (nature, objet,

admission à l'étude et à l'exercice, spécialités, déontologie, sanctions: organes, peines et procédures disciplinaires); au contrôle des organismes professionnels (rôle du ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives, rôle du protecteur du citoyen); ainsi qu'aux moyens et techniques juridiques d'adaptation et d'intégration du droit professionnel (lois publiques et code des professions).

Décidant d'appliquer à toutes les professions les recommandations de cette Commission d'enquête, le Gouvernement déposa en 1971 un ensemble de mesures législatives composé d'un projet de loi de portée générale (Code des professions) et de 23 projets de loi de nature plus particulière. Après avoir entendu plus de 150 mémoires en Commission parlementaire, une version remaniée de l'ensemble des projets de loi touchant les professions fut présentée devant l'Assemblée nationale du Québec à l'automne 1972, lesquels furent sanctionnés en juillet 1973, et entrèrent en vigueur en février 1974.

Les points saillants de cette nouvelle législation professionnelle qui constitue en quelque sorte la résultante d'études, d'enquêtes et de discussions échelonnées sur une période de près de dix ans portent sur le statut des corporations professionnelles (rôle, constitution, catérories: profession d'exercice exclusif, ou à titre réservé); l'adaptation des champs de pratique professionnelle; l'autogestion des corporations professionnelles et leur ouverture sur la société; la formation académique et professionnelle [45]; l'inspection professionnelle et disciplinaire; ainsi que les conditions d'admission aux corporations professionnelles en ce qui concerne l'usage de la langue française et l'admissibilité des étrangers ou des canadiens dans ce type d'organisation. Quant aux organismes impliqués dans la mise en oeuvre de la nouvelle législation professionnelle, on y trouve les corporations professionnelles, dont le Bureau ainsi que le comité administratif ont pour tâche de veiller au contrôle de l'admission et de la réglementation de l'exercice; les comités statutaires centrés sur l'inspection professionnelle et la discipline; de même que l'assemblée générale. Outre le Lieutenant-gouverneur en conseil,

45 En 1979, l'Office des professions du Québec dépose à la Commission d'étude sur les universités un mémoire intitulé: La formation des professionnels, un cadre d'analyse et un examen critique du rôle des corporations professionnelles", 77 pages.

l'Office des professions du Québec a aussi pour tâche de veiller à cette mise en oeuvre, en remplissant des fonctions réglementaires et administratives en ce qui concerne notamment l'organisation des nouvelles professions, la surveillance des corporations professionnelles, et la présentation de suggestions. Quant au Conseil interprofessionnel du Québec, constitué du président ou d'un représentant de chacune des corporations professionnelles, il agit à titre de représentant de celles-ci. En plus de jouer un rôle consultatif auprès de l'Office des professions et du Lieutenant-gouverneur en conseil avant que ces derniers exercent certains de leurs pouvoirs, ce Conseil a aussi pour fonction de coordonner les tâches suivantes:

> "étudier les problèmes généraux auxquels doivent faire face les corporations professionnelles et, par la suite, communiquer aux corporations intéressées ses conclusions et ses recommandations;
>
> inviter les groupes professionnels reconnus ou non comme corporations professionnelles et dont les membres exercent des activités connexes, à se rencontrer en vue de trouver une solution à leurs problèmes;
>
> entendre tout groupe professionnel qui désire être reconnu comme corporation professionnelle et soumettre au Lieutenant-gouverneur en conseil et à l'Office des professions du Québec les recommandations qu'il juge appropriées concernant la reconnaissance d'un tel groupe" (Dussault et Borgeat; 1974, 31-32).

L'entrée en vigueur de cette nouvelle législation professionnelle au printemps de l'année 1974 marque un changement radical dans l'attitude de l'État face à la structure et au fonctionnement de l'organisation professionnelle au Québec puisque les professions et les corporations professionnelles étaient généralement créées par une loi parrainée par un député, et dont l'adoption donnait souvent lieu à des jeux de force entre le Gouvernement et les personnes.

> "Avant la mise en vigueur du Code des professions, les corporations professionnelles étaient généralement créées par une loi parrainée par un député, dont l'adoption donnait souvent lieu à des jeux de force entre le Gouvernement et les personnes ou groupements touchés par l'incorporation; c'est dans ces lois particulières que le législateur, en l'absence, malheureusement, de tout modèle cohérent, définissait l'ensemble

> du cadre de fonctionnement de la corporation et de l'activité de ses membres. Aujourd'hui, les corporations professionnelles sont formées par la seule initiative du Gouvernement, que ce soit par lettres-patentes ou par la loi, et toutes, à des degrés divers, sont régies par le Code des professions: les professions à titre réservé, aussi bien les dix-sept reconnues par le Code des professions que celles qui le seront éventuellement par lettres-patentes [46], sont entièrement régies par le Code des professions; les professions d'exercice exclusif, pour leur part, le sont dans la mesure où ce code n'est pas incompatible avec les dispositions plus particulières de leur loi constitutive" (Dussault et Borgeat; 1974, 7-8).

Ainsi, pour la première fois au Québec, les critères d'obtention du statut de corporation professionnelle sont formellement identifiés. De plus, ils démontrent que ce ne sont pas seulement les caractéristiques du groupe exerçant certaines activités qui devraient justifier la constitution d'une corporation professionnelle, mais plutôt la nature de ces activités.

> "Pour déterminer si une corporation professionnelle doit ou non être constituée, il est tenu compte notamment de l'ensemble des facteurs suivants:
>
> 1. Les connaissances requises pour exercer les activités des personnes qui seraient régies par la corporation dont la constitution est proposée;
>
> 2. Le degré d'autonomie dont jouissent les personnes qui seraient membres de la corporation dans l'exercice des activités dont il s'agit, et la difficulté de porter un jugement sur ces activités pour des gens ne possédant pas une formation et une qualification de même nature;
>
> 3. Le caractère personnel des rapports entre ces personnes et les gens recourant à leurs services, en raison de la confiance particulière que ces derniers sont appelés à leur témoigner, par le fait notamment qu'el-

---

46 "Des trente-huit corporations présentement reconnues par le Code des professions, dix-sept sont à titre réservé et vingt-et-une d'exercice exclusif, chacune de ces dernieres étant constituée par une loi particulière adoptée en même temps que le Code des professions" (Dussault et Borgeat; 1974, 7).

> les dispensent des soins ou qu'elles administrent leurs biens;
>
> 4. La gravité du préjudice ou des dommages qui pourraient être subis par les gens recourant aux services de ces personnes par suite du fait que leur compétence ou leur intégrité ne seraient pas contrôlées par la corporation;
>
> 5. Le caractère confidentiel des renseignements que ces personnes sont appelées à connaître dans l'exercice de leur profession" (Code des professions; article 25).

Précisant ultérieurement son interprétation de l'article 25 du Code des professions quant à l'application de ces critères, l'Office des Professions mentionne son intention de recommander au Gouvernement la constitution de nouvelles corporations professionnelles dans les situations ou les groupements de personnes en cause posséderont les caractéristiques suivantes:

> "1. Relativement aux conditions d'exercice de la profession: forte proportion de membres exerçant en pratique privée: clientèle des membres majoritairement composée d'individus, champ de connaissances relativement étendu;
>
> 2. Relativement aux conditions de fonctionnement du groupement: revenu annuel et nombre de membres suffisamment élevés pour assurer l'exercice autonome d'une fonction de protection du public" (1976, 69).

L'accessibilité future au statut juridique de profession repose donc sur la justification du besoin de protéger le public, ainsi que sur la capacité de démontrer que l'obtention de l'autonomie professionnelle constitue le seul mécanisme permettant l'atteinte d'un tel objectif; le fardeau de la preuve repose sur le groupe qui formule une demande d'incorporation. Quant aux obligations qui incombent aux occupations qui détiennent un statut de profession, l'État reconnaît que ce type de travailleurs continuent de s'occuper des intérêts de leurs clients, sans toutefois leur confier l'exclusivité du mandat de protection de ces intérêts. Des mécanismes de vérification qui permettent d'évaluer les activités des groupes professionnels ont été constitués à cette fin.

Parmi les principales critiques adressées à cette nouvelle politique, Dussault (1978, 457-459) mentionne que les conditions requises pour l'obtention du statut professionnel risquent de ne jamais être remplies par aucun groupe et, si cela était, il serait étonnant que l'occupation en question satisfasse aux critères du revenu annuel et du nombre de membres suffisants. Une contradiction fondamentale pose un problème de crédibilité à l'Office des professions. En effet, si la politique de l'Office avait été appliquée à leur égard, des groupes n'auraient manifestement pas obtenu leur statut actuel de profession alors que d'autres groupes se verront refuser l'incorporation au nom même de cette politique. Enfin, les professions à titre réservé sont en position de faiblesse, sinon d'impuissance face au recrutement et au contrôle des activités de leurs membres puisqu'à tout moment ce type de professionnel peut se soustraire au contrôle de la corporation en cessant d'y adhérer.

## CONCLUSION

Même s'il existe une bonne part de convention dans l'utilisation de termes spécifiques, les nombreux articles, volumes et thèses consultés pour les fins de cette recherche nous amènent à conclure que les concepts de profession, de professionnalisme, de professionnalisation et de déprofessionnalisation sont utilisés de manière non univoque par un nombre important d'auteurs qui s'intéressent à la sociologie des professions.

L'individu qui parcourt différents ouvrages dans ce domaine de la connaissance doit tenir compte non seulement des difficultés ou de la confusion que l'emploi de ces concepts soulève lorsque définis par le linguiste, le juriste, le sociologue, l'historien et le citoyen, mais aussi prendre en considération la période historique de même que l'univers culturel et idéologique auquel appartient un auteur qui s'exprime sur l'un ou l'autre aspect de cette réalité sociale. À titre d'exemple, certains privilégient des arguments de type politique, économique, ou culturel lorsqu'ils expriment une opinion ou tentent de formuler une théorie sur l'à-propos ou le seuil de professionnalisation d'une société ou d'une occupation. Leur argumentation est alors teintée non seulement par la définition préalable qu'ils se donnent d'un concept, mais aussi par la signification qui prévaut à une époque spécifique de même que par leur perception idéologique de ce fait social.

L'approche privilégiée pour observer le cheminement socio-historique de ces quatre concepts s'apparente davantage à une recherche bibliographique qu'à un recensement critique et commenté de la littérature compte tenu de l'ampleur de la tâche à accomplir et de l'état disparate des connaissances disponibles au départ. Tout en demeurant conscient des limites inhérentes à une telle approche, il demeure que la construction d'un tableau-synthèse qui regroupe à la fois des chercheurs qui ont formulé une approche théorique et des auteurs qui ont exprimé certains points de vue sur l'un ou l'autre de ces éléments, représente un outil qui permet au lecteur de se retrouver de façon rapide dans le temps chronologique et dans l'univers idéologique. Cette classification ne peut cependant pas être perçue comme une typologie exhaustive des différentes

écoles de pensée qui existent dans le secteur de la sociologie des professions, ni comme un inventaire final des différentes critiques, remarques, réserves ou opinions qui ont été adressées à leur endroit puisque cela n'était pas le sujet de la présente étude.

## LISTE DES OUVRAGES CITÉS*


BARBER, Bernard, "Some Problems in the Sociology of the Professions". Deadalus, 1963, 92 (Fall), pp. 669-688.

BARBER, B., "The Sociology of the Professions", in Lynn, K.B. (éd.), The Professions in America, Boston, Beacon Press, 1967.

BECKER, Howard S., "The teacher in the authority system of the Public School", in The Journal of educational sociology, vol. 37, no 1, 1953, pp. 128-141.

BECKER, Howard S., "The nature of a profession", dans Nelson B. Henry (éd.), Education for the professions, The sixty-first yearbook of the National Society for the study of education. Chicago, University of Chicago Press, 1962, pp. 27-46.

BELL, Daniel, The coming of Post-Industrial Society, New-York, Basic Books, 1973, pp. 37-40.

BEN-DAVID, Joseph, "Professions in the class system of present-day societies", in Current sociology, vol. 12, no 3, 1963-64, pp. 247-248.

BENGUIGUI, G., "La définition des professions", dans Epistémologie sociologique, 13, 1er semestre 1972, pp. 99-113.

BENGUIGUI, G. et D. MONJARDET, "Profession ou corporation", dans Sociologie du travail, juillet-septembre 1968, pp. 275-290.

BENNET, William S. et Merl C. HOKENSTAD, Full-Time People Workers and Conceptions of the Professional, Staffordshire, University of Keele, The sociological Review monograph, no 20, 1973, pp. 21-45.

BLAU, P.-M., "The flow of occupational supply and recruitment", in American Sociological Review, vol. 30, no 4, august, 1965, 475-490.

BLAU, P.-M. et W. Richard SCOTT, Formal organizations: A comparative approach, San Francisco, Chandler Publishing Co., 1962.

BOHRING, Guenter, On the Role and Development of Professions in Socialist Society, Paper presented at the international Sociological Association Mettings, Varna, Bulgaria, september, 1970.

BOREHAM, Paul, Alec. PEMBERTON et Paul WILSON, The professions in Australia, University of Queensland Press, 1976, 279 p.

BOULDINC, K.E., "Toward a general theory of growth", in Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. XIX (1953), pp. 326-340.

BRUBAKER, David, The professionalization of occupation: A case study of rehabilitation counselling, Illinois, Southern Illinois University, 1977, 218 p.**

BUCHER, Rue et Anselm STRAUSS, "Professions in process", in American Journal of Sociology, vol. 66, no 4, January 1961, pp. 325-334.

CAPLOW, T., The Sociology of Work, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1954, pp. 139-140.

CARDIN, J.R. "Organisation professionnelle et syndicalisme", Relations industrielles; vol. 16, no 4, 1961, pp. 427-439.

CARR-SAUNDERS, A.M. et P.A. WILSON, The Professions, Oxford, The Clarendon Press, 1933, 536 p.

CHAPOULIE, J.-M., "Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels", dans Revue Française de sociologie, vol. 14, 1973, pp. 86-114.

CHARTIER, Roger, "Les conseillers en relations industrielles et la profession", dans Relations industrielles, vol. 19, no 4, 1964, pp. 478-501.

CHAVES, Doris Emory, Professionalization: An evaluation through continuing socialization in nursing, Mississipi, Mississipi State University, 1971, 195 p. **

CLARK, Colin, The conditions of economic progress, Londres, MacMillan, 1957, 3e édition, 720 p.

COGGAN, Morris L., "Toward a definition of a profession", in Harvard educational review, vol. 23, no 1, Winter 1953, pp. 33-50.

COGGAN, Morris L., "The problem of defining a profession", in The annals of the American Academy of Political and Social Science, vol. 297, 1955, pp. 105-106.

COLOMBOTAS, John Louis, Sources of professionalism: A study of high school teachers, University of Michigan, 1961, 244 p.**

CORRIVAULT, Claude et Gilles DUSSAULT, Recueil de textes sur les professions, Québec, Université Laval, Département de sociologie, 1974.

CORRIVAULT, Claude, Nicole GAGNON et Bernard SOLASSE, Cahier de travail, Sociologie du travail. Université Laval, Département de sociologie, 1974-1975.

CORWIN, Ronald G, Militant professionalism, New-York, Appleton-Century-Crofts, 1970, 397 p.

DANIELS, Arlene Kaplan, "How Free Should Professions Be?", in The Professions and Their Prospects, edited by Eliot Freidson, Beverly Hills, Sage Publications, 1973.

DEMPSEY, Vincent Francis, An assesment of conflict between bureaucracy and professionalization in a school system, New-York, New-York University, 1969, 173 p.

DENZIN, Norman K. et Curtis J. METTLIN, "Incomplete professionnalization: the case of pharmacy", in Social Forces, University of Illinois, vol. 46, no 3, March 1962, pp. 375-381.

DESGAGNÉ, André, "L'avenir du professionnalisme au Québec", dans Critère, Montréal, no 26, 1979, pp. 41-61.

DIVAY, Gérard, "Participation et contrôle des professionnels", dans Critère, Montréal, no 25, 1979, pp. 41-53.

DUFRESNE, Jacques, "La déprofessionnalisation", dans Critère, Montréal, no 25, 1979, pp. 123-134.

DURKHEIM, E., Éducation et sociologie, Paris, Presses Universitaires de France, 1966, 186 p.

DURKHEIM, E., De la division du travail social, Paris, Presses Universitaires de France, 1968, 7e édition, 416 p.

DUSSAULT, Gilles, Les notions de "profession" et de "professionnalisation" en sociologie, Québec, Université Laval, Département de sociologie, 1973, 35 p.

DUSSAULT, Gilles, La déontologie professionnelle au Québec, Québec, Université Laval, Institut supérieur des sciences humaines, 1977, première partie 1 - 132).

DUSSAULT, Gilles, "L'évolution du professionnalisme au Québec", dans Relations industrielles, Québec, Université Laval, vol. 33, no 3, 1978, pp. 428-469.

DUSSAULT, René et Louis BORGEAT, "La réforme des professions au Québec", dans Revue du Barreau, T. 34, no 3, mai 1974, pp. 7-8.

ELLIOTT, Philip, The Sociology of the Professions, London , The MacMillan Press, 1972.

ETZIONI, Amitai, The semi-professions and their organisation. Teachers, nurses, social workers, New-York, The Free Press, 1969, 315 p.

FARMER Jr, James Alexander, Professionnalization in higher adult education administration, Columbia, Columbia university, 1969, 89 p.**

FAUNCE, William and Donald CLELLAND, "Professionalization and Stratification Patterns in an Industrial Community", in American Journal of Sociology, 1972, January, pp. 341-350.

FLEXNER, Abraham, "Is Social Work a Profession?", Chicago, School and Society, June 1915, 1, pp. 901-911.

FRIEDMAN, Milton, "Occupational Licensure", dans Capitalism and Freedom, Chicago, University of Chicago, 1962, pp. 144-145.

FRIEDMAN, Goerges et Pierre NAVILLE, Traité de sociologie du travail, Tome 1, Paris, Armand Colin, 1961.

FRIEDSON, E., "Client control and medical practices", in American Journal of Sociology, vol. 65, no 3, 1960, pp. 374-382.

FRIEDSON, E., Professional Dominance, New-York, Atherton Press Inc., 1970, pp. 81-166.

FRIEDSON, Eliot, Profession of Medicine, New-york, Dodd, Mead, and Company, 1971, 409 p.

FRIEDSON, Eliot, "Professionalization and the organization of middle-class labour in postindustrial society", in Sociological Review Monograph, Staffordshire, University of Keele, no 20, 1973, pp. 47-59.

FRIEDSON, Eliot, The Professions and their Prospects, Beverly Hills, Sage Publications, 1973, 333 p.

GALBRAITH, John Kenneth, Economics and the Public Purpose, Boston, Houghton Mifflin, 1973.

GALBRAITH, John Kenneth, The New Industrial State, Boston, Houghton Mifflin, 1967.

GILB, Corinne L., Hidden Hierarchies: The Professions and government, New-York, Harper and Row Publisher, 1966, 307 p.

GINZBERG, E. et al., Occupational choice, Columbia University Press, 1951.

GINZBERG, E. et al, Talent and Performance, Columbia University Press, 1964.

GLASER, B.G. Et A. STRAUSS, "Awareness contexts and Social Inter-action", in American Sociological Review, vol. 29, 1964, pp. 669-679.

GOERL, George Frederick, Professionalization, democracy and the politics of culture: an exercice in assumptive theory, Davis, University of Columbia, 1978, 851 p.**

GOODE, William J., "Community within a community: the professions", in American Sociological Review, vol. 22, no 2, 1957, pp. 194-200.

GOODE, William J., "Encroachment, charlatanism and the emerging profession: psychology, sociology, and medicine", in American Sociological Review, vol. 25, december 1960, pp. 902-914.

GOODE, William, "The Theoretical Limits of Professionalization", in ETZIONI, A. (éd.), The Semi-Professions and Their Organization, New-York, The Free Press, 1969, pp. 226-313.

GREENWOOD, Ernest, "The attributes of a profession", in Social Work, vol. 2, July 1957, pp. 45-55.

GREENWOOD, Ernest, "The elements of professionalization", in Professionalization, edited by Howard M. Vollmer and Donald L. Mills, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 1966, 9-19.

GREENWOOD, Ernest, "Attributes of a profession", in PAVALKO, Ronald (éd.), Sociological Perspectives on Occupations, Ithaca, Peacock, 1972, pp. 3-15.

GROSS, Edward, Work and society, New-York, Thomas Y. Crowell, 1958.

GYARMATI, G.K., "La doctrine des professions: fondement d'un pouvoir", dans Revue Internationale des Sciences Sociales, vol. XXVII, no 4, 1975, pp. 673-699.

HABENSTEIN, R.W., "Critique of 'Profession' as a sociological category", dans The Sociological Quaterly, vol. 4, no 4, Fall 1963, pp. 291-300.

HAGAN, Frank Edward, Comparative Professionalization in an occupational area: the case of rehabilitation, Case Western Reserve University, 1975, 243 p.**

HALL, Richard H., "Professionalization and bureaucratization", in American Sociological Review, vol. 33, no 1, February 1968, pp. 92-104.

HALL, Richard H., Occupations and the Social Structure, Englewood Cliffs, N.J.., Prentice Hall, 1969, 393 p.

HALMOS, Paul, "Professionalization and social change", in The Sociological Review Monograph, Straffordshire, University of Keele, no 20, 1973, 243 p.

HARPER, Sr. Willie D., The effects of teacher professionalization on educational organization, The University of Arkansas, 1972, 126 p.**

HARRIES-JENKINS, C., "Professionals in organizations", in Professions and Professionalization, edited by John A. Jackson, Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

HAUG, Marie R., "Deprofessionalization: An alternate hypothesis for the future", in The Sociological Review monograph, Staffordshire, University of Keele, no 20, 1973, pp. 195-211.

HAUG, M., "The deprofessionalization of everyone?", in Focus, vol. 8, 1975, pp. 197-213.

HAUG, Marie et Marvin SUSSMAN, "Professional Autonomy and the revolt of the client", in Social Problems, no 17, Fall 1969, pp. 153-161.

HAYSTEAD, J. "Social structure, awareness contexts and processes of choice", in Occupational Choice, Great Britain, W. M. Williams, The University of Keele, 1974, pp. 171-185.

HERAUD, Brian J., "Professionalism, radicalism and social change", in The Sociological Review monograph, Staffordshire, University of Keele, no 20, 1973, p. 85.

HERAUD, Brian, Sociology in the professions, London, Open Books Publishing Limited, 1979, 219 p.

HUGHES, E.C., Men and their Work, Glencoe, Illinois, Free Press, 1958, 184 p.

HUGUES, E.C., "Study of Occupations", in Sociology Today, New-York, Basic Books Inc., 1963, pp. 442-457.

HUGUES, E.C., "Professions", in The Professions in America, LYNN, K.S. (éd.), Cambridge, The Riverside Press, 1965, pp. 1-14.

HUGUES, Everett C., "Professions in Society", in VOLLMER, H.M. et MILLS, D.L., Professionalization, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall Inc., 1966.

HUGHES, E.C., "The Professions in Society", in The Sociological Eye: Selected Papers, New-York, Aldine-Atherton, 1971, pp. 364-427.

HUNTINGTON, M.J., "Sociology of the Professions, 1945-1955" in Sociology in the U.S.A., ZETTERBERG, H.L. (éd.), Paris, UNESCO, 1956, pp. 87-93.

JACKSON, J.A., Professions and Professionalization, Cambridge, Cambridge University Press, 1970, 221 p.

JAMOUS, H. and B. PELOILLE, "Changes in the French University-Hospital System", in JACKSON, J. (éd.), Professions and Professionalization, Cambridge, Cambridge University Press, 1970, pp. 109-152.

JOHNSON, J. Terence, Professions and Power, London, The MacMillan Press Limited, 1972, 96 p.

JOHNSON, Terence, "Imperialism and the Professions: Notes on the Development of Professional Occupations in Britain's Colonies and the New States", in The Sociological Review monograph, Staffordshire, University of Keele, no 20, 1973, pp. 281-310.

JOHNSON, Terence J., "Le professionnalisme: Une idéologie en voie de disparition?", dans Critère, Montréal, no 26, 1979, pp. 89-103.

KATAN, Joseph, "The Attitudes of Professionals towards the Employment of Indigenous non professionals in Human Service Organisations", in the Sociological Review monograph, Staffordshire, University of Keele, no 20, 1973, pp. 229-243.

KATZ, Fred E., "Nurses", in The Semi-Professions and Their Organization, New-York, Free Press, 1969, edited by Amitai Etzioni.

KLEGON, Douglas Alan, Lawyers and the social culture: An historical analysis of the role of professionalization among lawyers in the United States, Madison, University of Wisconsin, 1975, 206 p. **

KLEGON, D., "The sociology of professions: an emerging perspective; Sociology of Work and Occupations", vol. 5,3, August 1978, pp. 259-283.

KLEINGARTNER, Archie, Professionnalism and salaried worker organization, Industrial relations research institute, University of Winsonsin, 1967.

LADINSKY, Jack and Joel GROSSMAN, "Organizational Consequences of Professional Consensus: Lawyers and Selection of Judges", in Administrative Science Quarterly, June 1966, 11, pp. 79-106.

LALIBERTÉ, Robert, "La professionnalisation des occupations: Une tendance à accentuer ou à renverser?", dans Critère, Montréal, no 25, 1979, pp. 23-41.

LAPLANTE, Marc, Les facteurs d'évolution de la structure des occupations, Québec, Université Laval, 1960, 143 p.*

LARSON, Magali Sarfatti, The rise of professionnalism, Los Angeles, University of California Press, 1977, 309 p.

LAWSON, Hal A., "Paths Toward Professionalization", in Quest, no 31 (2), 1979, pp. 231-243.

LEGGATT, T., "Teaching as a Profession", in Professions and Professionalization, edited by JACKDON, John A., Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

LEWIS, Lionel S., "On the two cultures debate: Some evidence form France and England", in The Sociological Review monograph, Staffordshire, University of Keele, no 20, 1973, pp. 263-280.

LIEBERMAN, Myron, Education as a profession, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall Inc., 1956, 540 p.

LIEBERMAN, Jethro K., The Tyranny of Experts: How Professions are Closing the Open Society, New-York, Walker and Company, 1970, 318 p.

LORTIE, Dan C., "The balance and control and autonomy in elementary school teaching", in Amitai Etzioni (éd.), The semi-professions and their organization. Teachers, nurses, social workers, New-York, The Free Press, 1969, pp. 1-53.

McKINLAY, John B., "On the Professional Regulation of Change", in The Sociological Review monograph, Staffordshire, University of Keele, no 20, 1973, pp. 61-83.

MAHEU, Claude, La déprofessionnalisation des occupations d'affaires au Canada français, Québec, Université Laval, 1977, 157 p.*

MARCHALL, T.H., "The recent history of professionalism in relation to social structure", in Canadian Journal of Economic and Political Science, vol. 5, no 3, 1939, pp. 325-340.

Mémoire de l'Office des professions, La formation des professionnels, Québec, Office des professions, gouvernement du Québec, 1979, 77p.

MERTON, Robert K, Ailsa L. GRAY, Barbara HOCKEY et Hanan C. SELVIN, Bureaucracy, Glencoe, The Free Press, 1952, 451 p.

MERTON, R.K., G.G. READER et P.L. KENDALL, The student-physician. Introductory studies in the sociology of medical education, Cambridge, Harvard University Press, 1957, 360 p.

MERTON, Robert K., Social theory and social structure, New-York, The Free Press, 1968, 693 p.

MILLS, C. Wright, The sociological imagination, London, Oxford University Press, 1959, 234 p.

MITCHELL, William, Sociological Analysis and Politics, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1967.

MONTAGUE, Joël B. et Ronald J. MILLER, "The new professionalism in sociology", in The Sociological Review monograph, Staffordshire, University of Keele, no 20, 1973, pp. 139-157.

MOORE, Wilbert, The Professions: Roles and Rules, New-York, Russell Sage Foundation, 1970, pp. 66-83.

MUSGRAVE, P.W., The sociology of education, London, Methuen and Co., 1965, 367 p.

MUSGRAVE, P.W. "Towards a Sociological Theory of Occupational Choice", in Occupational Choice, Great Britain, W.M. Williams, The University of Keele, 1974, pp. 97-110.

Office des professions du Québec, L'évolution du professionnalisme au Québec, Québec, 1976, 145 p.

Office des professions du Québec, La formation des professionnels, Mémoire de l'Office des professions à la Commission d'étude sur les universités, 1979, 77 p.

OLESON, V. and E.W. WHITAKKER, "Critical notes on sociological studies of professional socialization", in JACKSON, J.A. (éd.), Professions and Professionalization, London, Cambridge University Press, 1970, pp. 181-221.

O'NEIL, Louis, La déontologie professinonelle au Québec, Québec, Université Laval, Institut supérieur des Sciences humaines, 1977, pp. 135-251 (deuxième partie).

PARSONS, T., "The Professions and Social Structure", in Social Forces, vol. 4, 1939, pp. 457-467.

PARSONS, T., "Introduction", in WEBER, Max, The Theory of Social and Economic Organization, New-York, The Free Press, 1947, pp. 58-60.

PARSONS, T., The Social System, New-York, The Free Press, 1951, 575 p.

PARSONS, T., "Some Reflections on the Place of Force in Social Process", in PARSONS, Talcott (éd.), Sociological Theory and Modern Society, New-York, The Free Press, 1951, pp. 264-296.

PARSONS, T. "The professions and social structure" in Essays in Sociological Theory, Glencoe, The Free Press, 1954, pp. 34-49.

PARSONS, T. In WEBER, Max, The Theory of Social and Economic Organization, 1958, pp. 53-55.

PARSONS, T. "Professions", in SILLS, D. (éd.), International Encyclopedia of The Social Sciences, The MacMillan Company and The Free Press, 1968, pp. 536-547.

PARSONS, T. "Professions", "Polity and Society: Some General Considerations", in PARSONS, Talcott, (éd.), Politics and Social Structure, New-York, The Free Press, 1969, p. 537.

PARSONS, T. "Comparative Studies and Evolutionary Change", in VALLIER, Ivan, (éd.), Comparative Methods in Sociology, Berkeley, University of California Press, 1971, p. 138.

PARSONS, T. "The Profession: Reports and Opinion", in The American Sociological Review, 197, pp. 547-559.

PAVALKO, R.M., Sociology of Occupations and Professions, Ithaca, F.E. Peacock Publishers Inc., 1971, 234 p.

PAVALKO, Ronald M. (éd.), Sociological Perspectives on Occupations, Itasca, Illinois, F.E. Peacock, 1972.

PERRON, Gilles, "La responsabilité professionnelle", dans Critère, Montréal, no 26, 1979, pp. 77-87.

PERRUCCI, Robert and Joel GRESTLE (éds.), The Engineers and the Social System, New-York, John Wiley, 1969.

PERRUCCI, Robert and Joel GRESTLE, Profession Without Community: Engineers in American Society, New-York, Random House, 1969.

PERRUCCI, Robert, "Engineering: Professional Servant of Power", in American Behavioral Scientist, 14 march/april 1971, pp. 492-506.

PERRUCCI, Robert, "In the Service of Man: Radical Movements in the Professions", in The Sociological Review monograph, Staffordshire, University of Keele, no 20, 1973, p. 179.

PIRENNE, H. "European Guilds" in NOSOW, S. and W. H. FORM (eds), Man, Work and Society, New-York, Boni Books Publishing Company Inc., 1962.

PROULX, Jean, "La fin des professions?" dans Critère, Montréal, no 25, 1979, pp. 99-123.

PYM, D., "Technical Change and the Misuse of Professional Manpower", in Occupational Psychology, vol. 41, no 1, 1967, p. 1.

Québec (Gouvernement du), Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Rapport Castonguay), annexe XII, tomes I-IV, L'organisation et la réglementation des professions de la santé au Québec, Québec, 1970.

Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, Les professions et la société, vol. VII, tome I, Gouvernement du Québec, 1970, 104 p.

Rapport de recherche de l'ISSH, La déontologie professionnelle au Québec, Québec, Université Laval, Institut supérieur des Sciences humaines, 1977, 293 p.

RITZER, G., Man and his work: Conflict and change, New-York, Meredith Corporation, 1972, 413 p.

RITZER, Georges, "Professionalization, Bureaucratization and Rationalization: The Views of Max Weber", in Social Forces, University of Maryland, vol. 53, no 4, 1975, pp. 627-634.

ROTH, Julius, "Professionalism: The Sociologist's Decoy", in Sociology of Work and Occupation, February 1974, 1, pp. 6-23.

RUESCHEMEYER, D. "Doctors and Lawyers: A Comment on the Theory of the Professions", in Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, vol. 1, no 1, février 1964, pp. 17-30.

SAKS, Mike, Removing the Blinkers? A critique of recent contributions of the sociology of professions, Sociological Review, vol. 31, February 1983, 1, pp. 1-21.

SCOTT, Richard W. "Reactions to Supervision in a Beteronomous Professional Organization", in Administrative Science Quarterly, June 1965, 10, pp. 65-81.

SCOTT, Richard W. "Professionals in bureaucracies, areas of conflict", in VOLLMER, H.M. and D.L. MILLS, Professionalization, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall Inc., 1966, pp. 266-269.

SCOTT, R.W., "Professional Employees in a Bureaucratic Structure: Social Work", in ETZIONI, A., The Semi-Professions and their Organisation, New-York, The Free Press, 1969, pp. 82-140.

SEIGLER, M. and Humphrey OSMOND, Models of Madness, Models of Medicine, New-York, Harper and Row, 1974.

SOFER, Cyril, "Introduction", in Occupational Choice, Great Britain, W. M. Williams, The University of Keele, 1974, pp. 13-57.

STAMM, Herold S., The nature and process of professionalization among engineers in a applied industrial setting, New-York, New-York University, 1968, 486 p.**

STINCHCOMBE, Arthur L., "Formal organizations", in SMELSER, Neil J. (éd.), Sociology: An introduction, New-York, John Wiley and sons, 1964, pp. 151-202.

STRAUSS, George, "Professionalism and occupational associations", in Industrial relations, vol. 2, no 3, mai 1963, pp. 7-31.

TROTTIER, Claude, Le processus de professionnalisation de l'enseignement, Québec, Université Laval, 4e colloque de la Revue Recherches sociographiques;, 1970, 23-32.*

TUDKMAN, J., "Social status of occupations in Canada", in Canadian Journal of Psychology, vol. 1, no 2, 1947, pp. 71-75.

TURNER, C. and M.N. HODGE, "Occupations and professions", in JACKSON, J. (éd.)., Professions and professionalization, Cambridge, Cambridge University Press, 1970, pp. 19-50.

VOLLMER, Howard M. and Donald L. MILLS, Professionalization, New-Jersey, Prentice-Hall Inc., Englewood Cliffs, 1966, 365 p.

WEBER, Max, The theory of social and economic organization, New-York, The free Press, 1947, (Traduit de l'allemand par A.M. Henderson et Talcott Parsons), 436 p.

WEBER, M., The protestant ethic and the spirit of capitalism, New-York, Charles Scribner and sons, 1958, 292 p.

WEBER, Max, Économie et société, tome 1, Paris, Plon, 1971.

WESTLEY, Margaret, "Le coût de la surspécialisation: Le cas de l'hôpital", dans Critère, Montréal, no 25, 1979, pp. 141-419.

WIGGS, Garland Dean, Development of a conceptual model for achieving professionalization of an occupation: As applied to the American society for training and development and to the human resource development occupation, The George Washington University, 1971, 147 p.**

WILENSKY, Harold L., Intellectuals in labor unions: Organizational pressures on professional roles, Glencoe, Ill., The Free Press, 1956, 336 p.

WILENSKY, H.L. and C.N. LEBEAUX, Industrial society and social welfare, The impact of industrialization on the supply and organization of social welfare services in the United States, New-York, Russel Sage Foundation, 1958, 401 p.

WILENSKY, Harold L. "The professionalization of everyone?" in The American Journal of Sociology, vol. LXX, no 2 (september 1964), pp. 137-158.

WILLIAMS, W.M., Occupational choice, Great Britain, W. & J. Mackay Limited, Chatham, 1974, 209 p.

WRIGHT, Douglas T., "Compétence et sécurité: Objectifs antagonistes?" dans Critère, Montréal, no 26, 1979, pp. 25-41.

WRIGHT, Joan, The professionalization of practitioners in the institutionalized occupation of adult education, Cornell University, 1970, 148 p.**

WRIGHT, Richard George, Professionalization of administrators: Development in the community college field, 1917 to 1975, Columbia University, 1976, 187 p.**

ZADROZNY, J.T., Dictionary of social sciences, Washington, Public Affairs Press, 1959.

* Indique une thèse de maîtrise.
** Indique une thèse de doctorat.

L'examen de la littérature sociologique qui porte sur les notions de profession, de professionalisme, de professionnalisation et de déprofessionnalisation met en évidence les multiples manières dont certains auteurs ainsi que différentes écoles de pensée ont tenté de circonscrire, au fil des décennies, l'un ou l'autre de ces aspects de la réalité sociale. Les diverses critiques, remarques, commentaires ou réserves formulés à l'endroit de chacun de ces concepts permettent de dégager leur signification sur le plan socio-historique tout en faisant ressortir leur utilisation possible et leurs limites.

La présentation d'un tableau-synthèse, regroupant des chercheurs qui ont formulé une approche théorique et des auteurs qui ont exprimé certains points de vue sur l'un ou l'autre de ces éléments, permet au lecteur de se retrouver de façon rapide et efficace à la fois dans le temps chronologique et dans l'espace idéologique. Cette classification ne peut cependant être perçue comme une typologie exhaustive des différentes écoles de pensée qui existent dans le secteur de la sociologie des professions.

Cette étude met aussi en évidence l'obligation de tenir compte du contexte global et particulier qui existe à une époque donnée, lorsqu'on s'interroge sur le seuil de professionnalisation d'une occupation ou d'une société.

L'approche privilégiée s'apparente davantage à une recherche bibliographique qu'à un recensement critique et commenté de la littérature.

Office des professions
du Québec